DÉSERTIFICATION & PATRIMOINE

Comment lutter contre la désertification urbaine par le biais de la revalorisation de patrimoine à Douai ?

Marine SEBBE
Année 2019/2020 - Université Catholique de Louvain LOCI Tournai

DÉSERTIFICATION & PATRIMOINE

Comment lutter contre la désertification urbaine par le biais de la revalorisation de patrimoine à Douai ?

Marine SEBBE
Année 2019/2020 - Université Catholique de Louvain LOCI Tournai

« Dans la ville, l'Histoire est aussi l'avenir. Elle structure toute pensée, elle revient toujours.»

Christian de Portzamparc

En premier lieu, je tiens à remercier toutes les personnes ayant contribuées de près ou de loin à la réalisation de ce travail de fin d'études.

Dans un premier temps, merci à Monsieur Franck Miner, promoteur de ce TFE, pour sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Merci à Monsieur Eric Van Overstraeten, Monsieur Pierre Accarain et Monsieur Otero Pena Daniel, professeurs de L'atelier de recherche En et Sur l'architecture ; leurs regards critiques et la pertinence de leurs remarques m'ont été d'une aide très précieuse pour structurer ce projet.

Je remercie également Monsieur Stivala Matthieu, urbaniste et docteur en géographie-aménagement, actuellement chef de projet au service Bâtiment de la Ville de Douai, pour m'avoir accordé des entretiens et avoir répondu à mes questions ainsi que pour le partage de son expérience personnelle. Cela a été d'une très grande aide dans l'élaboration de ce projet.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers Monsieur Jean-Philip Lebecq, architecte qui m'a généreusement fourni les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Enfin, je remercie ma famille : mes parents, tous mes proches et amis, qui m'ont accompagnée, aidée, soutenue et encouragée tout au long de la réalisation de ce mémoire.

PRÉAMBULE

Originaire de l'Aisne, et ayant grandi dans les villes de Laon, Saint-Quentin et enfin Douai, j'ai vu apparaître et se développer dans ces villes, un phénomène de désertification. Celui-ci, touche plus de la moitié des villes moyennes en France ce qui m'a depuis longtemps questionnée et interpellée.

De plus, le patrimoine architectural me passionne, pour son histoire, ce qu'il raconte. Les bâtiments anciens portent en eux une âme, un parcours, celui des différentes générations qui y ont vécu, des différentes cultures dont ils sont les témoins. Transmettre cette histoire et participer à la sauvegarde de la mémoire bâtie est un enjeu qui anime mon expression architecturale et la création artistique. Je suis admirative des réalisations des anciens bâtisseurs, modestes ou monumentales, elles témoignent de leur temps et de leur habileté à construire.

Comment se saisir du patrimoine pour faire revivre des villes en perte de dynamisme? Comment revitaliser la ville en mettant en scène le patrimoine ?

SOMMAIRE

Introduction 13

I - Contexte historique : La Révolution industrielle 17
1. La Révolution industrielle à l'échelle de l'Europe 17
2. La Révolution industrielle à l'échelle de La France 18
3. La Révolution industrielle à l'échelle du Nord-Pas-de-Calais 18
4. La Révolution industrielle à l'échelle de Douai 21

II - La désertification, perte de centralité : la paupérisation des villes 25
1. Désindustrialisation : causes et conséquences 25
2. Le cas du Nord Pas de Calais 25
3. Les politiques de redynamisation face à la désertification 27
4. Douai, la désertification urbaine 32

III - La transformation architecturale, alternative de la destruction 37
1. La notion de "patrimoine" 37
2. Intervenir sur le patrimoine 37
3. Les différents modes d'intervention 39
4. La transformation 40

IV - Reconversion / Transformation : Études de cas 44
1. Darwin, Caserne Niel, Bordeaux 44
2. Lille-Fives-Cail Babcock, Lille 48
3. Le lieu Unique, Nantes 52

V - Le projet En et Sur l'architecture 59
1. En quelques mots 59
2. Le patrimoine, élément de liaison 60
3. Le projet d'architecture 72

Conclusion 90

Annexe 97

Bibliographie 134

Iconographie 138

INTRODUCTION

Depuis quinze ans, nous avons vu apparaître en France un phénomène de désertification des centres villes, autrement dit une fuite de ces centres villes. Ce phénomène fait partie intégrante d'un mouvement plus large sensible au niveau européen. La désertification urbaine ou fuite des centres villes se caractérise par une fragilité économique. Celle-ci causée par différents facteurs, conduisant à plusieurs problèmes :

- Fermeture de commerces de proximités
- Diminution démographique
- Pertes d'emplois, etc,

Tout ceci favorisant l'étalement urbain en zone périphérique et renforçant la paupérisation des cœurs de ville.

Aujourd'hui, les villes moyennes touchées par ce phénomène de désertification accueillent plus d'un quart de la population Française. Véritable corollaire de l'urbanisation des grandes métropoles, cette problématique représente un enjeu crucial de développement urbain et économique. Chaque ville possède une valeur spécifique, par son territoire et son paysage, mais également par son histoire, sa culture, son patrimoine. Agir pour redynamiser ces villes moyennes revient donc à renforcer l'attractivité (économique, sociale) de tout le territoire.

Ces villes moyennes constituent par leur taille, un cadre de vie à échelle humaine pour les populations, ici la population française. Ces territoires qui incarnent l'espace «local» de beaucoup d'habitants, bénéficient de fondements historiques et sociaux riches. Le patrimoine architectural en fixe d'ailleurs encore aujourd'hui les repères de toute une population.
De plus, ces villes ont un rôle important à jouer à l'échelle du territoire, en tant que complémentaires des métropoles et territoires ruraux. Les centres-villes, les lieux les plus ancrés, représentent et nous révèlent toutes les singularités propres à un territoire, ils en dépeignent d'ailleurs les défis essentiels à relever afin de construire un meilleur avenir. En effet, c'est en s'appuyant sur leurs qualités et atouts qu'ils se développent cela par le biais de la prise en compte de leur dimension économique, sociale, culturelle mais aussi patrimoniale.

Nous allons donc tout particulièrement nous intéresser à la notion de patrimoine architectural et à sa capacité de mutation. Cette dernière étant un réel vecteur de transformation de l'environnement et de création de liens et d'interactions sociales.

Le patrimoine d'une ville fait partie de son histoire, de ses fondements, de sa culture. Les monuments et les ensembles historiques sont des témoins des civilisations passées. Les plus grands relatent de prestigieux faits historiques, artistiques, ou culturels, alors que les plus modestes, comme les maisons d'habitations, les fermes ou les petites boutiques sont l'expression plus subtile de l'art et de la tradition populaire.[1]

Causé par des mutations socio-économiques et des évolutions culturelles, certains bâtiments voient leur fonction d'origine disparaître, rendant ces derniers inutiles dans notre société actuelle. C'est pourquoi, je m'intéresse tout particulièrement à la transformation du patrimoine. Ce procédé ayant plusieurs qualités non négligeables, niveau historique, esthétique, économique, écologique, culturel, urbain.

" Transformer les édifices, c'est refuser d'effacer les mémoires qu'ils recèlent ".[2]

Cela permettrait de convertir des édifices qui ne répondent plus à la demande de l'époque en conservant la mémoire historique avec des infrastructures telles que des gares, des prisons, des églises, des casernes, des châteaux d'eau, etc. qui ont demandés une énergie considérable pour être bâtis. Le patrimoine architectural transmet l'héritage du territoire et fixe les repères du vivant.

" Le durable c'est le transformable". Christian de Portzamparc

En effet, il serait intéressant de lier ces problématiques : la désertification des centres villes et la transformation du patrimoine. Lier ces deux enjeux qui me tiennent à cœur, afin de créer une logique de projet, mise au profit de la collectivité. Concevoir un projet qui permettrait un meilleur vivre ensemble, dans un monde où les questions environnementales et sociales sont de plus en plus importantes.
Ainsi, en liant les qualités sociales et culturelles des lieux de rencontres et les qualités écologiques, énergétiques de la reconversion, j'aimerais poser les bases d'un projet. Celui-ci ayant pour but de redynamiser les centres villes, notamment dans le cas d'étude de Douai.

Douai est une ville où j'ai grandi, je l'ai découverte belle, dynamique et pleine de vie, puis je l'ai vu évoluer, se dégrader, s'appauvrir, se dépeupler, perdre son attractivité, son cœur de ville. C'est une ville du Nord de la France, ayant un patrimoine riche en histoire, qui rassemble tous les enjeux et critères liés à la problématique que je souhaite développer pour ce sujet de fin d'étude.

1 G.H.Bailly, *Le patrimoine architectural*

2 Guy Amsellem. *Un Bâtiment, combien de vies : La transformation comme acte de création*, Paris et Milan, Cité de l'architecture & du patrimoine et Silvana Editorial, 2015, p.7

Le fait de vivre directement cette désertification, d'être au cœur de la problématique, m'a permis d'envisager et d'aborder l'architecture développée d'une autre manière.

COMMENT LA RECONVERSION DU PATRIMOINE PEUT-ELLE AUJOURD'HUI ASSURER A LA VILLE UNE NOUVELLE DYNAMIQUE URBAINE ?

Afin de comprendre les causes de ce phénomène et de proposer des solutions dans le but d'aboutir à un projet cohérent, nous allons procéder en plusieurs temps.
Une première partie d'analyse du cadre historique, posant les bases du développement de la région et de Douai.
Une seconde partie étudie le phénomène de désertification, dans le cas particulier de Douai : ville témoin de la désertification. Évoquant ainsi les facteurs qui ont menés à cette désertification, les solutions proposées par les différentes politiques successives, mais aussi les enjeux et potentiels à mettre en place.
Ensuite, une troisième partie liée à la notion de patrimoine architectural. Celle-ci interrogeant les différentes méthodes d'intervention, en s'attardant sur la Transformation comme réponse aux modes de vie actuels.
Puis, une partie s'appuyant sur différentes études de cas, permettant d'identifier les caractéristiques nécessaires à la réussite d'une reconversion dans le but d'une revitalisation d'un quartier ou d'une ville.
Enfin, la partie du projet EN et SUR l'architecture s'appuiera sur les apports théoriques, les différentes études de cas observées et les données accumulées lors de participation et les échanges avec les acteurs de la ville, afin d'apporter une méthodologie et une logique économique, sociale et géographique au projet.

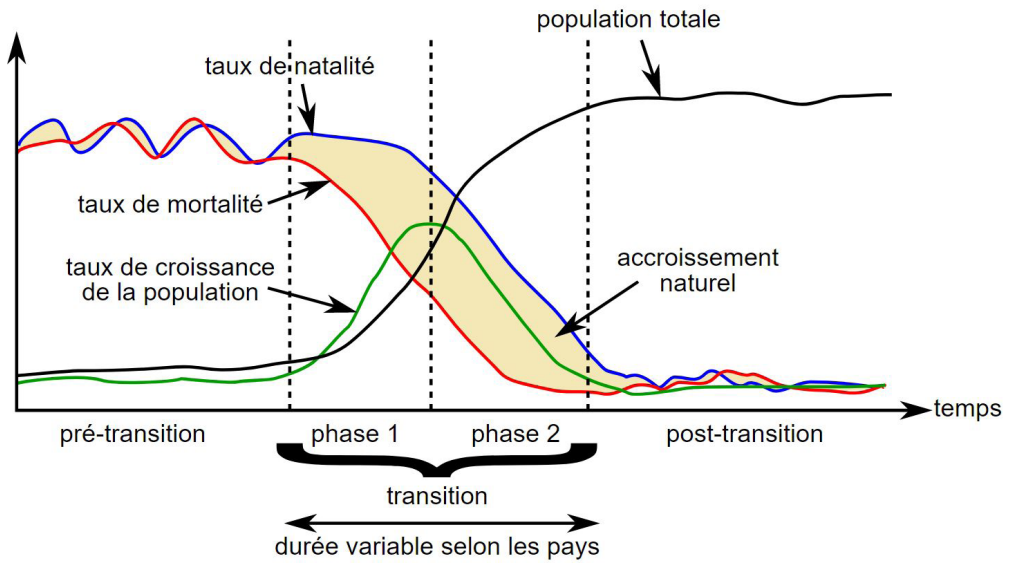

fig. 1 : La première révolution industrielle et la naissance du monde moderne

Afin de comprendre ce phénomène de désertification urbaine des villes, et plus particulièrement celles du Nord de la France, dans ce cas d'étude, Douai, nous allons étudier dans cette première partie : l'évolution, le développement et l'histoire de cette région.

I - Contexte historique : La Révolution industrielle

1. La Révolution industrielle à l'échelle de l'Europe

En Europe, XIXe siècle rime avec la notion de Révolution industrielle. Cela se réfère à un phénomène amorcé au siècle précédent avec l'invention notamment de la machine à vapeur. Suite à cette invention, l'Europe se modernise. Entre le début d'une urbanisation massive et le développement impressionnant des infrastructures, la Révolution industrielle a changé la face de notre continent.
Au cours du XIXe siècle, l'Europe va connaître une croissance démographique sans précédent, ce qui va favoriser l'arrivée de la première révolution industrielle. Cette dernière va s'appuyer sur le développement de nouvelles techniques agricoles, de nouveaux moyens de communications. Elle se caractérise par le développement de l'industrie textile et l'essor de la métallurgie.

Cette industrialisation est inégalement répartie en Europe, elle se concentre en Angleterre, au nord et à l'est de la France, et jusqu'à la Ruhr. Le reste du continent en est quasiment dépourvu.
Avec elle, naissent les grandes entreprises, moteur de la croissance; C'est le temps des usines. La Révolution industrielle transforme le territoire. C'est aussi l'avènement d'un nouveau type de villes, qu'on appellera les villes minières.

Le milieu du XIXe siècle va donc reposer sur l'utilisation de nouvelles sources d'énergie : l'électricité, le gaz et le charbon.
La Révolution industrielle a servi une évolution sociétale incroyable, permettant une croissance exponentielle ainsi que des transformations considérables au sein de cette société.

2. La Révolution industrielle à l'échelle de la France

La France va se différencier des autres Etats tels que les États-Unis ou encore l'Angleterre, car l'industrie Française ne cherchait pas une production de masse.
De plus, la France étant moins riche en charbon et en fer que ses voisins belges, allemands ou anglais, ses entreprises étaient de tailles moyennes. Ce phénomène d'industrialisation va mettre en avant l'importance des luttes sociales.

C'est à la suite de cela que le mouvement syndical et ouvrier se développera pendant la seconde moitié du XIXe siècle. D'autant plus dans le Nord-Pas-de-Calais, qui fut, en France, une des régions, voire la région emblématique de cette Révolution industrielle.

3 . La Révolution industrielle à l'échelle du Nord-Pas-De-Calais

Le Nord-Pas-de-Calais, ou plus précisément les Hauts-de-France depuis 2014, a été un acteur national, mais aussi européen, majeur, de l'histoire industrielle, et ce pendant plus d'un siècle. En effet, la région présente de nombreuses ressources et atouts favorables au développement de l'industrie : un réseau de canaux, bon nombres de ports, d'importantes ressources de charbon mais aussi une bonne situation géographique.
Les installations nécessaires au développement des nouvelles techniques et des nouvelles méthodes de production vont transformer le paysage industriel du Nord-Pas-de-Calais. Ainsi s'impose une domination liée aux traitements du charbon, du textile et de l'acier.

- Le charbon : Une découverte majeure :

Au cours du XIXe siècle, sont découverts, de multiples veines de houilles (gisement de charbon) dans le Bassin minier du Nord-pas-de-Calais. Cette région, alors grandement pourvue de charbon, en devient le premier producteur de France. Aujourd'hui, le bassin minier a perdu cette valeur industrielle et se compose essentiellement dans les villes de Douai, Béthune, Lens ou encore Valenciennes, d'emplois tertiaires.
Cependant, concurrencée par d'autres formes d'énergie et par d'autres pays, l'industrie du charbon va s'affaiblir et décliner.
Sur le plan architectural, l'industrie de la mine est à l'origine d'un bâti spécifique, le bassin minier sera d'ailleurs classé, le 30 juin 2012, au patrimoine mondial de l'Unesco.

Aujourd'hui encore, les mines sont toujours un symbole fort de notre région. Elles font partie de son identité ouvrière mais aussi de son patrimoine socioculturel. C'est en partie grâce à elles et à l'emploi qu'elles ont pu offrir à de nombreux ressortissants étrangers que s'est créé cette population aujourd'hui très hétéroclite mais aussi très unie.

- Le textile : une industrialisation, fabrication et innovations :

Le Nord est la première région de textile française, et malgré un déclin important, cette industrie y joue encore un rôle considérable. C'est également l'industrie la plus ancienne. Parmi les régions qui filent et tissent, la Flandre va vite chercher des fabrications élaborées et des débouchés lointains, imités, à partir du XIIe siècle par toutes les villes "drapantes", soit Douai, Lille et Arras.

Dès le Moyen-Âge les filatures mécaniques se développent pour délaisser la période du tisserand à main. Le secteur du textile va grandement évoluer avec les innovations techniques. En 1818, la machine à vapeur apparaît à Lille, ce qui va bouleverser l'organisation en place jusqu'alors. Les ateliers nombreux dans le secteur de Roubaix Tourcoing vont commencer à disparaître et, en parallèle, des filatures de coton vont se développer.

Le charbon et la machine à vapeur vont être de grands facteurs de développement notamment sur le plan des débouchés commerciaux, vecteur de richesse pour la région.

- La sidérurgie : une avancée considérable

Depuis le Moyen-Âge on fabrique du fer dans le Nord. Cette région réunit les facteurs idéaux pour la production de fer : le charbon de bois des forêts voisines, les cours d'eau et le minerai de fer superficiel du plateau ardennais y sont à disposition.

La situation géographique du Nord-pas-de-calais fut un réel atout et moteur de la croissance de l'industrie sidérurgique, d'autant plus grâce au développement des transports ferroviaires qui permettent alors le transport des minerais de charbon et de fer. En effet, cela a permis de développer grandement la production de masse de fonte puis d'acier, permettant, de ce fait, la production de pièces de machines textiles, d'éléments des machines à vapeurs et des rails de chemin de fer.

De grands complexes sidérurgiques vont voir le jour dans la première partie du XIXe siècle, notamment la *Société des hauts-fourneaux et des forges de Denain et Anzin* en 1849, fusion de la *Fonderie de Denain* et des Forges et *Laminoirs d'Anzin*.

À travers ces progrès techniques, l'industrialisation a créé une dynamique de territoire et un type d'architecture spécifique à chaque activité. Ces architectures ont évolué au travers des avancées techniques, des découvertes de matériaux de construction mais également grâce aux nouveaux processus de production.

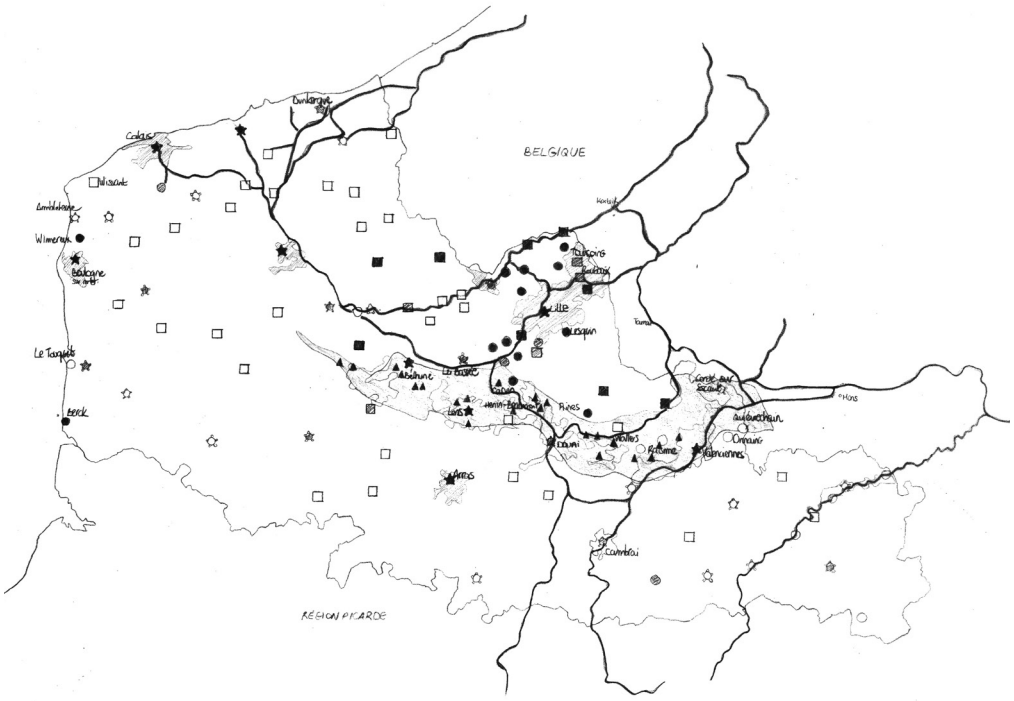

fig. 2 : Carte du Bassin minier, Nord-Pas-de-Calais

4. La Révolution industrielle à l'échelle de Douai

Douai, est une ville située dans le Nord de la France, au cœur de l'axe urbain du bassin minier. Elle représente une des villes majeures de cette conurbation au sud de Lille qui s'étend du Pas-de-Calais à la Belgique, avec Valenciennes, Lens et Béthune.(fig.2) Le Douaisis regroupe 35 communes et compte près de 152 000 habitants.

Le Douaisis a connu trois phases de développement :

- Une phase agraire basée sur les ressources de surface du territoire (la forêt et les cours d'eau).
- Une seconde basée sur la découverte des richesses du sous-sol qui a mené à une urbanisation et une densification le long des ressources de charbon et des voies de communication.
- Enfin, la troisième qui correspond à la fermeture des mines et la désindustrialisation du territoire, obligeant la réflexion sur la reconversion de son savoir-faire.

Douai est une ville fortifiée qui s'est développée grâce à une activité commerciale intense. Au Moyen-Âge, elle est la cité drapière et céréalière par excellence, puis devient cité universitaire au XVIe siècle. Ville Française depuis 1667, elle est également ville parlementaire et militaire.
Au XIXe siècle Douai est une ville assoupie, mais ce phénomène va évoluer avec l'arrivée du chemin de fer et de l'extraction de la houille ainsi que l'installation des industries.

Aujourd'hui, la ville est un haut lieu de l'autorité judiciaire de la région. Elle dispose notamment d'un tribunal de grande instance et d'une cour d'appel "célèbres" pour le jugement de nombreuses affaires médiatisées.
De plus, la ville a gardé sa capacité importante au niveau de l'enseignement supérieur qui existe depuis 1562.
Avec les guerres mondiales, son charme et son histoire sont mis à mal par la destruction de son paysage urbain. De ses anciennes fortifications, la ville ne gardera que la porte d'Arras de 1312, la porte de Valenciennes de 1453 et la tour des Dames du XVe siècle.
Cependant, certains monuments historiques ont été préservés : la collégiale Saint-Pierre dont la tour monumentale est du XVIe siècle, le refuge d'Hénin-Liétard (XVIIe), le couvent des clarisses (XVIe), l'ancien Hôtel-Dieu (XVIIe), l'ancienne fonderie (XVIIe), la maison des deux tours et les salles d'Anchins (XVIIe et XVIIIe), ainsi que son Beffroi et divers bâtiments militaires (Hôpitaux, Caserne...).

En 2005, les beffrois du nord de la France, 11 pour le Nord, dont celui de Douai, et 6 pour le Pas-De-Calais, sont inscrits, par l'Unesco, au patrimoine mondial de l'Humanité. Au Moyen-Âge, à partir du XIe siècle, ils constituent les symboles de l'indépendance de la commune et de la conquête des libertés civiques. Leur fonction est pratique, ils sont à la fois, tour de guet, salle des cloches qui rythme la journée, prison et tribunal. En 1390 est édifié le beffroi de Douai en grès de style gothique. (fig.3)

" Il y a là le plus joli beffroi de ville que j'aie encore vu… Il me semble encore entendre ce joyeux carillon qui s'en échappait, comme la vapeur naturelle de cet amas de clochetons." Victor Hugo

De plus, de nombreuses maisons ont été préservées dont la maison de Gayant qui abrite les géants de la ville, les plus anciens du Nord, qui ne sortent que trois jours par an pendant les fêtes de Gayant.
Une des particularités incontournables des grandes cités du Nord Pas de Calais sont les géants. Certains se voient attribuer l'origine de la cité, comme à Lille ou à Douai. Les plus célèbres, de très loin, sont les géants de Douai, qui sont les vedettes de la procession annuelle depuis 1530. Ils sont devenus le symbole de la ville, d'où le surnom de la ville de Douai aussi appelée "Ville des Géants".

Depuis plus de 450 ans, Gayant incarne l'image de rassembleur social et beaucoup de Douaisiens se disent et se reconnaissent "enfants de Gayant". C'est lors de la procession en l'honneur de saint Maurand en 1530, saint patron protecteur de Douai, qu'apparaît pour la première fois Monsieur Gayant. (fig.4)
Ce personnage au corps d'osier, fabriqué par la corporation des manneliers, s'impose immédiatement comme l'emblème de la ville. Chaque année, pendant trois jours en Juillet, lors des fêtes de Gayant, la ville est parcourue par ses Géants. Ces Fêtes de Gayant sont classées au patrimoine mondial de l'Unesco.

Douai possède une bonne situation géographique favorable à un dynamisme économique, puisqu'elle se situe au carrefour de l'Europe et est le centre de voies de communications variées (autoroutes, aéroport, TGV, port fluvial…).
De plus, la rivière Scarpe borde la ville et la Scarpe moyenne la traverse, éléments qui ont été et sont des atouts pour la ville. Cela va lui permettre de bénéficier du projet du Canal Seine Nord Europe qui constitue un grand pôle d'échange et un potentiel de développement économique important.

D'une ville dynamique à une ville désertique, nous allons maintenant étudier le changement de cap de la ville de Douai et ce qui a mené à sa situation actuelle.

fig. 3: Hôtel de ville et Beffroi de Douai

fig. 4: Famille Gayant

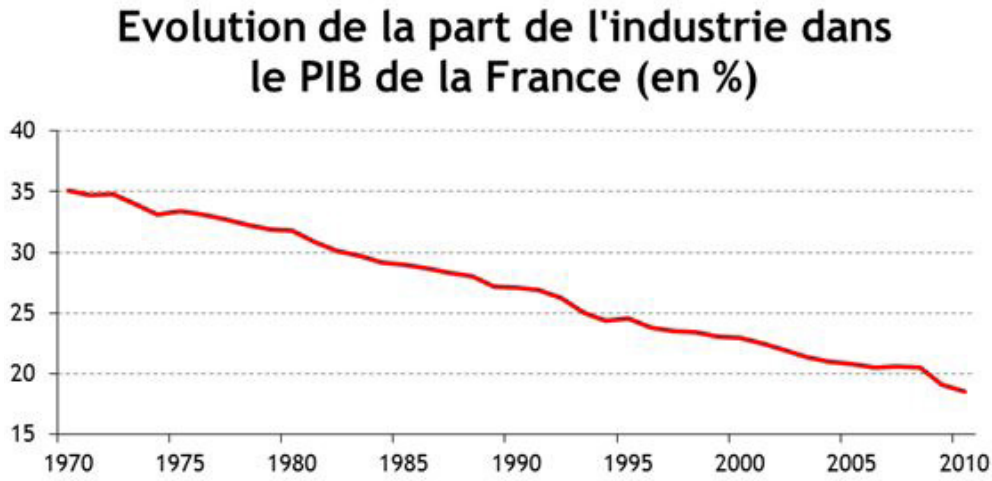

fig. 5: Désindustrialisation : Causes et conséquences

II - La désertification, perte de centralité : la paupérisation des villes

1. Désindustrialisation : causes et conséquences

Depuis les années 1970, en Europe, de nombreux pays subissent la désindustrialisation. Ce processus correspond à la disparition progressive des activités industrielles d'un pays, d'une région ou d'une ville. Elle est causée par plusieurs facteurs :

- Le développement du secteur tertiaire au niveau économique
- La délocalisation des activités
- La concurrence d'autres pays qui produisent à des coûts moindres
- La disparition de certaines activités obsolètes

Cette désindustrialisation pourra donner lieu dans certains cas à une reconversion des activités. Elle est également la clé de compréhension de l'organisation spatiale des territoires qui ont été les plus industrialisés, comme les bassins textiles, bassins miniers, ou sidérurgiques.

2. Le cas du Nord Pas de Calais

À partir des années cinquante, la partie production du Nord-Pas-de-Calais subit de redoutables changements et pertes, causés principalement par l'affaiblissement des ressources et la concurrence d'autre pays qui produisent à moindre coût. Les activités qui font le dynamisme économique de la région (textile, exploitation du charbon, sidérurgie) connaissent de grandes difficultés.

En effet, l'industrie commence à décliner : la sidérurgie se délocalise petit à petit vers les côtes, l'industrie charbonnière décline jusqu'à disparaître et l'industrie du textile se voit totalement restructurée. On observe un changement radical d'exploitation.
Néanmoins, le passage d'un système d'industrie a un système d'exploitation et de service ne s'est pas opéré de façon totale. On observe un développement de multiples activités nouvelles au sein de la région, telles que la grande distribution, les services marchands, ou encore la construction automobile. L'installation de l'industrie automobile dans les années 1970 a été un facteur important de développement, de dynamisme et d'emploi à l'heure de la fermeture des mines et de la crise du textile.

Cependant, ces nouvelles activités ne permettront pas de combler les pertes d'emplois créées par la chute de l'industrie dans des activités plus traditionnelles, ceci produisant une hausse du taux de chômage au sein de la région; cette dernière restant, malgré tout, une des plus industrialisées de France.

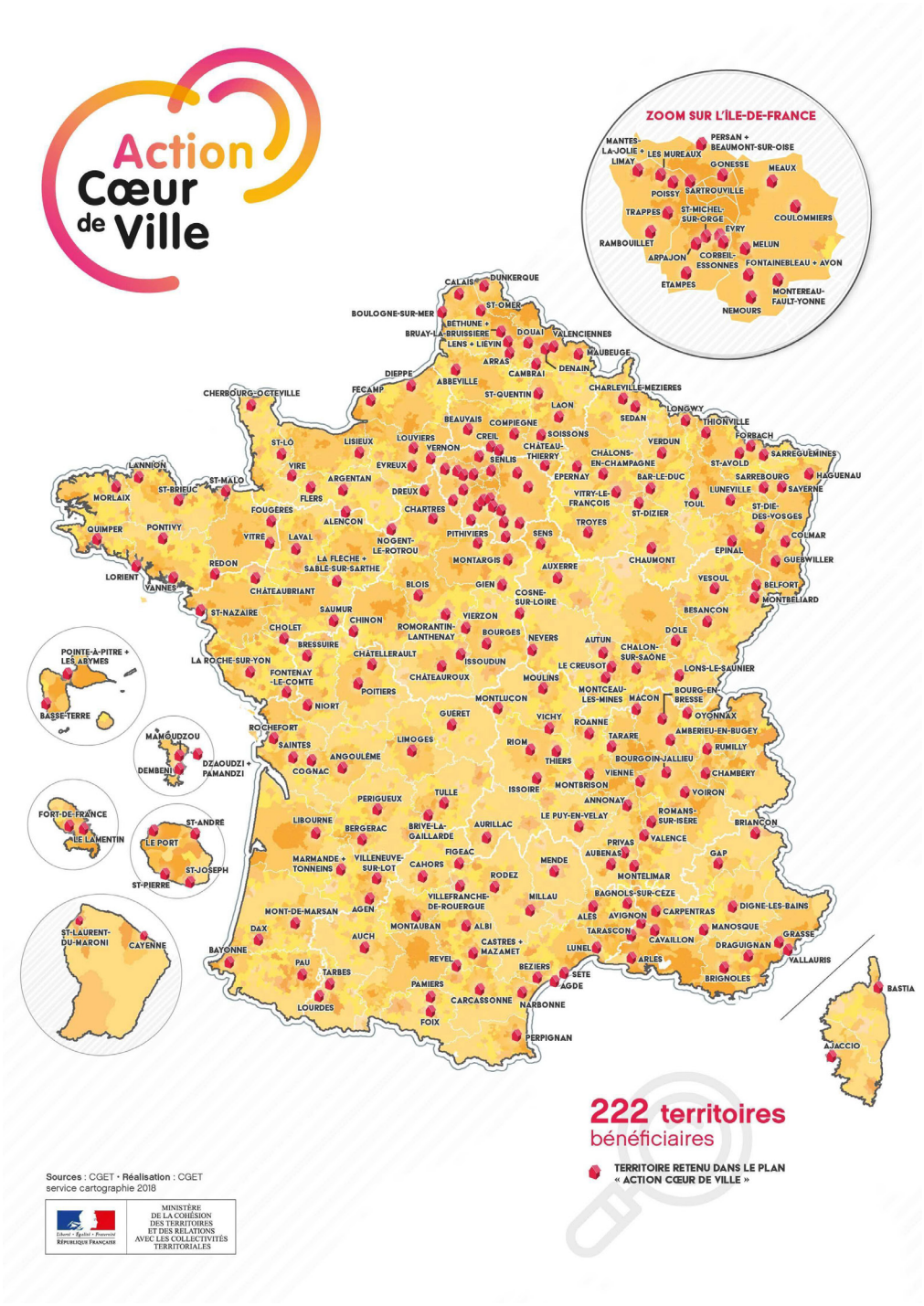

fig. 6: Villes bénéficiant du programme «Action cœur de ville»

3. Les politiques de redynamisation face à la désertification

Afin de revitaliser la région et lutter contre ces différents problèmes : pertes de population dans les villes moyennes, perte de centralité, de cohérence territoriale, etc.., plusieurs politiques ont été misent en place, au sein de la région mais aussi à l'échelle de la France. Nous allons donc en étudier trois qui servent la redynamisation du territoire.

- "Action cœur de villes" :

Le programme "Action cœur de villes" est né à la suite de nombreux ouvrages et rapports publics. Ces derniers posent le diagnostic de problèmes grandissants dans de nombreuses villes moyennes : la perte d'attractivité et la désertification de ces villes. Le gouvernement français a donc lancé un programme de revitalisation de ces espaces urbains, qui sont les villes moyennes.

Cette nouvelle politique, datant de Mars 2018, négociée et élaborée en partenariat avec les acteurs financiers, les élus, les acteurs techniques, et économiques, a pour but de servir les territoires et leurs habitants. Elle s'engage à répondre à deux défis principaux : consolider leur place d'élément déterminant de développement du territoire et enrichir la qualité de vie des habitants des villes moyennes.
Ceci afin de pousser les acteurs de l'urbanisme, du logement ou encore du commerce à se réapproprier les centres-villes mais aussi dans le but d'appuyer les actions des collectivités locales. Cela, tout en favorisant la préservation ou l'installation de nouvelles activités en coeur de ville, améliorant la qualité de vie dans ces villes moyennes.

Ce plan vise donc à redonner de l'attractivité et du dynamisme aux centres des villes moyennes. Ces villes sélectionnées, au nombre de 222 sont réparties dans toutes les régions, la ville de Douai en fait partie. (fig.6)
Afin de fixer et consolider cette revitalisation de territoire, chaque protocole est basé sur 5 axes structurels:

- Valoriser le patrimoine, les formes urbaines et l'espace public
- Procurer l'accès aux services publics et aux installations ou équipements
- Permettre un développement commercial et économique équilibré
- Développer les connexions, l'accessibilité et la mobilité
- Favoriser la réhabilitation afin de proposer des logements attractifs en centre-ville.

De plus la particularité du programme "Action cœur de Ville" est la liberté que l'État laisse aux élus locaux. Cette liberté est justifiée par le fait que le maire connaît sa population, les atouts et les faiblesses de son territoire.

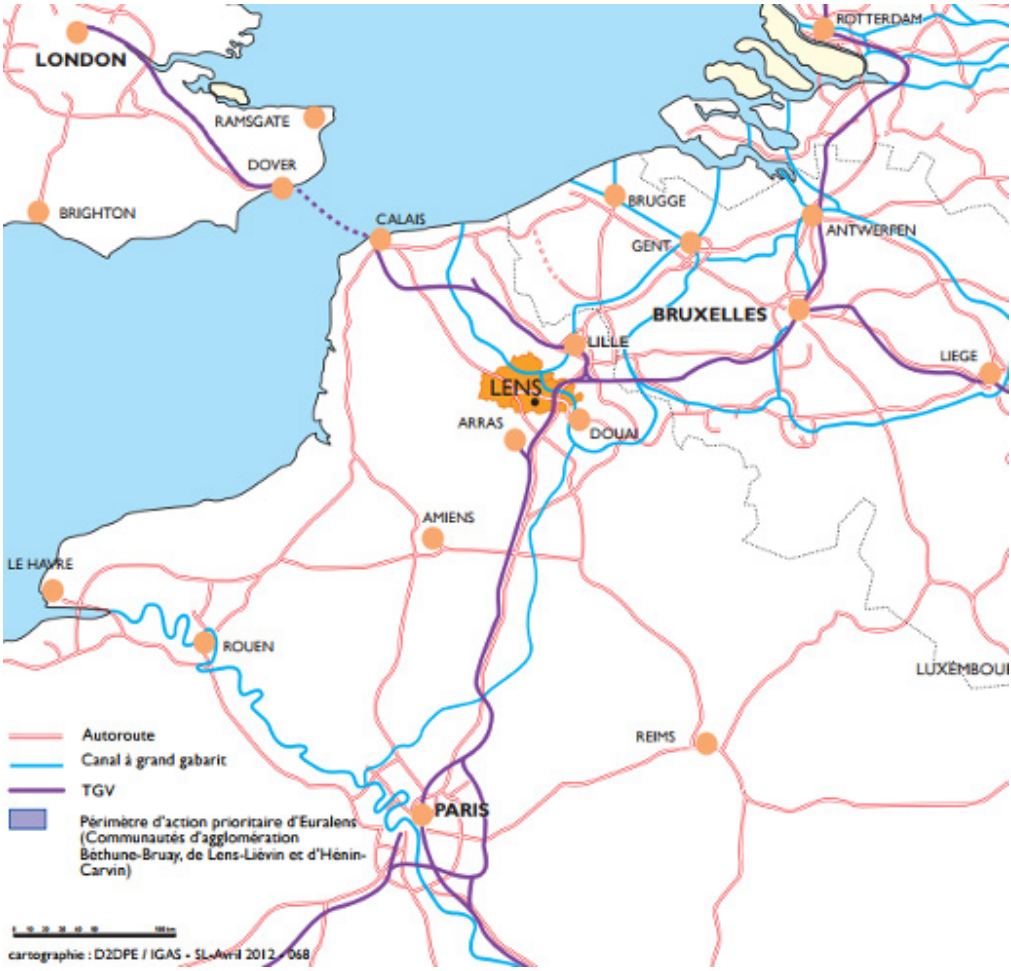

fig. 7: Euralens sur la carte de l'Europe

-EURALENS, Au cœur d'une nouvelle métropole, une dynamique inédite :

Le forum Euralens est né de la volonté de réactiver et de réinventer le territoire du Nord-Pas-de-Calais issu du Bassin minier. En effet, depuis quelques années, on observe un essor de l'activité grâce notamment à l'arrivée du Louvre-Lens, qui a un rayonnement mondial, mais également grâce à l'inscription du territoire au patrimoine de l'Unesco. Différents acteurs interviennent pour rendre ce projet possible, les élus, les membres de la société civile, les techniciens, etc.

Les valeurs d'Euralens se veulent portées sur l'avenir, en favorisant les projets aux initiatives durables et innovantes en termes d'économie, d'urbanisme et de culture.

De plus, la situation géographique privilégiée du bassin minier, de sa population dense et de ses dessertes favorables aux échanges commerciaux, sont autant de facteurs et points de départs de la dynamique d'Euralens.
Le but du projet est ici de créer une cohérence pour la région Nord-Pas de Calais-Picardie, les villes étant toutes inscrites dans un même contexte historique du bassin minier. L'espace alors construit crée un maillage territorial qui est l'un des plus dense de France. (fig.7)

Afin de favoriser le développement de ce maillage, un plan directeur nommé "Euralens centralité" a été mis en place par le paysagiste Michel Desvigne et l'architecte Christian de Portzamparc. Ce plan pose les fondements du "*passage d'un archipel noir à un Archipel vert*". [3]
En effet, Michel Desvigne a observé les paysages hérités de la mine, noirs hier et devenus verts aujourd'hui. Ce plan visant à valoriser les espaces de nature et de loisirs, a ainsi donné naissance au projet de "Chaîne des parcs".

Ces projets répondent à des enjeux de développement et de préoccupations actuelles, avec comme objectifs de redonner un maillage cohérent afin que cette chaîne des parcs deviennent moteur de développement économique et touristiques pour la région.

De plus, Euralens souhaite donner une identité collective de "métropole durable d'Euralens" et, pour se faire, le plan directeur met en place des projets de développement possédant des qualités environnementales, architecturales, sociales et culturelles nouvelles.

3 https://www.euralens.org/territoire/histoire/du-noir-au-vert.html

fig. 8 : Tracé du projet Seine-Nord-Europe

- Canal Seine-Nord Europe :[4]

Le projet du Canal Seine-Nord Europe a vu le jour grâce à l'Union européenne, l'État et les Collectivités territoriales (Région Hauts-de-France, Département du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Oise). Ce canal, qui sera à grand gabarit, est dirigé par une Société publique créée en mai 2017 spécifiquement pour ce projet.

Le projet a pour but de relier le bassin de la Seine à celui de l'Escaut, afin de proposer une solution alternative de circulation des poids lourds, où actuellement sur cet axe Nord-Sud, les marchandises circulent presque exclusivement par la route.

Cela permettant ainsi de faciliter les échanges entre l'Europe du Nord et les ports de Dunkerque, le Havre et Rouen. Le canal Seine-Nord Europe sera par conséquent, un facteur de développement économique pour la région des Haut-de-France.

4 https://www.canal-seine-nord-europe.fr/Objectifs

4 . Douai, la désertification urbaine

Aujourd'hui en France, les villes moyennes sont confrontées à plusieurs phénomènes : la désindustrialisation, la perte de dynamisme économique, ainsi qu'un conflit dû à leur position géographique (parfois situées entre des métropoles et des plus petites villes).

La ville de Douai regroupe ces différents problèmes, c'est pourquoi je l'ai choisi comme terrain d'étude pour ce sujet. Ces problèmes lui permettant néanmoins de participer au plan "Action cœur de ville".

- Une Perte de centralité :

La ville de Douai était, jusque dans les années 1970, une ville qui attirait et rayonnait par son rôle de centralité, sur le plan commercial mais également par son aspect de vieille ville historique et bourgeoise. Elle était surnommée par les habitants du bassin minier le "petit Paris".[5] Elle était le siège de plusieurs pôles : l'École des mines, la cour d'appel, le centre majeur de formation d'enseignants, etc. Ce qui avait pour avantage de la doter d'une population de cadres.

Comme nous l'avons vu précédemment, la chute des activités qui faisaient le dynamisme de la région dans les années 1970 a eu de nombreuses conséquences et changements pour la population de cette région. Une baisse de population générale, un appauvrissement brutal dans l'ensemble du bassin minier ainsi qu'une diminution d'emploi ont été les principals conséquences de la fermetures des usines.

Tous ces phénomènes ont engendré, pour Douai, la fin d'une fonction de centralité forte. La ville a perdu sa place de lieu de résidence majeure pour les cadres de l'industrie et sa position de centre de décision majeur. Ceci, malgré la reconversion vers l'industrie automobile, avec l'installation dans les années 1970 de l'usine Renault, qui reste le premier secteur d'emploi dans la région avec 80 000 salariés, et de l'imprimerie nationale.

Les secteurs qui font la réputation de la ville, tels que, sa Faculté de Droit qui a ouvert en 1990, ou le tribunal de grande instance, ne suffisent pas à contrebalancer la fermeture ou la délocalisation d'institutions. Comme par exemple, la fermeture de l'IUFM et la fusion de l'École des Mines avec Télécom Lille.

5 CHEREAU, Frédéric, " ACTION CŒUR DE VILLE", L'EXPÉRIENCE DE DOUAI, le 22 Novembre 2019 (consulté le 03 Décembre 2019)
Adresse URL :https://jean-jaures.org/nos-productions/action-coeur-de-ville-l-experience-de-douai

Le problème de la désindustrialisation et de l'appauvrissement lié à l'histoire minière n'est pas le seul facteur de désertification urbaine dans le Nord.[6] En effet, depuis les trente glorieuses un nouveau phénomène apparaît : celui du transfert des activités du cœur des villes vers leurs périphéries.

À ce phénomène de développement des zones commerciales en périphérie des agglomérations, s'ajoute celui de l'installation des rocades automobiles et des lotissements pavillonnaires. Ces installations en dehors de la ville augmentent la perte de densité des centres et l'appauvrissement des villes moyennes.

La ville de Douai, souffre particulièrement au niveau commercial. En effet, la zone commerciale de Hénin-Beaumont et Noyelles-Godault, l'une des plus grandes de France se trouves à moins de 20 minutes en voitures. Cette zone est située dans le Pas-de-Calais et ne dépend donc pas des choix politiques du Douaisis.

Tous ces phénomènes combinés expliquent la perte d'attractivité résidentielle, ce qui a engendré une forte baisse de la population au sein de la ville de Douai. Cette dernière est en décroissance démographique depuis plusieurs années à la faveur des communes périphériques et d'autres territoires. La population de Douai a augmenté jusqu'en 1968 pour atteindre 49 187 habitants, et depuis, la population ne cesse de diminuer, la ville a perdu 10 000 habitants, soit 1/5e de sa population depuis cette date.

- "Action cœur de ville" à Douai :

Face à cette situation, liée à la fuite des commerces hors du centre-ville, à la perte d'emplois mais également à la fuite de ses habitants, la ville travaille depuis 2014 à un plan de reconquête. Ce plan de reconquête s'articule autour de plusieurs actions basées sur différents constats : valoriser le cadre urbain et le commerce ainsi qu'amener de l'animation.

Afin d'encadrer ce travail, un comité d'Assise de l'attractivité a été mis en place en 2016. Plusieurs acteurs ont été consultés afin de définir une stratégie commune : Les commerçants, les syndicats des transports, le schéma de cohérence territorial, l'agglomération ainsi que l'État. Ce comité est donc devenu celui du projet " Action coeur de ville", dont bénéficie Douai depuis 2018. [7]

6 RAZEMON Olivier. *Comment la France a tué ses villes*, Paris, l'écopoche, 2019, p.79

7 CHEREAU, Frédéric, " ACTION CŒUR DE VILLE", L'EXPÉRIENCE DE DOUAI, le 22 Novembre 2019 (consulté le 03 Décembre 2019)
Adresse URL :https://jean-jaures.org/nos-productions/action-coeur-de-ville-l-experience-de-douai

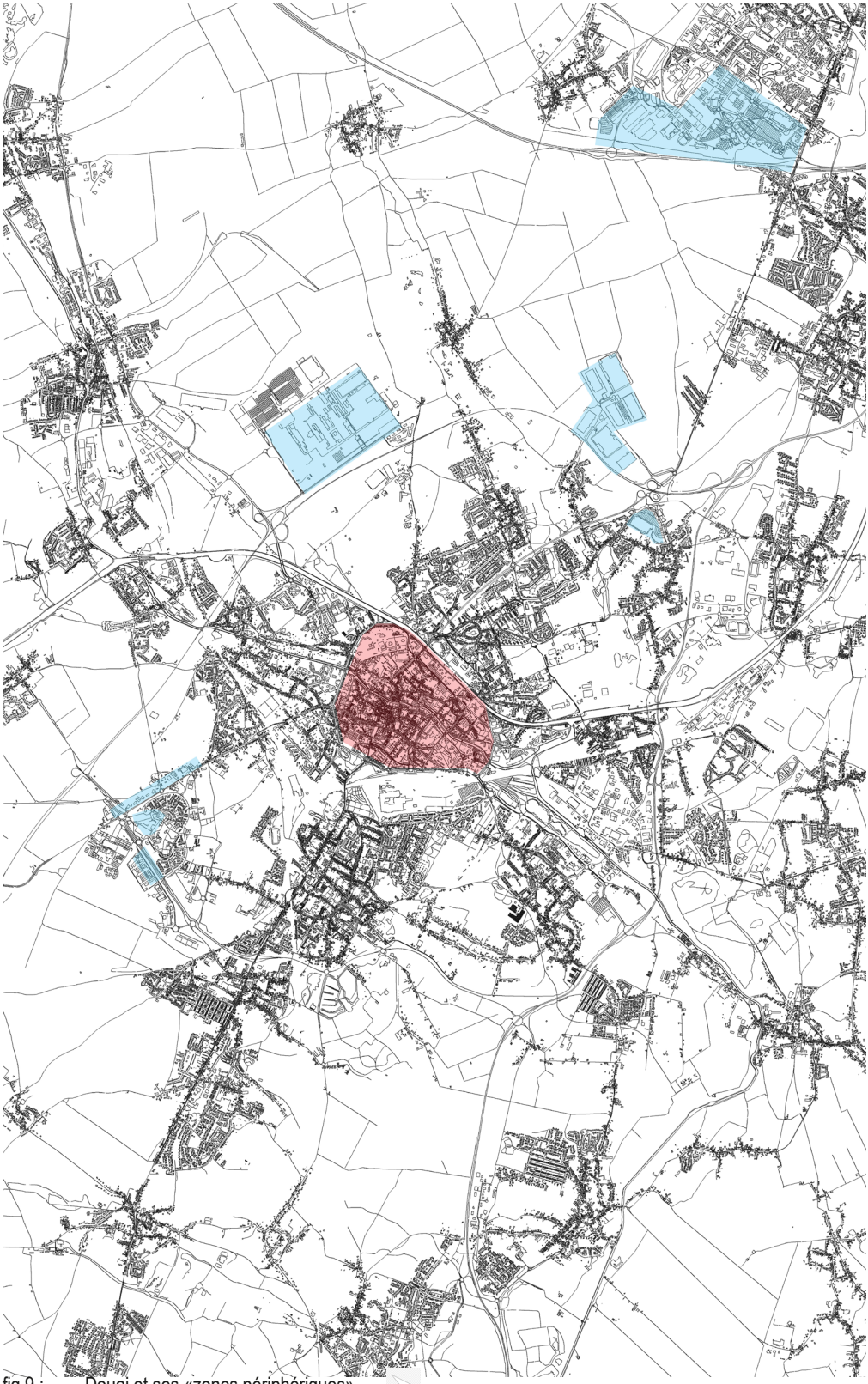

fig.9 : Douai et ses «zones périphériques»

En 2017, la ville a fait une étude globale ou les citoyens et commerçants ont été invités à participer et à partager leurs souhaits et intentions. Ce projet s'est appuyé sur la base de la convention "Action cœur de ville". De cette étude sept enjeux majeurs sont ressortis [8] :

- Redonner de l'importance aux bords de Scarpe et sa place au Vieux-Douai
- Favoriser un centre-ville piéton par une approche de mobilier urbain.
- Lutter contre la vacance commerciale
- Apporter en permanence de l'animation dans le centre-ville
- Accompagner les porteurs de projets ainsi que les commerçants
- Lutter contre la vacances et la dégradation de l'habitat en centre-ville.
- Reconquérir le centre-ville

Dans une publication pour l'Observatoire de l'expérimentation et de l'innovation locale de la Fondation Jean Jaurès, Frédéric Chéreau, maire de Douai revient sur l'application du dispositif "Action Cœur de ville" mis en place en 2018. Selon lui, le retour du plan "Action cœur de Ville" est positif dans l'ensemble, même si quelques ajustements sont nécessaires. Il souligne la mobilisation de tous les acteurs nationaux et locaux, permettant ainsi la mise en place de solutions concrètes pour la ville de Douai.[9]

Comme nous l'avons vu précédemment, la commune de Douai est en décroissance démographique depuis plusieurs années, à la faveur des communes périphériques et d'autres territoires. Pourtant, le Douaisis possède des paysages très différents, industriels, ruraux ou naturels. Toutefois, il possède également un patrimoine diversifié qu'il convient de valoriser, faire vivre, réparer ou faire évoluer, pour une reconnaissance juste et une réappropriation au profit des besoins actuels et futurs.

C'est pourquoi, le renforcement de l'attractivité du centre-ville et de son patrimoine pourrait être une orientation stratégique majeure pour l'image, le rayonnement et le développement du Douaisis, et plus largement du bassin minier.

Nous allons maintenant étudier comment la transformation architecturale peut donc être une source de redynamisation de la ville.

8 CHEREAU, Frédéric, " ACTION CŒUR DE VILLE", L'EXPÉRIENCE DE DOUAI, le 22 Novembre 2019 (consulté le 03 Décembre 2019)
Adresse URL :https://jean-jaures.org/nos-productions/action-coeur-de-ville-l-experience-de-douai
9 Ibid

fig.10 : Intervention et représentation d'E.Viollet-le-Duc, Notre-Dame de Paris

III - La transformation architecturale, alternative de la destruction

1. La notion de “patrimoine”

À l’origine, le mot patrimoine vient du latin *patrimonium* qui désigne “l’héritage du père”, soit les biens propres que l’on transmet de génération en génération, faisant appel à la notion de transmission. C’est à partir de la renaissance que l’on voit apparaître la notion de patrimoine commun. Ce n’est qu’après la Révolution française, le vandalisme et les destructions que l’on prend conscience de l’importance du patrimoine et de sa protection en France.

De nos jours, la notion de “patrimoine” a évolué et s’étend au-delà de la conservation de monuments. Elle recouvre désormais un ensemble de biens qui peuvent être matériels ou immatériels, à caractère naturel ou culturel, architectural ou historique. Les biens matériels regroupent l’œuvre de l’Homme : les constructions physiques d’architecture ou d’urbanisme. Le patrimoine immatériel, quant à lui, correspond à différentes formes, non physiques, comme le chant, la danse, la musique, etc., plus en lien avec les coutumes culturelles.

Par conséquent, nous pouvons donc qualifier de patrimoine tout élément qui suscite un intérêt collectif et qui a un intérêt de transmission aux générations futures. Le patrimoine représente, en partie, le capital culturel d’un pays, d’un territoire. Il est le témoin d’une vie, d’une époque et du temps. Les différents domaines que regroupent le patrimoine se complètent, c’est pourquoi, le transmettre, le valoriser, le faire vivre, l’utiliser comme outil de développement économique et de vie est un enjeu collectif. Ceci pouvant être une réponse à des problèmes tels que la désertification des villes moyennes.

2. Intervenir sur le patrimoine

La notion de patrimoine à connu plusieurs courants de pensées avec plusieurs grands théoriciens. Deux grands théoriciens se confrontent quant à leurs idées concernant la restauration d’édifice.
Le premier, Eugène-Viollet-le-Duc (1814-1879), architecte et archéologue du bâti, il souhaitait corriger le bâtiment, le restaurer entre le nouveau et l’ancien en créant des éléments qui n’avaient peut-être jamais existé.

“ Restaurer un édifice, ce n’est pas l’entretenir, le réparer ou le refaire, c’est le rétablir dans un état complet qui peut n’avoir jamais vraiment existé à un moment donné ” Eugène-Viollet-le-Duc

Tant dis que, le second, John Ruskin (1819-1900), écrivain et poète, refusait la restauration des monuments anciens. Selon lui, la restauration envisagée par E.Viollet-le-Duc est contre nature et revient à détruire le bâtiment et son authenticité. Ruskin envisage le bâtiment comme une relique qui ne doit pas être modifiée, mais seulement consolidée. Il fut le premier à reconnaître la valeur et à promouvoir la conservation d'un héritage modeste, celui des architectures modestes et vernaculaires qui constituent, en particulier, le tissu des villes anciennes.

Cependant, d'autres théoriciens ont également permis de faire avancer le monde du patrimoine architectural grâce à leurs propos, notamment au début du XXe siècle, durant lequel est mis en évidence l'importance du tissu urbain.
Camillo Sitte, théoricien prônant la conservation de l'existant qui évolue avec les modes de vie, est à mi-chemin entre les discours divergents de Viollet-le-Duc et John Ruskin. Sa théorie est fondée sur la notion d'authenticité, affirmant que le présent a priorité sur le passé. Cela signifiant, selon lui, que la restauration peut être légitime, si elle se garde d'imiter l'original. À en croire C.Sitte, le monument est une superposition de différentes périodes qui doivent toutes être respectées. C'est de son œuvre que découle la charte d'Athènes, qui est, aujourd'hui, un élément de référence pour la restauration de monument avec la charte de Venise.

Dans *L'allégorie du Patrimoine*, Françoise Choay exprime les différents concepts de restauration du patrimoine selon E.Viollet-le-Duc et John Ruskin. Elle présente également une synthèse de ces deux théories faites par G.Giovannoni. Ce dernier prône un patrimoine modernisé où l'intervention contemporaine est différente de la partie d'origine. L'ancien est replacé dans le contexte sociétal et évolue avec celui-ci.
Gustavo Giovannoni (1873-1947) est l'inventeur du concept du "patrimoine urbain", entre autres choses. ***" La conservation vivante et non muséale des villes et des tissus anciens est partie intégrante tout à la fois de sa prospective de l'urbanisme et de son activité professionnelle. "*** [10]
La question posée devient alors : comment faire cohabiter l'ancien et le moderne, au profit de l'attractivité de la ville et de son patrimoine, sans l'inscrire dans une contemplation mélancolique de l'ancien, ni une exagération de la modernité? [11]

Ce concept et cette pensée de G.Giovannoni vont être la base de ma réflexion concernant l'intervention sur le patrimoine lors de l'atelier En et Sur l'architecture.

En effet, comme nous l'avons évoqué avec les Chartes d'Athènes et de Venise, la politique du patrimoine impose aux architectes une notion de restauration et de mutation d'anciens monuments, ouvrant ainsi sur la question du degré de modification de l'existant. Faut-il conserver, restaurer, réhabiliter, convertir/ transformer, démolir, etc ?

10 CHOAY Françoise, *Le patrimoine en questions : Anthologie pour un combat*, Éditions Seuil, coll « La couleur des idées», Paris, le 22 octobre 2009, p.167
11 Ibid

3. Les différents modes d'intervention

- La restauration selon la charte de Venise, vise à restaurer les bâtiments en respectant l'authenticité de celui-ci. Ces interventions doivent être réalisées suite à divers études archéologiques et historique du bâtiment. [12]
Ce mode d'intervention fige le patrimoine dans le temps, la forme est privilégiée à l'usage, et le déconnecte ainsi de son contexte actuel.[13]

- La conservation, au même titre que la restauration des monuments, vise à sauvegarder tout autant l'œuvre d'art que le témoin d'histoire.[14]

- La réhabilitation consiste, quant à elle, à remettre aux normes actuelles de l'habiter : mise à niveau de la construction, sans changer la fonction initiale.

- La réutilisation consiste à remplacer la fonction initiale du bâti par une fonction à laquelle il n'était pas destiné. Dans ce mode d'intervention, la valeur patrimoniale du monument n'est pas le point déterminant du processus, bien souvent, ce sont des raisons économiques qui imposent un recours à la réutilisation.[15]

- La restructuration, **la requalification** et **la régénération** sont des procédés qui s'appliquent dans un contexte de renouvellement urbain, ils visent à redynamiser et améliorer un quartier ou un territoire. Ces interventions globales peuvent inclure la reconversion de bâtiments.

- La reconversion / transformation consiste à conserver un patrimoine en lui attribuant une nouvelle fonction. Ainsi, l'identité architecturale du patrimoine est conservée, respectée et, contrairement à la réutilisation, la nouvelle intervention s'inspire de l'existant.[16]

12 CHOAY Françoise, *Le patrimoine en questions : Anthologie pour un combat : La conférence de Venise*, Éditions Seuil, coll « La couleur des idées», Paris, le 22 octobre 2009, p 197
13 Ibid
14 CHOAY Françoise, *Le patrimoine en questions : Anthologie pour un combat : La conférence de Venise*, Éditions Seuil, coll « La couleur des idées», Paris, le 22 octobre 2009, p 196
15 REAL, Emmanuelle. Reconversions. *L'architecture industrielle réinventée.* In Situ, Revues des Patrimoines. 2015, https://journals.openedition.org/insitu/11745#tocto4n9, article 42
16 REAL, Emmanuelle. Reconversions. *L'architecture industrielle réinventée.* In Situ, Revues des Patrimoines. 2015, https://journals.openedition.org/insitu/11745#tocto4n9, article 43

Dans son œuvre *L'Allégorie du patrimoine,* Françoise Choay dénonce le culte actuel du patrimoine parlant d'un universalisme patrimonial. Le patrimoine devient banal et universel, le rendant touristique avant d'être un lieu de vie.

De là, les notions de conservation et de restauration posent des limites. La conservation ne peut s'appliquer à tous les monuments, au risque de se retrouver dans une société entièrement tournée vers son passé et avec des bâtiments sans autre fonction que muséale ou touristique.
Or, la population augmente, nos modes de vie et nos besoins évoluent. En effet, il existe une nécessité d'adapter ces bâtiments au risque qu'ils soient démolis.
Cependant, chaque bâtiment n'a pas la même importance, c'est pourquoi il est plus juste d'analyser et de repérer ceux qui pourraient apporter un plus à la ville et ceux qui ne seraient pas une perte pour la mémoire collective.

C'est pourquoi, la notion d'adaptation, de mutation, de **transformation** paraît être la plus juste pour notre société actuelle et dans le cas de la problématique posée.

4. La transformation

L'architecte Philippe Robert souligne le caractère négatif du préfixe "re" : reconversion, réhabilitation, rénovation, reconstruction. Il milite au contraire pour l'usage du préfixe "trans-" : car, selon lui, intervenir sur un bâtiment c'est aussi le transformer.[17]

"Transformer les édifices, c'est refuser d'effacer les mémoires qu'ils recèlent."[18]

Ces verbes sont, d'après l'architecte, la marque d'une "orientation vers le futur". L'intervention architecturale de transformation permet de ne plus considérer le patrimoine comme une relique du passé, mais comme un héritage, porteur de vie, qu'il est de notre devoir de faire revivre.

Françoise Choay l'explique d'ailleurs dans l'introduction de son œuvre *Le patrimoine en question.* Elle évoque l'urgence d'une prise de conscience et trois fronts de lutte à mener : l'éducation et la formation ; l'utilisation éthique de nos héritages édifiés ; la participation collective à la production d'un patrimoine vivant.[19]

17 TEXIER, Simon. *L'architecture, pour les nuls*, Paris, First Editions, 2013, p 291
18 Guy Amsellem. *Un Bâtiment, combien de vies : La transformation comme acte de création*, Paris et Milan, Cité de l'architecture & du patrimoine et Silvana Editorial, 2015, p.7
19 CHOAY Françoise, *Le patrimoine en questions : Anthologie pour un combat*, Éditions Seuil, coll « La couleur des idées», Paris, le 22 octobre 2009, p. XLIV

Dans un second temps, elle explique que l'objectif est réalisable sous ces conditions :

- Doter ces lieux de nouveaux usages adaptés à la demande sociétale contemporaine
- Renoncer au dogme de leur intangibilité et au formalisme de la restauration historique
- Savoir procéder aux transformations nécessaires en associant le respect du passé et la mise en œuvre des techniques contemporaines de pointe.[20]

Cependant, ces transformations doivent être guidées par un usage, un programme utile, avec des objectifs qui bénéficient à la population. Cela au risque de faire une architecture de musée dans laquelle les nouvelles générations ne pourraient s'identifier. La transformation du patrimoine impose un véritable questionnement sur l'usage qui la guide.

"Il n'y a pas d'architecture sans programme. Sans programme, l'architecture est sculpture, ruine, objet banal ou poétique sans destination." [21] Bernard Tschumi

De plus, en comparaison à un projet neuf, souvent mal accepté par les habitants d'un quartier, la transformation d'un bâtiment a pour avantage d'être déjà là, intégré à la ville, dans l'œil des populations. La transformation ne part pas de la table rase, mais part d'un paysage urbain qui sera requalifié.[22] Elle mène à la notion de réversibilité et de permanence. Elle permet l'adaptation et la prise en compte de l'évolution de nos nouveaux modes de vies.

Dans la conférence pour l'exposition *Un Bâtiment, combien de vies ?*, Jacques Herzog, élève d'Aldo Rossi, évoque la qualité de permanence d'un bâtiment. Ce concept de permanence est basé sur le potentiel de transformation d'une structure.
En effet, il faut qu'elle soit conçue sur une base physiquement solide, comme le suggère la "firmitas" de Vitruve, mais elle doit également être pensée dans un esprit de mutation. La réalisation du stade olympique de Pékin, le Bird's Nest en est un exemple. Réalisé par Herzog & De Meuron, il a été conçu par anticipation des besoins futurs. En premier lieu, le stade était une arène pour le sport, aujourd'hui il est devenu un parc urbain[23], inscrivant ainsi la transformation dans une logique de développement durable. Cette forme d'utilisation montre que la transformation est une solution au problème d'étalement urbain mais permet également de préserver les ressources naturelles importantes dans le secteur de la construction et de convertir l'énergie fournie pour bâtir ces monuments.

---

20 CHOAY Françoise, *Le patrimoine en questions : Anthologie pour un combat*, Éditions Seuil, coll « La couleur des idées», Paris, le 22 octobre 2009, p. XLIVI

21 Bernard Tschumi. *Un Bâtiment, combien de vies : La transformation comme acte de création*, Paris et Milan, Cité de l'architecture & du patrimoine et Silvana Editorial, 2015. p.245

22 Dominique Perrault. *Un Bâtiment, combien de vies : La transformation comme acte de création*, Paris et Milan, Cité de l'architecture & du patrimoine et Silvana Editorial, 2015, p.67

23 Jacques Herzog.. *Un Bâtiment, combien de vies : La transformation comme acte de création*, Paris et Milan, Cité de l'architecture & du patrimoine et Silvana Editorial, 2015, p 99

Le patrimoine architectural a un rôle majeur dans nos sociétés actuelles, à l'articulation du passé et du présent, il s'inscrit dans la durée et procure un sentiment de continuité, favorisant les liens sociaux et d'ancrage dans les lieux.

L'intervention architecturale de transformation répond à des enjeux à la fois historiques, sociaux, durables, économiques et esthétiques. Les études de cas que nous allons analyser dans ce mémoire en sont une illustration.

Afin de poursuivre cette partie théorique et dans le but de comprendre les enjeux et caractéristiques qui font la réussite d'une reconversion, nous allons développer et analyser trois études de cas. Ces études, en lien avec la problématique choisie, abordent différentes échelles, allant de la ville, au quartier, jusqu'à l'architecture. Ces analyses, ainsi que les analyses théoriques précédentes, permettront de donner des bases solides au projet En et Sur l'architecture.

IV - Reconversion / Transformation : Études de cas

1. Darwin, Caserne Niel, Bordeaux

- Lieu : Caserne Niel, quartier Bastide, rive droite de la Garonne, 87 quai Queyries, Bordeaux
- Maître de l'ouvrage : SAS Darwin-Bastide
- Maître d'œuvre : SARL Evolution, MVRDV
- Intervention : 2007- 2018
- Champ d'intervention : territoire d'1 ha au sein d'un projet de ZAC de 35 ha.

- Présentation du site :

Le projet Darwin est situé sur les berges de la rive droite de Bordeaux. Ces berges ont longtemps été réputées "malfamées"[24] dans l'inconscient collectif bordelais.

En 1874, l'Etat achète un terrain, délimité par la rue Hortense, le quai des Queyries, le chemin des Queyries, dans le but de regrouper dans un seul lieu les services de l'Armée. Ce terrain comprend deux vastes bâtiments dédiés aux stockages de l'artillerie entre autres choses. Au cours du temps, ils ont fréquemment changé de nom, et s'appellent aujourd'hui " Magasins généraux militaires ". La Caserne Niel et l'ensemble des bâtiments qui l'entourent furent achevés en 1877, à l'arrière de ce terrain.
Suite au départ de l'armée en 2005, le site est laissé à l'abandon et devient alors une "friche urbaine", un lieu de street art. En 2009, le site échappe à la démolition grâce à la mobilisation des riverains, des associations de quartier, ainsi que du groupe Évolution qui proposera un projet de redynamisation autour du patrimoine militaire.

L'ambition du groupe Evolution, pour ce projet, est basé au départ sur une utopie. Le groupe souhaite développer un programme tertiaire, et d'autres équipements, inscrit dans une démarche de développement durable, sur un total de 22 000m². C'est alors, la réhabilitation et l'extension du patrimoine qui s'imposent comme méthodes d'intervention, afin de répondre à cette volonté de respect et de préservation de l'existant.

Cet écosystème repose sur trois principes directeurs :
- "La transition écologique ;
- La coopération économique, mutualisation ;
- L'ancrage territorial"[25]

24 https://darwin.camp/projet-darwin/une-friche-urbaine-renovee/
25 Ibid

fig. 11: Implantation Darwin, Bordeaux, Rive droite

fig. 12: Répartition du programme

fig. 13: Écosystème Darwin

- Programme :

Le projet de réhabilitation des anciens Magasins Généraux en lieux alternatifs, est composé de : [26]

- Une ferme urbaine
- Un lycée
- Des équipements sportifs : skate park, club nautique
- Des équipements culturels
- Des services : crèche, conciergerie
- Un centre associatif
- Un centre associatif
- Des commerces éco-responsables : 1700 m²
- Zones d'activités économiques : 8000m²

- Le projet :

Afin de développer ce programme tertiaire et d'équipements, des ambitions de projet ont été établies :

L'intention de ce projet a été avant tout de concevoir un lieu, prônant la créativité et l'adaptation, la mutation au profit des besoins immédiats, permettant l'incarnation d'une économie et d'une ville plus responsable qui répond aux défis de notre époque.
Dans la continuité de cela, s'est imposé le développement des fermes urbaines comme structure économique de cohabitation, créant un lieu d'échange et d'entraide, uni par des mœurs communes : la transition énergétique et un retour de l'action citoyenne.
En effet, l'organisation au sein de Darwin se focalise essentiellement autour du développement durable : ils ont adopté des modes de fonctionnement responsables et proactifs (gestion de l'eau, gestion et réutilisation des déchets, production d'énergie, etc.).

Le projet Darwin a su reconvertir et préserver le patrimoine du XIXe grâce à son système économique innovant et son patrimoine écologiquement responsable. Il a su redonner vie à un quartier délaissé de Bordeaux, grâce à une attention particulière aux besoins immédiats et futurs des habitants et de l'existant mais également un respect de l'architecture et de l'environnement dans lequel il se développe.
Ainsi, le programme Darwin et le travail avec les habitants ont été une association motrice d'un retour à l'activité, ce projet a su redonner vie à un quartier délaissé de Bordeaux.
Tout en proposant une évolution positive et respectueuse de demain.

26 https://besustainable.brussels/wp-content/uploads/2019/10/20191001_fiches-de-projet-DARWIN_FR.pdf

2. Lille-Fives-Cail Babcock, Lille

- Lieu : Usines Fives-Cail-Babcock, Lille
- Maître de l'ouvrage : Ville de Lille et LMCU
- Maître d'oeuvre : Agence AUC
- Intervention : création ZAC en 2010, réalisation de 2012 à 2030
- Champ d'intervention : 25 Hectares : 17 Ha de friche industrielle, 13 ha d'espaces publics, 1200 logements.

- Présentation du site :

Le site est celui de l'ancienne usine Five-Cail-Babcock à Lille, il se situe entre la périphérie Lilloise et la commune de Hellemmes, à 2.5 km du centre-ville de Lille. Five est un quartier populaire coupé de Lille par la voie ferrée.

L'entreprise Fives-Cail est née de la fusion de deux entreprises lors de la première Révolution industrielle : la société Cail et la société Lille-Fives, fabriques de locomotives à vapeur et d'équipements dédiés à la construction des voies de chemin de fer.
Grâce aux innovations liées à la Révolution industrielle ces entreprises ont su développer leur savoir-faire à travers le monde. C'est en 1973 que s'effectue la fusion entre Fives-Lille et Babcock-Atlantique devenant la plus grande société de mécanique lourde en France.

La désindustrialisation va cependant causer la fermeture de l'usine en 2001, entraînant avec elle le déclin de son quartier, et la désaffectation de ses usines. L'entreprise était un acteur social, moteur de l'activité du quartier.

Par la suite, ce quartier a vu se développer un tissu urbain dense constitué d'entreprises et de maisons mitoyennes. C'est dans ce contexte que s'est conçu le projet de redynamisation du quartier par la ville de Lille.
En 2010, la M.E.L (Métropole Européenne de Lille) crée le périmètre d'intervention et place le site sous " Zone d'aménagement concerté". Elle confie à SORELI les études indispensables à la mise en œuvre du projet urbain et du projet de transformation architecturale. L'aménagement du projet est imaginé par l'agence AUC d'architecture, lauréate du concours. L'entreprise SORELI après une étude approfondie a conclu qu'il était impératif d'agir sur différents enjeux :

- La réouverture du site sur son quartier;
- La transformation architecturale des grandes halles;
- La gestion de l'eau;

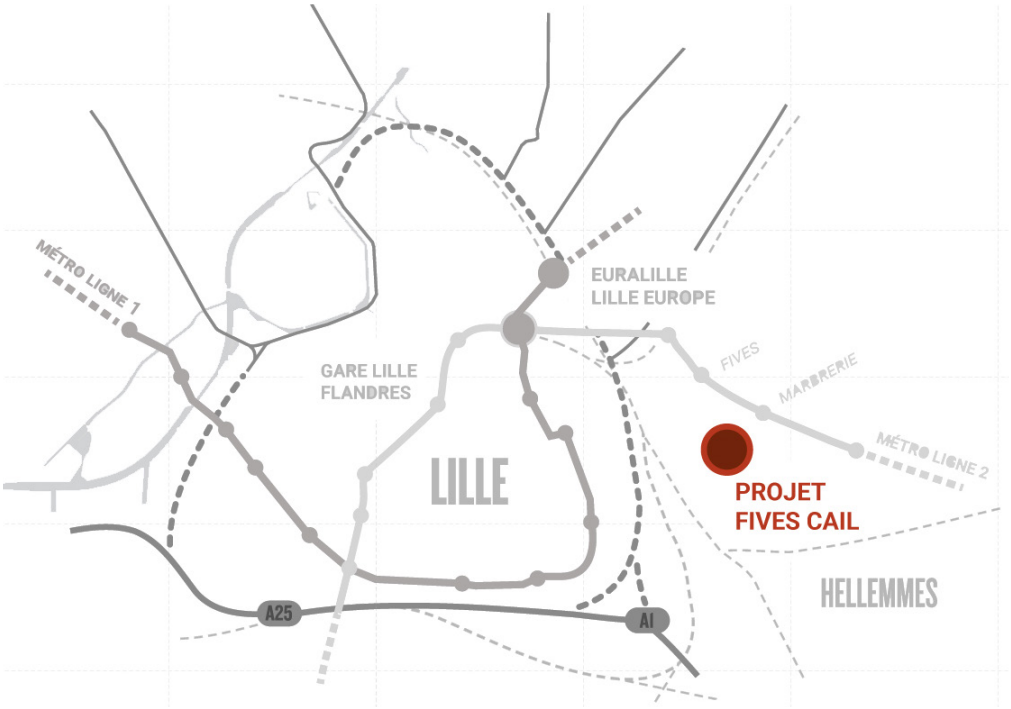

fig. 14 : Implantation Fives-Cail-Babcock

fig. 15 : Répartition du programme

Le site possède une position géographique idéale, à proximité des voies de communication. Cependant, il se trouve enclavé, replié sur lui-même, du fait de la présence d'un mur d'enceinte de briques très haut, qui servait à l'époque de séparation entre l'industrie et la ville. Ce mur d'enceinte crée une rupture et empêche les relations entre les usines et leur quartier. L'enjeu majeur des architectes fut donc d'ouvrir le site, afin de créer des connexions vers la ville et son quartier.

- Programme :

Le programme du projet est mixte et varié, il s'étend sur 25 hectares et comprend :

- «1200 logements
- Des services publics : école, lycée, piscine
- Halles destinés à des activité économiques
- 13 ha d'espaces publics : parc urbain
- 17 ha de friche industrielle » [27]

La ville de Lille a sélectionné AUC et son projet, comme lauréate du concours, pour diverses qualités : les circulations douces, la requalification des entrées de site, l'organisation programmatique et notamment la place réduite de la voiture. Ce programme mixte permet d'apporter de la vie par les activités et les équipements proposés aux habitants du nouveau quartier, et ceux des alentours.

- Le projet :

Les architectes d'AUC ont dégagés deux intentions directrices du projet à mettre en place :

- La conservation totale de la structure existante : Djamel Klouche, architecte urbaniste à l'AUC, explique qu'aucun bâtiment ne se démarquait et qu'il était par conséquent difficile de savoir lequel devait être sauvegardé.

« L'échelle du site, la monumentalité et la spatialité de cette méga-structure doivent être mobilisées pour construire les qualités spécifiques de ce nouveau quartier »[28] Djamel Klouche.

- La mise en scène de l'eau, élément structurant des jardins d'eau et du parc urbain du site.

27 http://fivescail-lille-hellemmes.fr/presentation-du-projet/

28 https://www.lemoniteur.fr/article/lille-des-equipements-glisses-sous-des-halles.1039264#!

L'histoire du site et le volume capable qu'offre les Halles ont marqué les architectes. Les Halles sont en structures métalliques et en maçonnerie de briques. Ces espaces immenses offrent une grande capacité de développement pour le futur quartier.

L'intervention réalisée par les architectes a permis de mettre en évidence les potentiels spatiaux d'un lieu hors normes ainsi que ses capacités d'adaptabilités aux besoins présents.

Au travers de ce projet, nous avons analysé les critères de réussite de reconversion d'une infrastructure hors normes, dans le but de revitaliser un quartier. Ces critères sont : l'enjeux programmatique en réponse aux besoins des Lillois, l'intégration à son contexte, redonnant vie au patrimoine, ainsi que la question du développement durable et social.
La reconversion des usines Fives-Cail-Babcock réinterroge alors la manière d'habiter, de se déplacer, d'interagir avec son voisinage ou encore d'occuper l'espace public.

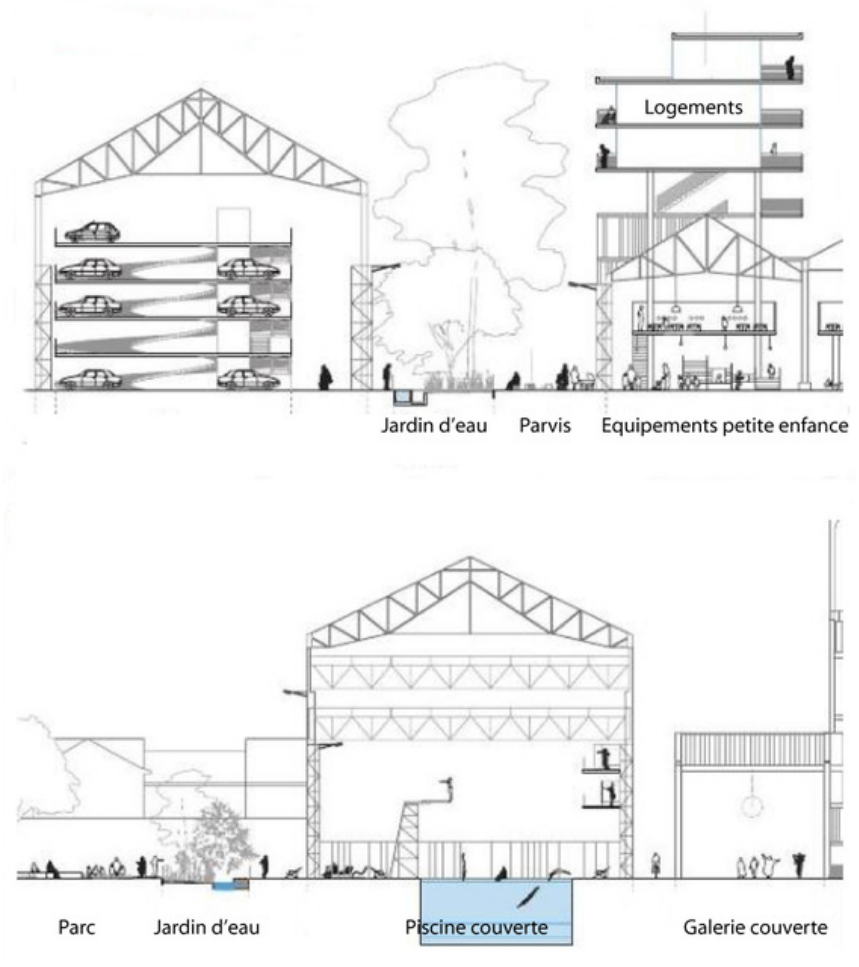

fig. 16 : Schéma programmatique

3. Le lieu Unique, Nantes

- Lieu : Le Lieu Unique, Nantes
- Maître de l'ouvrage : Ville de Nantes, Jean Blaise
- Maître d'œuvre : Patrick Bouchain
- Intervention : 1994 - 2000

- Présentation du site :

Le lieu unique est le projet de reconversion de l'ancienne biscuiterie Lu. Celle-ci conçue par Auguste Bluyssen en 1886, à Nantes, puis reconvertie par Patrick Bouchain en 1994. Avant sa reconversion, l'usine des Lefèvre-Utile fabriquait des Petit-Beurre et des Paille d'Or. Les grands travaux de 1974 n'ont épargné qu'une de ses tours emblématiques et l'annexe Ferdinand-Favre, qui abrite aujourd'hui un lieu culturel. L'usine fonctionnera jusqu'en 1986, puis l'entreprise sera délocalisée et les locaux laissés à l'abandon.

Le lieu unique est donc situé à Nantes, dans le quartier du Champ-de-Mars, le long du canal Saint-Félix et proche de la gare. Premier édifice que l'on rencontre à l'une des entrée de ville, il est marqueur de temporalité.

- Programme :

On y trouve une scène nationale qui propose des spectacles, concerts, événements, expositions, conférences, ainsi qu'un café/bar/club, un restaurant, une librairie, une crèche ou encore un hammam.
La richesse des programmes de ce projet en fait un lieu influent de la vie culturelle Nantaise.

- Le projet :

C'est l'architecte et urbaniste Patrick Bouchain qui est chargé de la reconversion du projet. Son intervention architecturale se fait dans le respect de l'authenticité industrielle du site. Le Lieu unique est un lieu hybride entre arts et espaces sociaux.

Les friches industrielles LU ont échappé à une possible démolition en 1995, grâce à un projet culturel lancé par Jean Blaise, le directeur du CRDC (Centre de Recherche pour le Développement Culturel). La ville de Nantes convaincue par ce projet, achète le site et le classe site protégé, la volonté de la ville étant d'offrir des espaces de services (bar, restaurant, librairie, crèche, hammam) à ses occupants.

fig. 17: Usine Lu, début XX siècle

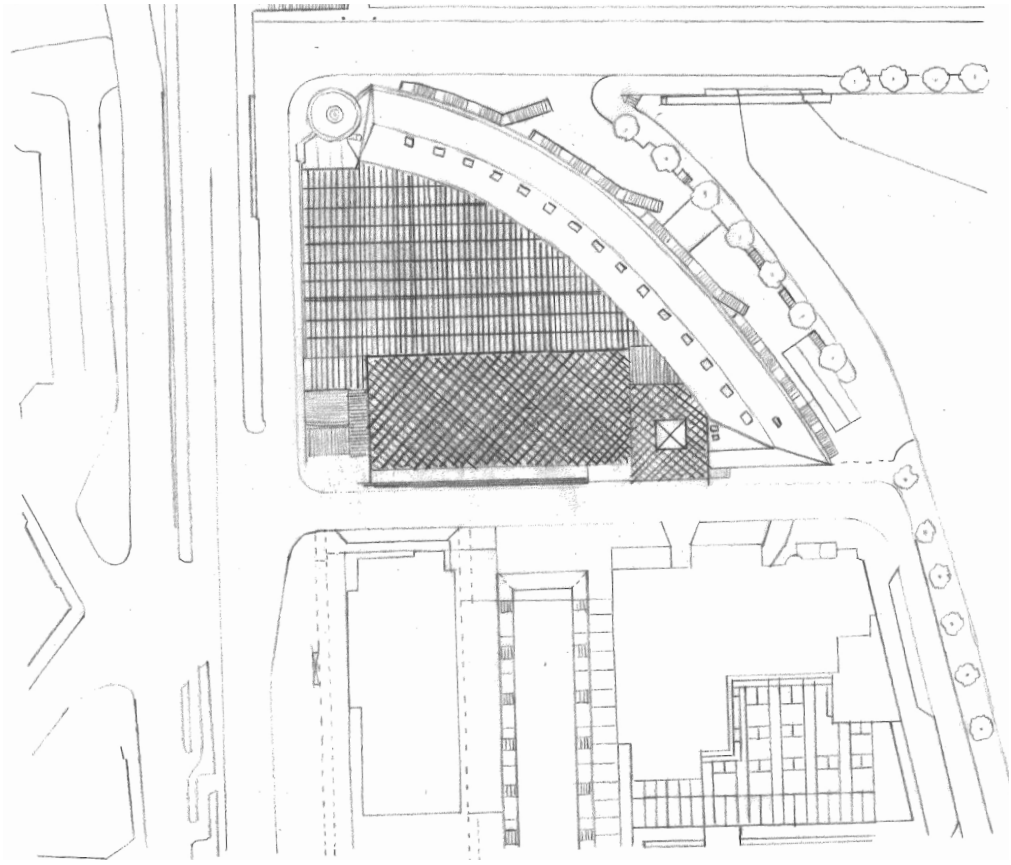

fig. 18: Plan masse, Lieu Unique, Nantes

Aujourd'hui le Lieu Unique forme un triangle avec d'un côté l'Avenue Carnot, d'un autre la rue de la Biscuiterie et enfin le Quai Favre, le plus grand côté, formant un arc de cercle, bordé par le canal et la voie ferrée. Cette façade courbée constitue l'accès public du bâtiment. Le mur extérieur, gris et usé, Avenue Carnot, est un mur aveugle, qui protège le site de la circulation, isolant la Cour et une partie du Grand Atelier, tout comme du temps de l'usine.

Le grand Atelier constitue l'élément le plus important de l'extension de Patrick Bouchain, il longe la rue de la Biscuiterie et fonctionne comme la salle principale de représentation du centre culturel. En effet, l'architecte a ajouté un volume modulaire, servant la fonction de "Grenier du Siècle".
"La modularité n'est pas décorative, et encore moins conceptuel : elle est à l'œuvre." [29]

Cet espace modulaire, appelé, "Le Grenier du Siècle" est constitué d'une double paroi conçue comme un rempart permettant de recevoir toutes sortes d'objets, dons de la population, destinés à être ouvert en 2100. C'est la fermeture du "Grenier du Siècle" qui proclama la fin des travaux de reconversion de l'ancienne usine en lieu culturel en 1999.

Les choix effectués pour l'aménagement du site appliquent des principes de bon sens, comme réutiliser ce qui peut l'être et préserver ce qui sert déjà.
C'est pourquoi la grande halle centrale a été maintenue, cet espace sous verrière, parsemé de piliers métalliques, devient alors la cour du nouvel espace culturel.
Par soucis d'économie, la toiture existante a été étanchéifiée par l'ajout d'une toiture translucide. (fig.19)
Cette nouvelle toiture permet de conserver les caractéristiques du site industriel sans pour autant faire acte de restauration. Elle permet également de loger les éléments techniques grâce à l'espace entre l'ancien et le nouveau toit. Cette intervention est possible grâce à l'opacité des anciens panneaux de verre.

La particularité de ce projet de reconversion réside dans la manière dont Patrick Bouchain a orchestré les travaux. Il a voulu faire du chantier un acte culturel.[30] Sa volonté était de réinventer la manière dont se déroule les travaux habituellement, pour valoriser le savoir-faire des intervenants du chantier. Pour cela, il a mis en place un carnet de détails destiné à ceux qui interviennent sur le site. Ce carnet, fourni de dessins fait à la main par l'architecte, permet de décrire le mieux possible ce qu'il faut réaliser, mais surtout de communiquer à l'architecte le savoir-faire spécifique des acteurs du chantier. Chaque technicien peut se servir du carnet pour suggérer une modification. Ainsi, en instaurant une démarche de valorisation du savoir-faire de chacun, Patrick Bouchain fait du chantier le lieu d'émergence du projet.

29 *Le Lieu Unique, Le Chantier, Acte Culturel*, Christophe Catsaros, edition L'impensé ACTES SUD
30 *Ibid*

fig. 19 : Intervalle entre la verrière de la Cour et la nouvelle toiture : un espace technique

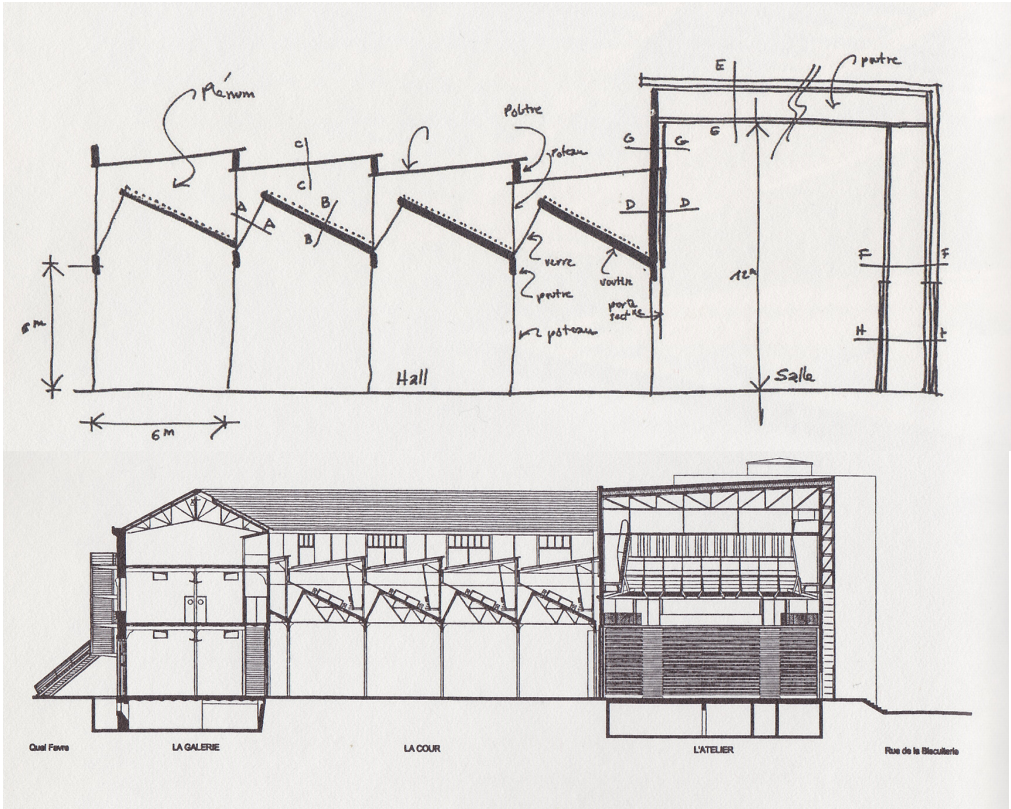

fig. 20 : De haut en bas : Croquis de la Cour et du Grand Atelier

fig. 21 : Réhausse et extension du mur existant

fig. 22: Le Grenier du Siècle actuellement

Ce qui distingue ce projet des autres reconversions, c'est qu'il résulte d'une conception dynamique de l'inscription dans le bâti. Au lieu de privilégier la préservation et la valorisation de la seule forme initiale du bâtiment, le projet parvient à faire coexister l'ancien et le nouveau. L'aménagement s'efforce de ne pas figer le lieu dans un dispositif fini. Il autorise des modifications, des extensions, mettant le site sous le signe de la modularité à long terme. [31]

La réussite de la reconversion de l'ancienne usine LU repose sur plusieurs éléments essentiels :

- Une prédisposition de l'ancien à muter facilement ;
- Un opérateur capable d'effectuer la transition ;
- Un nouvel usage;

C'est donc une réponse architecturale adaptée et un programme atypique qui font de cette friche industrielle un lieu de vie.

Ces trois études de cas nous permettent d'identifier de grands principes à mettre en place pour une reconversion du patrimoine, servant la revitalisation du territoire :

- Développer l'accès à la culture
- Redonner à l'écologie une place centrale
- Faire avec l'existant, le "déjà-là", en magnifiant les lieux
- Apporter un nouveau programme architectural
- Connecter le site à son territoire en mettant en relation les différentes échelles en faisant du local au global.

Ce sont autant de caractères nécessaires à la réussite de la reconversion que nous tenterons d'appliquer dans le projet En et Sur à Douai.

31 *Le Lieu Unique, Le Chantier, Acte Culturel,* Christophe Catsaros, edition L'impensé ACTES SUD

fig. 23 : Communauté d'agglomération du Douaisis

V - LE PROJET EN ET SUR L'ARCHITECTURE

1. En quelques mots

" Comment lutter contre la désertification urbaine par le biais de la revalorisation de patrimoine à Douai ? "

Pourquoi ce sujet ? Il a germé dans mon esprit à la suite d'un constat personnel et d'une passion pour le patrimoine architectural. À la suite de nombreux déménagements, j'ai constaté un même phénomène qui a affecté chacune des villes où j'ai grandi : la fuite des centres villes, la désertification.

J'ai donc voulu explorer cette problématique de désertification, en l'associant à mon intérêt pour la revalorisation du patrimoine architectural. Je me suis plus particulièrement focalisée sur ma ville actuelle, Douai.
En effet, au fil des années, Douai a subi un déclin important tant au niveau attractif qu'économique. La ville s'est appauvrie et a perdu bon nombre de commerces et de services en son centre, au profit de ses périphéries.

Néanmoins, Douai possède une population jeune importante, ce qui pourrait permettre de créer des activités où l'habitant est acteur et énergie de celle-ci. C'est une ville qui possède des paysages très différents ainsi qu'un patrimoine diversifié, donnant ainsi une possibilité de fabriquer avec l'existant sans trop devoir investir.
Il convient, ici, de valoriser le "déjà-là" pour une réappropriation aux besoins actuels et futurs. Depuis quelques années, on observe, chez les populations jeunes une remise en cause de notre système, on revient à une certaine forme de simplicité, une recherche de l'économie pour "bien vivre" et "mieux vivre ensemble", respecter et utiliser les ressources sans les épuiser.
De ce fait, comment faire cohabiter l'ancien et le moderne, au profit de l'attractivité de la ville et de son patrimoine, sans l'inscrire dans une contemplation mélancolique de l'ancien, ni une exagération de la modernité?

En nous appuyant sur les acquis théoriques et personnels, nous allons proposer dans le projet En et Sur l'architecture, une solution de revitalisation de Douai au travers de son patrimoine, en cohérence avec son territoire et ses besoins.

Ce projet s'est développé au travers de plusieurs étapes, à différentes échelles :

Échelle urbaine :

- L'analyse historique du territoire, afin de comprendre ses origines et atouts;
- Le relevé des patrimoines architecturaux ;
- Le relevé des patrimoines délaissés et leurs potentiels de requalification;
- L'analyse des centres d'attractivités et lieux de vie ;
- La mise en place de la balade patrimoniale ;
- La découverte du site, induit par la balade et les acquis théoriques ;

Échelle du quartier :

- Choix du programme grâce aux données collectés et analyses de terrain;
- Retravailler l'entrée de ville ;
- Redonner sa visibilité à la caserne;
- Connexion du site à son contexte immédiat;
- Diminuer l'impact de la voiture, travail des voiries;
- Redonner son accès à l'eau;

Échelle architecturale :

- Mise en place d'un programme mixte ;
- Valoriser l'existant : interventions afin d'activer le parcours patrimonial ;
- Intervention architecturale : travail par soustraction afin rendre visible l'existant;

2. Le patrimoine, élément de liaison

L'étude historique de la ville est une étape nécessaire au projet, elle nous permet de comprendre comment ont évolués les centres de vies et le patrimoine, afin d'en dégager les potentiels.
Au travers des cartes historiques de Douai (voir Annexe p.98-111), nous pouvons y voir son évolution. Douai s'est construit autour de la rivière Scarpe, lui permettant ainsi de développer une activité commerciale intense et devenir une ville attractive. À l'origine drapante et céréalière, elle devient, par la suite, universitaire, parlementaire et militaire.

Ces cartes historiques nous ont permis d'identifier les éléments d'importances : le centre ville d'origine, le cœur historique, les anciennes enceintes et ainsi constater qu'ils ne correspondent pas aux rues commerçantes du centre ville actuel.

À la suite de ces constats, nous avons effectué parallèlement deux relevés : d'une part des patrimoines classés de Douai, abandonnés et en action, puis d'autre part, des centres d'activités et lieux de vie. (fig.24)

fig. 24 : Patrimoines abandonnés (jaune), lieux de vie (rouge)

Patrimoines classés de Douai : Hôpital Général, Hôtel de Ville, Beffroi, Couvent des Capucins, Église Notre Dame, Eglise Saint-Jacque, Théâtre, Hôtel d'Aoust, Hôtel du Dauphin, Ancien Hôtel-Dieu, Couvent des Chartreux : Musée de la Chartreuse, Collégiale Saint-Pierre, Ancien Hippodrome, Hôtel de la Tramerie, Palais de Justice, Place du Marché-au-poisson, Porte d'Arras, Porte de Valenciennes. (fig.24)

Après avoir collecté de nombreuses données, nous avons recherché les similitudes et connexions possibles entre l'ancien et le nouveau : nous avons donc effectué une superposition des cartes et recherché quelle en serait la combinaison afin d'en dégager une intention globale à l'échelle de la ville.
Cette superposition a révélé la position de la majorité des centres de vies (écoles, commerces, Théâtre, conservatoire, Faculté, Collégiale, etc) et la concentration de patrimoine, sur les empreintes des anciennes enceintes.
Induisant ainsi l'enjeu, acteur de dynamisme, à l'échelle de la ville : la création d'une balade patrimoniale traversant la ville d'Ouest en Est. (fig.25)

Cette balade patrimoniale (fig.26), basée sur les éléments historiques, permettrait la valorisation du patrimoine, ainsi que la découverte de la ville d'une autre manière, au travers d'un parcours piéton. Le mode de déplacement choisi pour cette balade patrimoniale est donc la mobilité douce et lente, afin de réactiver les ruelles piétonnes peu connues et de chaîner les espaces publics déjà existants. La balade, par un travail de matérialité au sol, renforce les points forts de la ville et requalifie les bords de Scarpe.

Actuellement, les bords de Scarpe ne sont exploités à aucun endroit de la ville, étant pourtant une richesse importante d'attractivité. Leurs redonner une place appropriée à travers cette balade, c'est redonner des espaces qualitatifs aux Douaisiens et participer à l'attractivité de la ville.
Cette balade permettrait alors de redonner à la ville son contact à l'eau et renforcer son dynamisme avec comme élément de liaison, le patrimoine.

Après une collecte de données, acquises grâce à des études de cas et des apports théoriques, mais aussi l'analyse de la balade patrimoniale, s'impose alors le site d'intervention : le quartier de Caux.

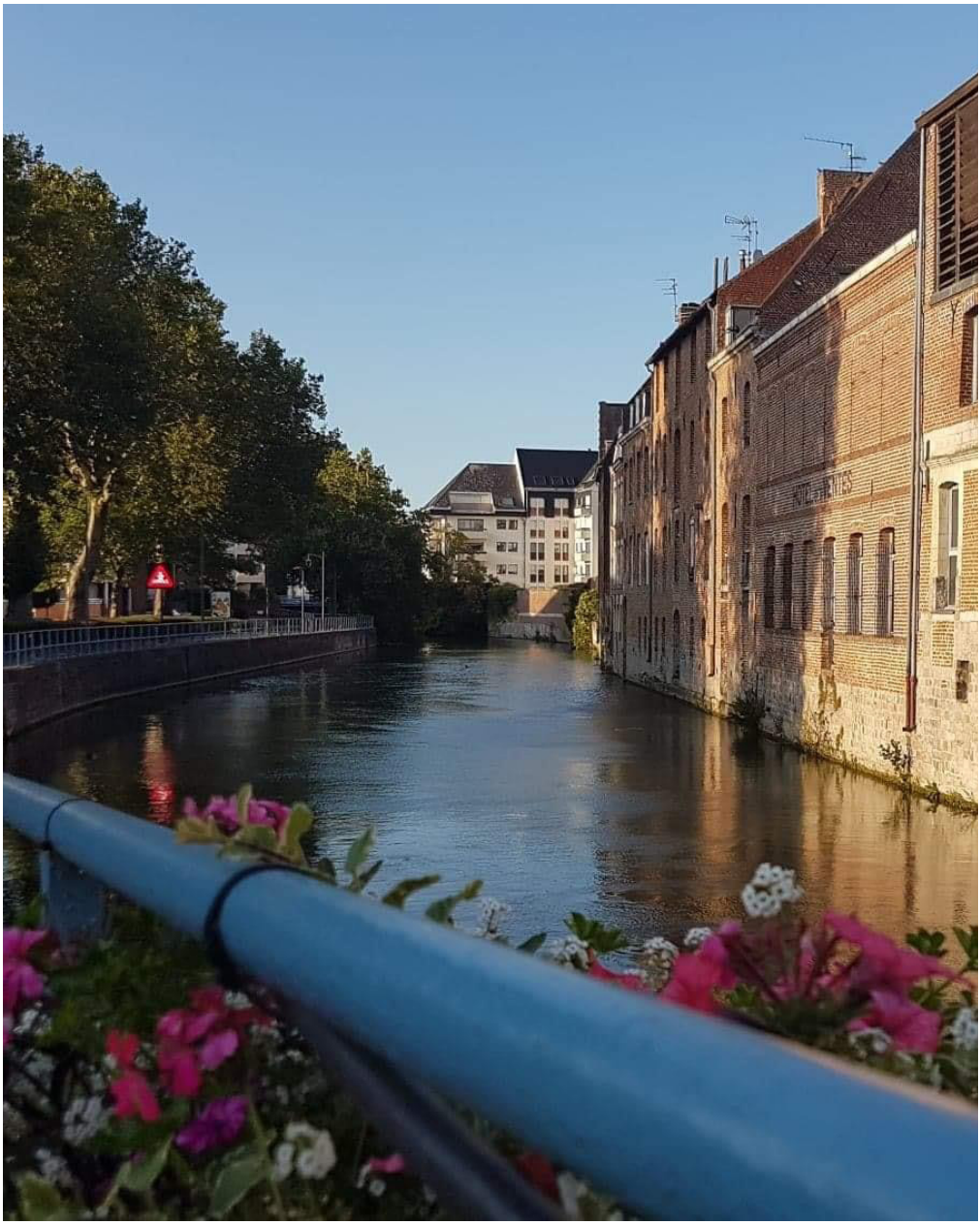

fig. 25 : Bord de Scarpe, Douai, 2020

fig. 26 : Balade patrimoniale : Patrimoines et anciennes enceintes

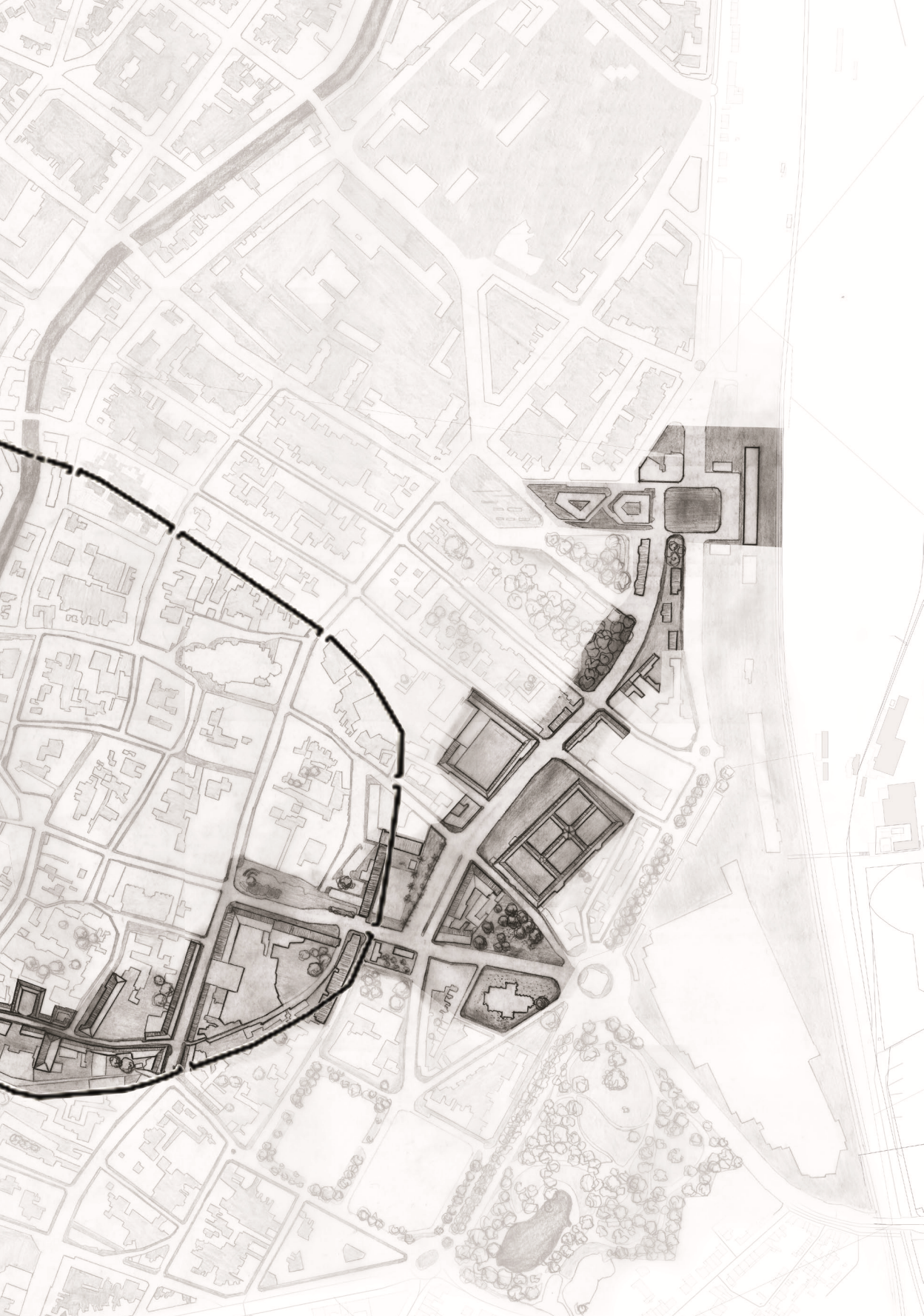

Quartier de Caux :

Le quartier de Caux se trouve à l'extrémité Ouest de la ville et s'étend sur une surface d'environ 35ha. Ce quartier est majoritairement occupé par des fonctions militaires, institutionnelles (Conservatoire à rayonnement régional, Bibliothèque, lycée d'excellence, IUFM, Ecole des Mines, Fac de Droit, Écoles primaires) et des espaces verts. Subsistent également des espaces délaissés en recherche de fonction, un patrimoine qualitatif (La Caserne de Caux), un enclavement relativement important, et cela malgré les axes routiers très fréquentés qui l'entourent.
Ce sont autant d'éléments qui en font un quartier à fort potentiel de requalification, de par sa position en entrée de ville, entre les deux Scarpe (la dérivation et le cours d'eau historique) et idéalement situé aux portes du centre ville.
L'intention à l'échelle du quartier est alors de le rattacher et le connecter à la balade patrimoniale, permettant ainsi de lui rendre son accès à l'eau, de créer un projet répondant aux besoins des habitants du quartier et plus largement de la ville, ainsi que de magnifier la Caserne de Caux.

En effet, afin de s'inscrire dans la dynamique du quartier et d'apporter des lieux de services à la ville, le programme choisi est un Lycée Hôtelier et Agricole avec micro Brasserie et espaces de culture ; un programme mixte puisque public et universitaire.
Ce programme est basé sur les éléments existants de la ville et ses besoins. Un lycée hôtelier existe déjà mais en plusieurs annexes dispersées dans toute la ville, ainsi qu'un lycée Agricole, le Lycée de Wagnonville qui se situe à 40 minutes à pieds. Le projet consiste donc à regrouper ces deux programmes complémentaire, la production du lycée agricole servant le lycée Hôtelier.
Cela fait de ce quartier, grâce aux services qu'il propose, un lieu de vie appropriable par tous, à n'importe qu'elle moment de la semaine. Pôle universitaire et public, il vient redonner un nouveau visage à ce quartier délaissé. Le quartier deviendra un élément important dans la ville, au carrefour des activités de vie.

Afin que ce quartier rayonne et soit connecté à la ville, plusieurs modifications urbanistiques sont nécessaires :

- Diminuer l'impact de la voiture sur le site,
- Redonner sa lisibilité à la Caserne,
-Travailler les bords de Scarpe.

Ces interventions sont pensées dans le respect du site et du patrimoine, dans le but de valoriser les éléments qui sont porteurs de richesses : patrimoine, espaces verts, eaux.

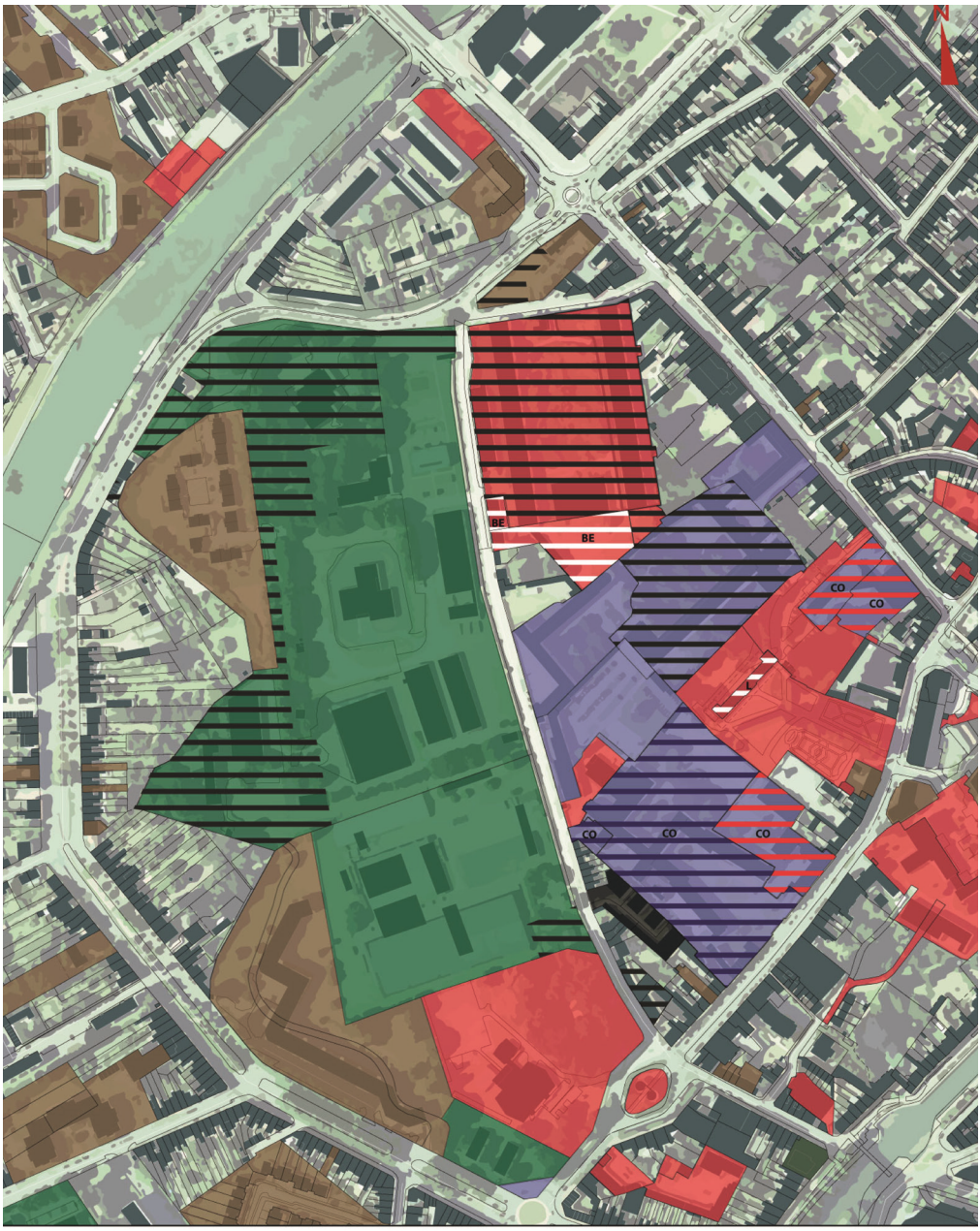

Propriété foncière
- Ville de Douai
- Département du Nord
- Armée
- Bailleurs sociaux

Occupation // usages
- Ville de Douai
- Région Hauts de France
- Autre (privé...)
- Sans usage / à ceder

- CO Convention d'occupation
- L Location
- BE Bail Emphytéotique

fig. 27 : Quartier de Caux: Inventaire foncier et usages

En réponse au problème de circulation trop dense au sein du quartier, un travail de dédoublement du boulevard est mis en place, afin de ralentir la vitesse du trafic et diminuer la fréquentation.
Cette intervention permet également de résoudre plusieurs autres problèmes : l'accès à l'eau et la requalification de l'entrée de ville. De part le ralentissement des voitures, et un travail de mobilier urbain, l'appropriation des bords de quais est rendu possible pour les habitants, étudiants, promeneurs ou visiteurs du quartier. De plus, le dédoublement et la déviation du boulevard permettent de rendre sa visibilité à la Caserne et ainsi la mettre en valeur depuis l'entrée de ville.

Le quartier de Caux, à travers ce travail urbanistique se voit reconnecté au parcours patrimonial, et au maillage du cœur de ville. Cela permet également, grâce aux parc de la Caserne et des espaces de culture, d'offrir un espace de respiration dans la ville de Douai, devenant un élément d'attractivité.

- Lycée Hôtelier :

- Restaurants d'applications (cuisines) : 860m²
- Administrations (secrétariat, réunions, salles des professeurs, etc) : 750m²
- Salles de séminaires : 760m²
- Auditoire : 500m
- Cuisines pédagogiques : 1320m²
- Salles théoriques / labo : 1500m²
- Internat (foyer, sanitaires, chambres) : 900m²
- Logements de fonction : 208 m²
- Halles gourmandes : 3230m²
- Cantines (salles , cuisines) : 875 m²
- Bibliothèque : 700m²
- Circulations : 1920m²

- Lycée Agricole :

- Brasserie : 1103 m²
- Surfaces agricoles / extérieurs : 80 000m²
- Surfaces agricoles / serres : 6900m²
- Stockage : 1200m²

Surface totale bâti : 15830m²
Surface agricole totale : 86 900m²

fig. 28 : Maquette 1/2500 : Quartier de Caux - Intervention

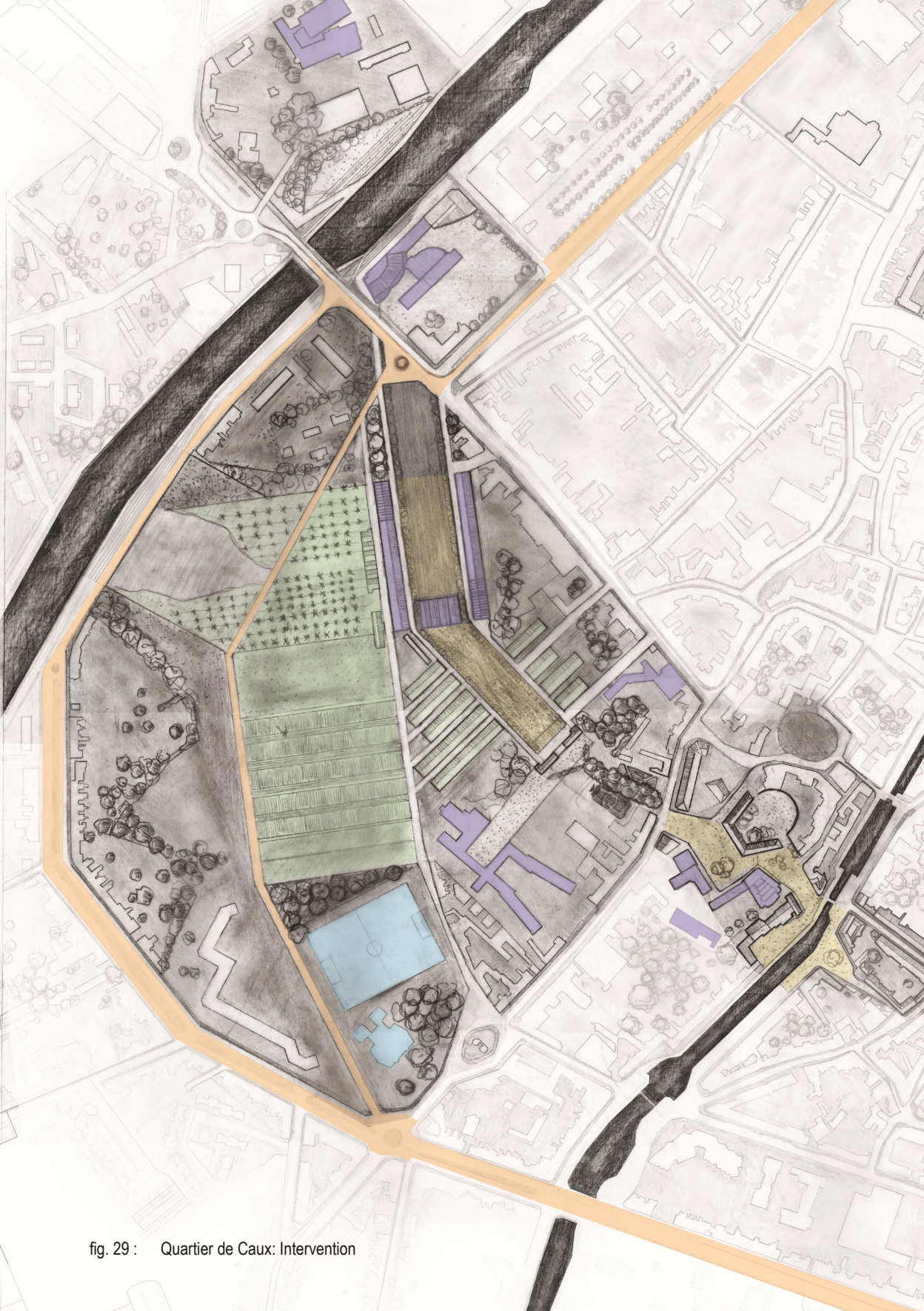

fig. 29 : Quartier de Caux: Intervention

Boulevards
Espaces publics
Bâtiments scolaires/culturels
Espaces agricoles
Pôle sportif

3. Le projet d'architecture

La caserne de Caux comprend deux bâtiments et une place d'Arme (fig.30 et annexe) : le bâtiment Est (ancien bureaux et magasins) du Quartier de Caux est construit en 1757, tandis que le bâtiment Ouest (chambres, bureaux et magasins) est construit en 1758. Les écuries sont construites en 1877, d'autres en 1912 et 1913 sur l'emplacement des anciennes fortifications. En 2001, suite au départ de l'armée, la ville de Douai récupère l'usufruit de la Caserne, et depuis, les bâtiments sont désaffectés. En 2018, les bâtiments sont inscrits au Monuments Historique.

À l'origine, elle est conçue pour l'infanterie, son plan est donc extrêmement simple et strict, il se base sur une trame, répondant à des fonctions militaire. Les deux bâtiments de 160m de long se font face et sont articulés par un place d'armes rectangulaire. Ces deux bâtiments ont une surface de plancher totale de 17 500 m² sur une parcelle de 21 000m².
Les bâtiments sont en briques, avec un soubassement de grès et les ouvertures en calcaire d'Avesnes. Les façades sont strictes, et ne dérogent pas au rythme imposé. Seul un tympan triangulaire vient délimiter l'entrée de chaque bâtiment.

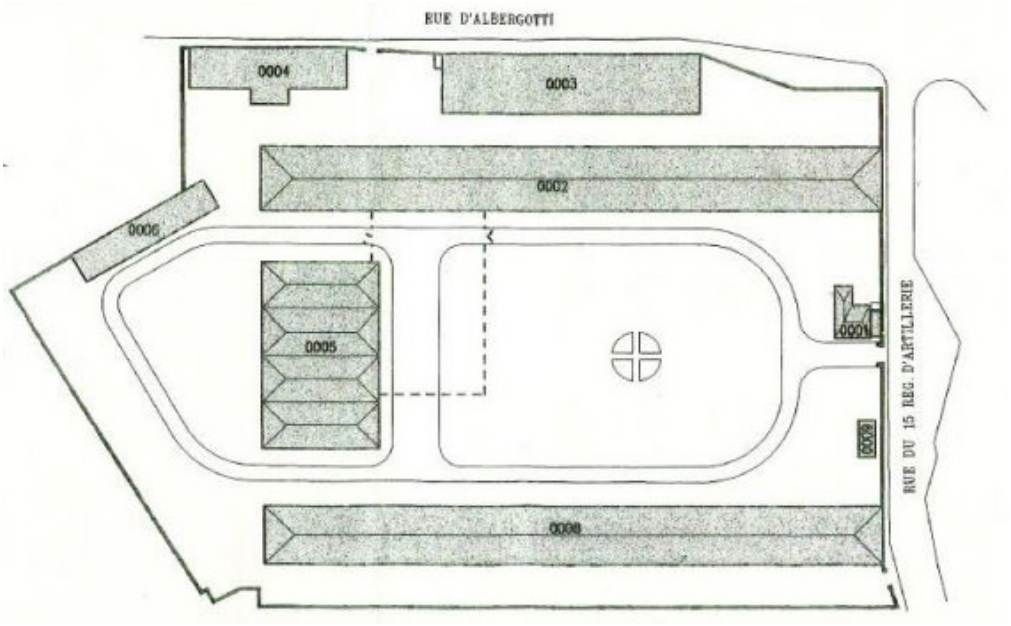

Bât 1 : Poste de sécurité
Bât 2 : Chambres, bureaux, magasins (7072.02m²)
Bât 3 : Magasins - écuries (716.54m²)
Bât 4 : Atelier, magasin
Bât 5 : Garages, magasin (1103m²)
Bât 6 : Magasins
Bât 8 : Bureaux, magasins (8059.97m²)
Bât 9 : Magasins (14.31m²)

fig. 30 : Caserne de Caux : Répartition des fonctions d'origines

fig. 31 : Bâtiment Ouest, 2002

fig. 32 : Magasins, 2002

Les monuments architecturaux, hors normes, comme les Casernes militaires, constituent des emprises mutables, un morceau de ville à part entière. Transformer ces pièces urbaines, c'est conserver l'histoire des bâtiments, de la ville, en répondant aux besoins de celle-ci.

Ainsi, le projet consiste à transformer et revaloriser la Caserne de Caux afin de dynamiser son quartier et plus largement la ville.

La volonté, ici, est de travailler par le vide, par soustraction de matière, dans la même logique qu'à l'échelle urbaine, la balade patrimoniale, où les espaces publics sont chaînés entre eux par le vide mais au sein de la caserne. Ainsi, nous gardons la même logique, allant du global au local, de la grande échelle à la petite échelle.

Les interventions effectuées sur la Caserne se font à des endroits stratégiques de la balade afin d'activer son dynamisme et sa découverte.
Ce sont les abouts des bâtiments qui sont modifiés, afin de créer un appel depuis l'entrée de ville sur le bâtiment Ouest ainsi que depuis le Parc du Jardin des plantes sur le bâtiment Est. Cette transformation, par soustraction de matière des dalles de sol, est effectuée afin de magnifier la structure, de révéler ses atouts ainsi que de créer des espaces généreux et atypiques, à l'opposé de la trame stricte du bâtiment d'origine. Ces interventions étant conséquentes, les façades et le reste des bâtiments sont traités de manière plus conservatrice et minimaliste afin de préserver l'histoire des lieux mais d'en extraire ses qualités et potentiels.

En effet, afin d'assurer une bonne cohésion au sein de la Caserne et de favoriser la fluidité de la balade, la place d'Armes d'origine est requalifiée en parc végétalisé où la circulation s'y fait essentiellement par le centre, pour préserver l'entité de la Caserne. Cette circulation est travaillée dans le but de diriger le visiteur au travers des anciennes écuries, où est installée la micro-brasserie, véritable lieu de rencontre.

Le programme est réparti suivant les besoins et caractéristiques de chaque fonction.
Après l'analyse de la caserne (plans de l'existant : annexe p116-123), nous constatons que 3 structures différentes peuvent être relevées ainsi qu'un mur de refend au milieu d'1m d'épaisseur :

- Une structure de socle au rez-de-chaussée
- Une structure tramée et stricte au étages
- Un plan libre sous les combles

La réflexion et la logique d'intervention sont basées sur les caractéristiques propres du bâtiment. L'intention étant de révéler et valoriser les spécificités du bâti, (charpentes, voûtes, structures hors normes), son fonctionnement (circulations uniquement verticales), tout en le préservant et en le magnifiant.

C'est pourquoi, les fonctions nécessitant un espace libre et appropriable comme les cuisines pédagogiques et la bibliothèque ont été installé sous les combles ; les fonctions plus strictes comme les parties administratives, salles théoriques, internat, aux étages ; et les fonctions publiques comme les restaurants d'applications, la cantine et les Halles gourmandes aux rez de chaussée.

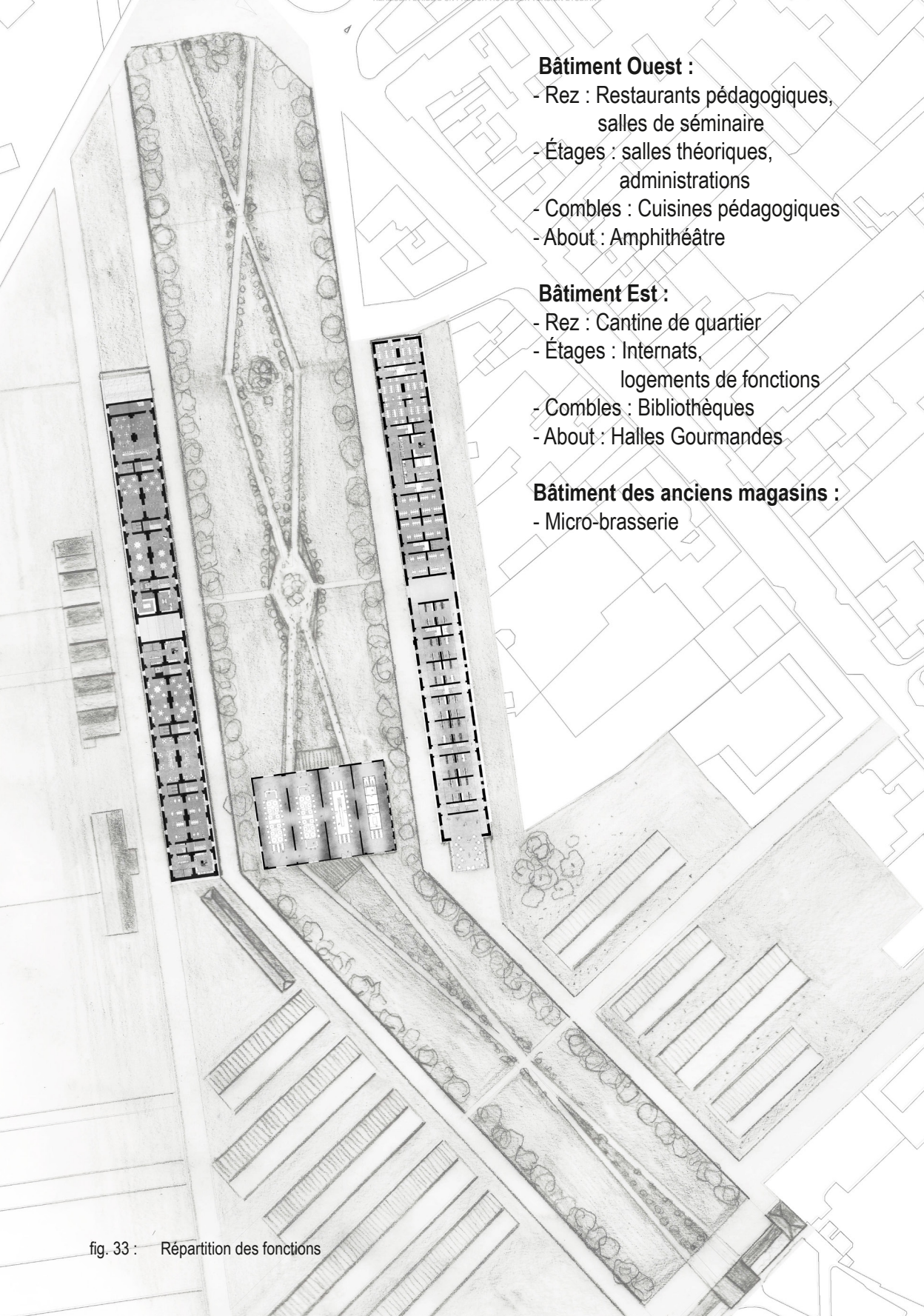

Bâtiment Ouest :
- Rez : Restaurants pédagogiques, salles de séminaire
- Étages : salles théoriques, administrations
- Combles : Cuisines pédagogiques
- About : Amphithéâtre

Bâtiment Est :
- Rez : Cantine de quartier
- Étages : Internats, logements de fonctions
- Combles : Bibliothèques
- About : Halles Gourmandes

Bâtiment des anciens magasins :
- Micro-brasserie

fig. 33 : Répartition des fonctions

Afin d'intégrer le parcours dans l'architecture, les Halles Gourmandes se trouvent dans la continuité de la balade patrimoniale, qui est soutenue par les serres. Un pôle de découverte et de sensibilisation à la culture est mis en place : on produit, on consomme, on emporte.

Le traitement architecturale des Halles vient magnifier et révéler le bâtiment. Par la soustraction de matière au niveau des dalles, on extériorise le regard en laissant respirer la façade. Toute la structure et les charpentes sont apparentes, offrant un volume unique, avec des poches permettant d'installer les marchands, les espaces de dégustation et de co-working, faisant de ce lieu, un lieu mixte, vivant à tout moment.

De la même manière, la soustraction de matière permet d'organiser et d'offrir un espace fonctionnel de qualité à l'internat. À l'inverse des Halles Gourmandes où l'on extériorise le regard, pour l'internat on l'intériorise en marquant une différence entre l'espace privé et l'espace public. Ces jeux de niveaux, à travers les cellules strictes de la caserne, permettent d'amener, lumière et fonctionnalité ainsi que jeux de regards à un lieu de vie.

Dans le but de renforcer la cohésion du projet, une cantine de quartier est mise en place, celle-ci favorisant les échanges et l'apprentissage, bénéficiant aux autres entités institutionnelles du quartier dépourvues de cantine. (École Victor Bufquin, Conservatoire, etc) Cela permet de créer une dynamique de quartier à travers le programme et l'ouverture sur le site.
Les restaurants d'applications répondent à la même logique de dynamisme, installés aux rez de chaussée, en rapport avec l'espace public, ils activent celui-ci.

Concernant l'architecture sous les combles, la structures des cuisines pédagogiques,est réfléchie de manière fonctionnelle, utilisant les cheminées existantes d'1m par 1m pour passer les éléments techniques et ainsi offrir des espaces libres et appropriables.
De même, l'espace de bibliothèque, également situé sous les combles est aménagé et pensé afin de magnifier la structure ; un niveau est installé afin de passer à travers les charpentes et d'exploiter cet espace.

fig. 34 : Maquette 1/200 : Entrée des Halles Gourmandes

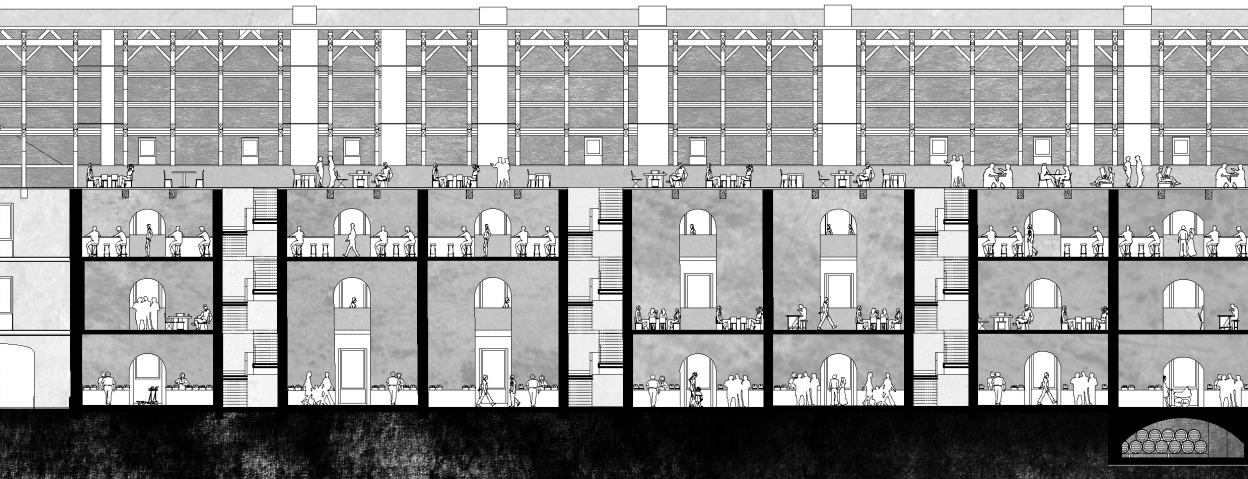

fig. 35 : Coupe longitudinale : Halles Gourmandes

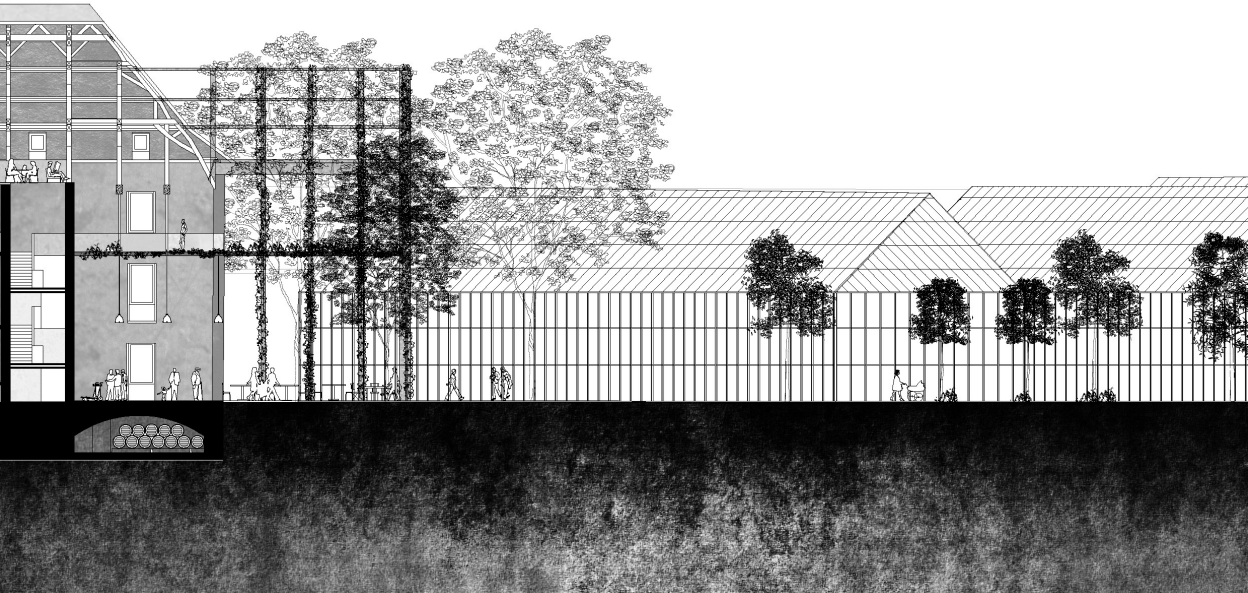

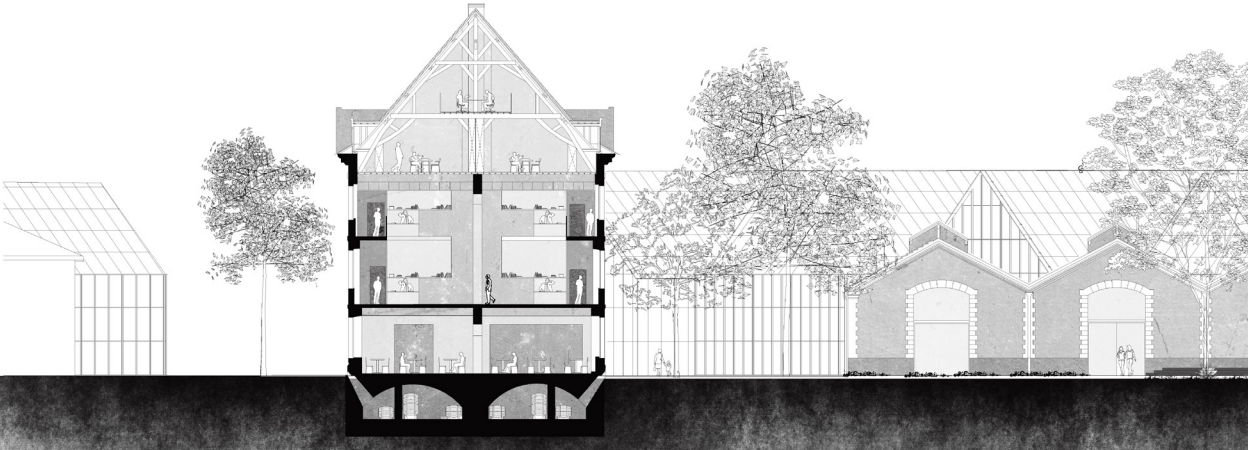

fig.36 : Coupe transversale : Cantine, Internat, Bibliothèque / Séminaire, Amphithéâtre

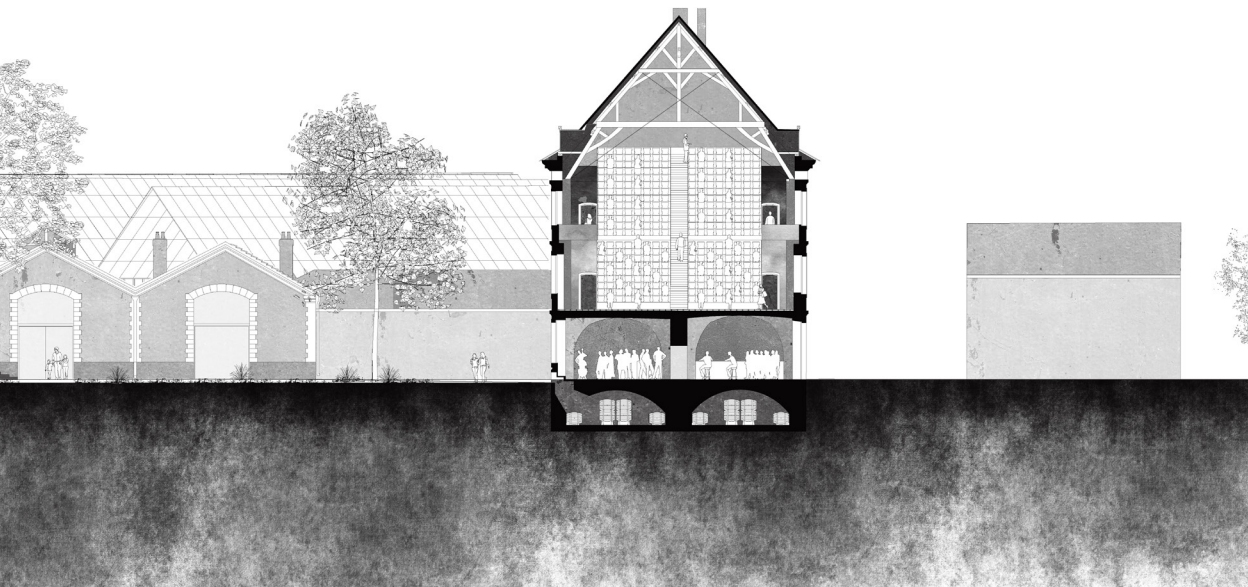

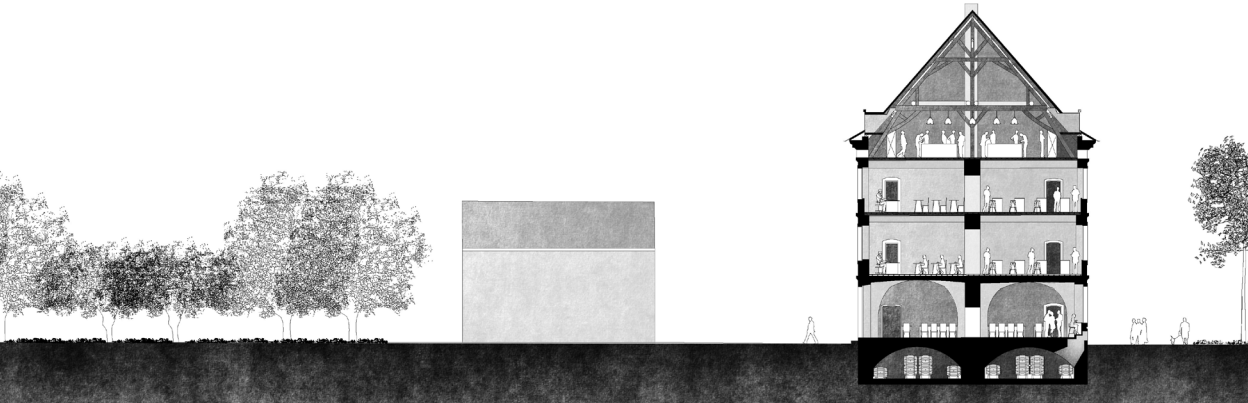

fig. 37 : Coupe transversale : Restaurants d’applications, salles théoriques, cuisines pédagogiques / Halles Gourmandes

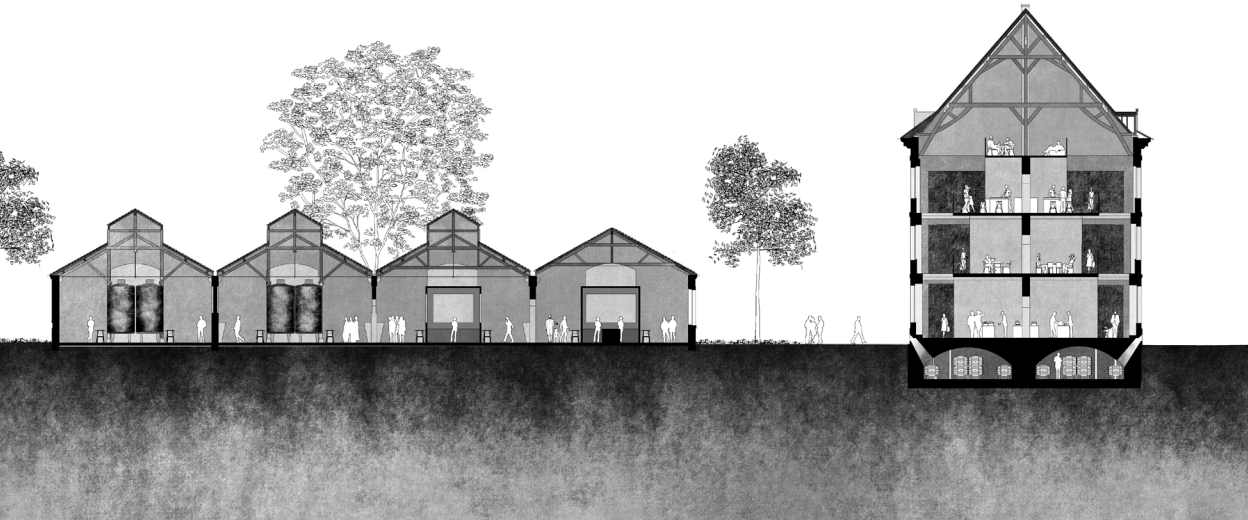

fig. 38 : Coupe longitudinale/ Élévation : Micro-brasserie

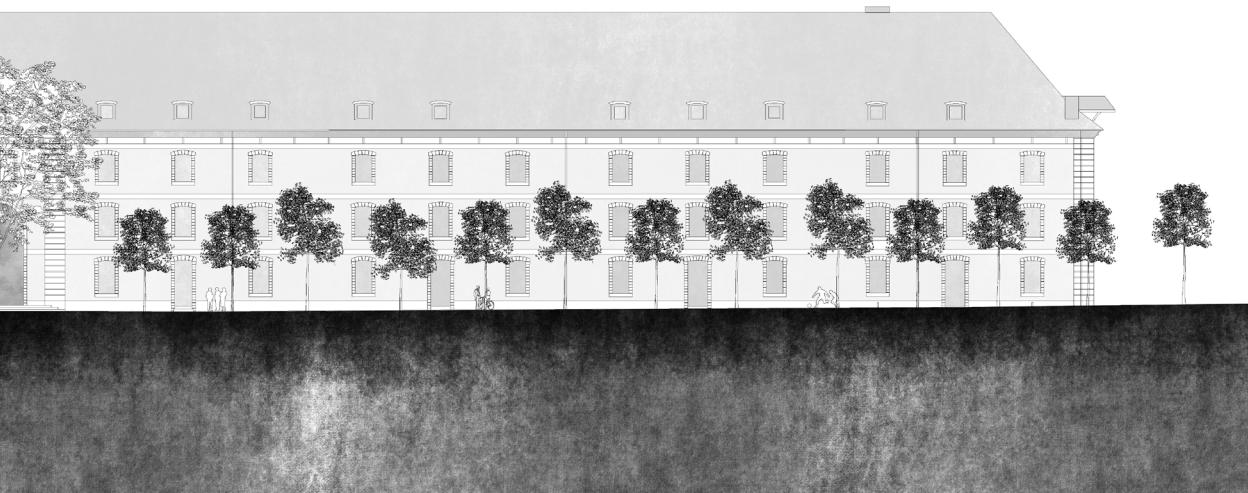

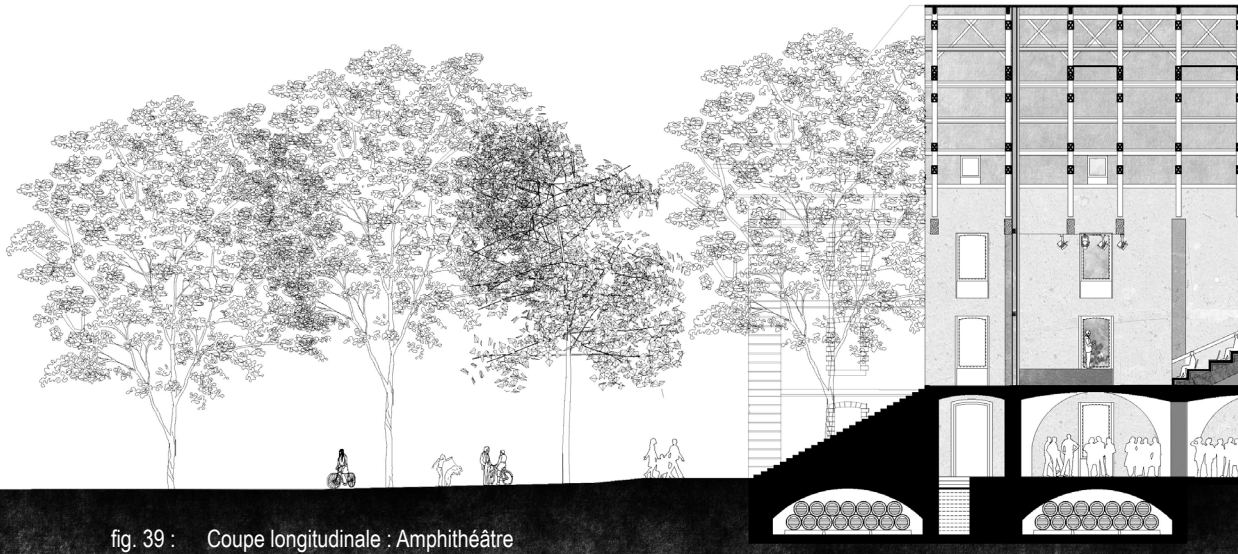

fig. 39 : Coupe longitudinale : Amphithéâtre

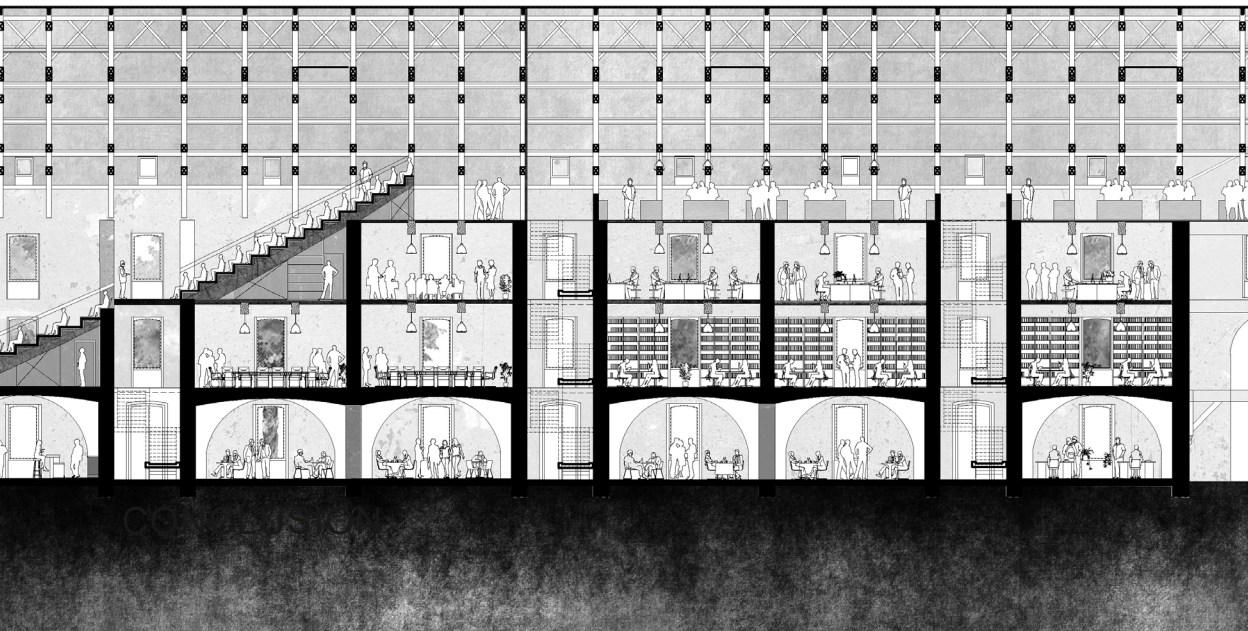

fig. 40 : Maquette 1/200 : Entrée de l'amphithéâtre

Enfin, l'about Nord du bâtiment Ouest, côté entrée de ville, accueille l'amphithéâtre. Celui-ci, à la manière des Halles Gourmandes, est également le résultat d'une soustraction de matière. Les niveaux sont supprimés, afin de concevoir un seul et même volume, magnifiant la charpente, ouvert sur l'entrée de la ville, créant ainsi un point de repère visuel depuis l'extérieur. Afin de s'inscrire dans une démarche réversible et respectueuse du patrimoine, les gradins sont en structure légère et en porte à faux.

Par ce projet, l'entièreté du quartier est investi, offrant une dynamique et une cohérence à l'échelle de la ville. Le site tout entier est réanimé grâce au programme, aux connexions et interventions architecturales, en faveur de la ville.

CONCLUSION

" Comment lutter contre la désertification urbaine par le biais de la revalorisation de patrimoine à Douai ? "

Pourquoi ce sujet ? Il a germé dans mon esprit à la suite d'un constat personnel et d'une passion pour le patrimoine architectural. À la suite de nombreux déménagements, j'ai constaté un même phénomène qui a affecté chacune des villes où j'ai grandi : la fuite des centres villes, la désertification. C'est, ce phénomène, qui, au fil des années, s'est développé dans ma ville actuelle, Douai. J'ai pu observer une dégradation et un appauvrissement, autant de la population que de la ville en elle-même.
Se pose alors, la question de la place du patrimoine dans notre société actuelle : est-il porteur d'une histoire à conserver et à transmettre ? La revalorisation de ce patrimoine peut-elle être une réponse à des problématiques et enjeux actuels ? Ce travail de fin d'étude nous a permis d'explorer et de proposer une solution à cette problématique presque sociétale.

C'est une collecte de données concrètes qui a permis de nourrir notre travail et développer une analyse solide sur plusieurs thèmes, permettant ainsi, l'élaboration d'un projet cohérent avec son territoire et ses besoins.

Tout d'abord, nous avons décortiqué les origines et fondements, qui ont fait de la Région Nord-Pas-de-Calais, et par extension Douai, une région dynamique et attractive. Dotée de richesses naturelles, et d'une position géographique idéale au sein de l'Europe, cette région a su, pendant la Révolution industrielle, se développer et tirer parti de ses atouts. Toutefois, la perte des ressources, moteur du dynamisme de la région, a engendré pour certaines villes du Nord un revirement de situation absolu.

Puis, nous nous sommes interrogés sur la nature des acteurs de cette désertification. C'est la désindustrialisation, cause de la perte de richesses, d'emplois et de population, qui crée ces acteurs de la désertification. Cette dernière, impose, par conséquent, la recherche d'un nouveau mode de vie, organisé autour de la voiture, construisant ainsi, la mise en place d'une nouvelle urbanité. En effet, ce phénomène a provoqué certaines répercussions : l'installation de zones commerciales en périphérie, de zones pavillonnaires, délocalisant l'attractivité en dehors des cœurs de ville.

Suite à l'installation de ces problèmes, qui affectent plus de la moitié des villes moyennes en France, des politiques de redynamisation ont vu le jours. Nous en avons d'ailleurs analysé trois, afin de pouvoir inscrire le projet En et Sur dans une logique concrète de réalité de terrain.

Ces politiques de redynamisation s'appuient sur différents critères.
D'une part, à l'échelle du territoire, ses atouts. Ils favorisent la création de projets aux valeurs économiques, environnementales, sociales et culturelles nouvelles, dans le but de consolider une cohérence territoriale et donc un dynamisme commun.
D'autre part, nous observons un réaménagement du territoire, permettant l'organisation de nouveaux modes de circulations qui réinventent l'urbanité (par exemple, le Canal-Seine-Nord-Europe, vecteur d'économie pour la région).
Enfin, à l'échelle de la ville, nous retenons trois réponses face aux problèmes de désertification, de l'emploi et du commerce hors du cœur de ville : l'animation, un cadre urbain de qualité ainsi que l'attractivité du commerce.

À l'image du Nord-Pas-De-Calais, la ville de Douai possède des paysages très différents : industriels, ruraux ou naturels, ainsi qu'un patrimoine diversifié. Il convient de faire vivre ce patrimoine, pour une reconnaissance juste et une réappropriation, au profit des besoins actuels et futurs. Douai possède une population jeune importante, ce qui pourrait permettre de créer des activités ou l'habitant est acteur et énergie de celle-ci. Depuis quelques années, on observe, chez les populations jeunes une remise en cause de notre système, on revient à une certaine forme de simplicité, une recherche de l'économie pour "bien vivre" et "mieux vivre ensemble", respecter et utiliser les ressources sans les épuiser. En effet, à l'aide de l'analyse des critères des politiques de redynamisation, nous pouvons adapter et nous approprier ces différents paysages et ainsi concevoir une architecture réaliste, s'inscrivant dans le contexte politique de la ville.

Nous avons alors développé une réflexion sur la notion de "patrimoine" et la place qu'il doit occuper dans notre société actuelle, afin de faire vivre nos cœurs de villes. Il existe deux grandes théories sur la restauration du patrimoine : celle de E.Viollet-Le-Duc et celle de J.Ruskin. Néanmoins, c'est la synthèse de ces deux théories, par Gustavo Giovannoni, qui a retenu notre attention. Cette synthèse prône la notion de "patrimoine urbain", c'est-à-dire, la conservation d'une ville vivante, avec son architecture ancienne faisant partie intégrante de l'urbanité et de l'activité de la ville, sans en être seulement une vitrine.
De ce fait, comment faire cohabiter l'ancien et le moderne, au profit de l'attractivité de la ville et de son patrimoine, sans l'inscrire dans une contemplation mélancolique de l'ancien, ni une exagération de la modernité ?

En réponse, l'analyse des différents modes d'intervention sur le patrimoine, impose la **transformation** comme étant une solution aux besoins sociétaux, économiques et culturels de la ville, en tenant compte également des notions de préservation et de valorisation du patrimoine.

Cette transformation est permise grâce aux politiques mises en place par la ville et l'État, la faisant ainsi entrer dans un processus durable. Durant l'atelier En et Sur l'architecture, l'application de la transformation architecturale, s'est basée sur la logique de conception du bâtiment d'origine, afin de le sublimer et générer la conception d'un projet en accord avec son contexte immédiat.

Suite à l'analyse de plusieurs études de cas répondant à des problématiques similaires, à diverses échelles, nous avons déduit de nouveaux critères d'élaboration du projet. Notamment, l'intégration et la connexion du projet au quartier et à son territoire, grâce à la dimension programmatique comme élément porteur de dynamisme.

En effet, faire revivre le patrimoine au travers de nouvelles pratiques collectives, sociales et culturelles, en lui attribuant un programme répondant aux besoins de tous, c'est lui redonner une place au sein de notre ville et transformer les images du passé en perspective d'avenir.
Ces différents éléments d'analyses, la transformation et l'intégration du projet au travers de sa dimension programmatique, nous ont permis de concevoir un programme spécifique à Douai, ainsi qu'un choix de site en réponse aux caractéristiques établies précédemment.

Il faut donc compter avec l'existant, "le déjà-là", réinstaller des fonctions porteuses de vies, aller du local au global, afin de revitaliser de manière effective. L'implication des habitants dans l'histoire du lieu devient un engagement sociétal. C'est pourquoi, la participation à des ateliers avec les habitants de la ville a été indispensable. Ces réunions, ayant pour thème "Réinventons nos cœurs de villes", avec les acteurs de l'aménagement de la ville et le Maire ont été d'une grande aide. Cela nous a permis d'apporter de nouvelles connaissances et observations et ainsi, confirmer les hypothèses établies sur la ville.

Ainsi, le choix du site résulte de l'analyse des données collectées, correspondants aux critères indispensables à une revitalisation. À savoir, un site ayant une capacité d'adaptation, de mutation, permettant le rayonnement et la création d'une dynamique au sein de la ville.

Mon travail de recherche s'est appuyé sur l'analyse historique et les potentiels de requalification des patrimoines abandonnés, induisant la balade patrimoniale comme réponse à une diminution de l'attractivité de la ville. Cette balade permet de faire vivre et de valoriser le patrimoine d'une autre manière, à la faveur de la mise en place d'une mobilité douce permettant la reconnexion de l'eau au cœur de ville.

fig. 41 : Balade patrimoniale

Le tracé de cette balade patrimoniale et les échanges avec Mr Stivala ont ainsi permis de définir le quartier de la Caserne Caux, situé à la fin de la balade et à l'entrée de la ville, comme site possédant les caractéristiques idéales répondant à la problématique posée. A savoir, un potentiel de requalification d'entrée de ville, une position idéale entre les deux Scarpe (la dérivation et le cours d'eau historique), et également une situation aux portes du centre-ville.

Ce quartier est majoritairement occupé par des fonctions militaires et institutionnelles. Le périmètre comprend des espaces délaissés, en recherche de fonctions, un patrimoine bâti qualitatif et un enclavement relativement important, malgré les axes routiers très fréquentés qui l'entourent. Il s'agira alors de transformer la Caserne de Caux, ancienne caserne d'infanterie.

Les monuments architecturaux, hors normes, comme les Casernes militaires ou les hôpitaux généraux, constituent des emprises mutables. Également un morceau de ville à part entière, transformer ces pièces urbaines, c'est conserver l'histoire des bâtiments, de la ville, en répondant aux besoins de celle-ci.

Un travail d'urbanisme est alors indispensable, il permet une meilleure cohérence au sein de la ville, un maillage rééquilibré, ainsi que la lutte contre l'obsolescence des bâtiments. En effet, la combinaison à la balade patrimoniale et le fait d'intervenir localement, sur ce quartier, permet le rééquilibrage global de toute la ville.

Ensuite, dans le cadre du projet, nous avons proposé des modes de déplacements alternatifs afin de favoriser la lenteur et la découverte des richesses et du patrimoine que comporte la ville.
Dans le cas de Douai, du quartier de Caux, l'intention urbanistique se base sur trois pôles principaux :

- Le travail des modes de déplacements : l'installation d'une balade patrimoniale piétonne et la révision du plan de circulation des accès aux boulevards périphérique de la ville.
- Une requalification des entrées de la ville.
- Une reconnexion de la ville à l'eau, avec un travail sur les bords de Scarpe grâce à la balade patrimoniale, qui valorise les atouts de la ville, la rendant plus attractive.

Il est de fait que pour avoir une ville animée au quotidien, il est nécessaire qu'elle réponde aux besoins de ses habitants, cela permettant de générer une dynamique autour du patrimoine. C'est pourquoi, le programme du projet s'est orienté sur un lycée Hôtelier et Agricole, ainsi que des zones de cultures, amenant de la vie à tout moment, faisant de cet espace un lieu attractif, qui ne "meurt" jamais. Cela au moyen d'un programme hybride indissociable, une fonction nourrissant l'autre.

Ce programme s'insère dans son quartier comme élément catalyseur. Il s'inscrit dans un quartier universitaire et résidentiel. Pôle universitaire et public il vient redonner vie à ce quartier délaissé. Par ce programme, le quartier devient un élément important dans la ville, au carrefour des activités de vie. Le lycée Hôtelier et Agricole, à travers les services qu'il propose, ferait, de cet espace, un lieu incontournable de la vie Douaisienne.

Cependant, cette expérience nous a montré qu'il pourrait être intéressant d'appliquer ce questionnement, de la transformation du patrimoine, au contexte actuel de crise sanitaire, où tous nos modes de vie se voient bousculés par la distanciation et les moyens de communications. Réfléchir à l'inscription du patrimoine architectural dans un processus d'adaptation des lieux, où certains bâtiments aux programmes fonctionnels, comme les bureaux, se voient inutiles, obsolètes, serait une question porteuse pour l'avenir.

Une architecture modulable inscrite dans un contexte d'architecture patrimoniale répondant aux besoins changeant de notre société est-elle envisageable ?

ANNEXE

- Cartes historiques de Douai
- Photographies Caserne de Caux
- Plans de l'existant : Caserne de Caux
- Photographies du projet : Maquette
- A1 de présentation

Cartes historiques de Douai :

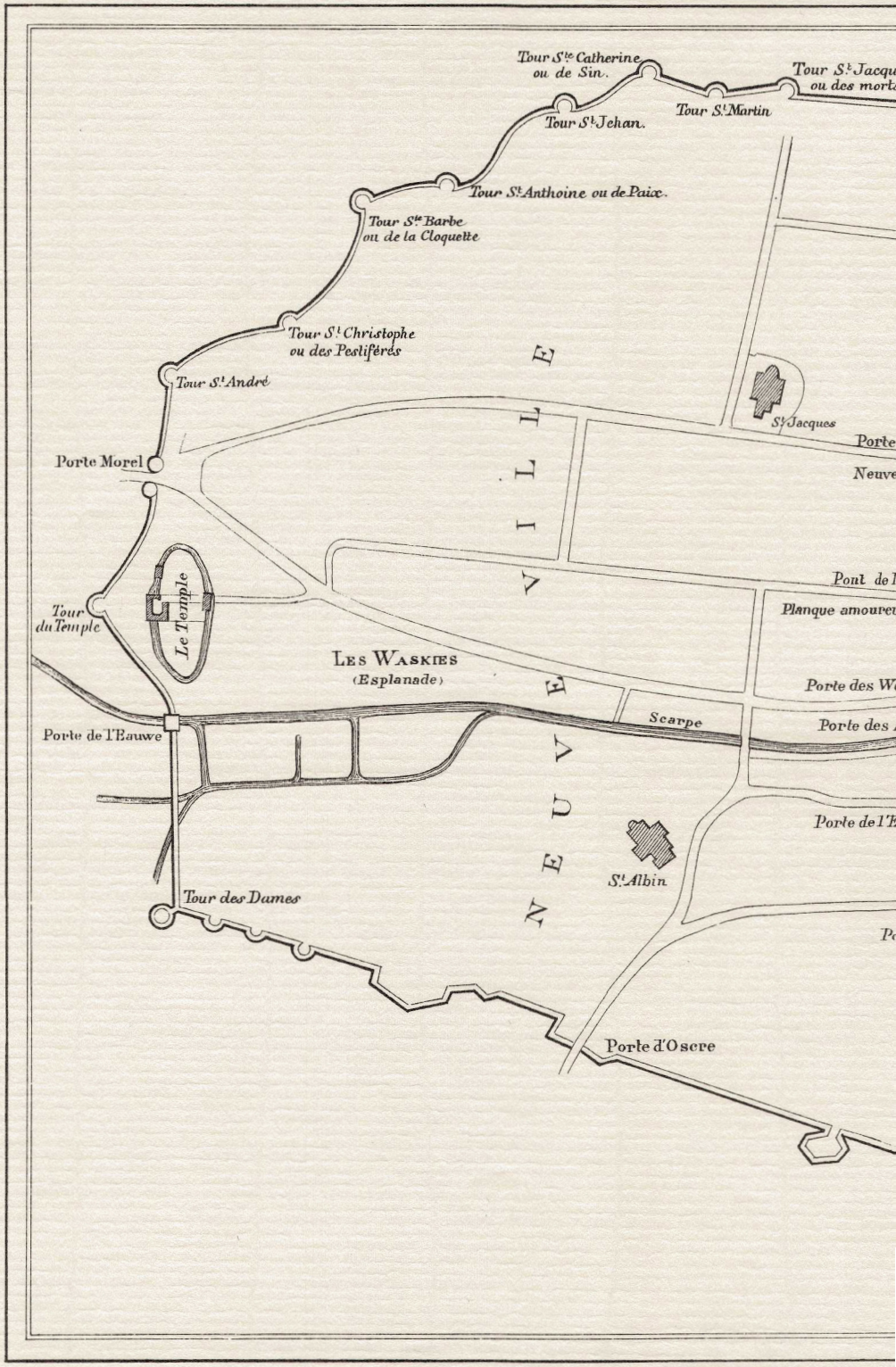

fig. 42 : Carte historique, Douai, n°1

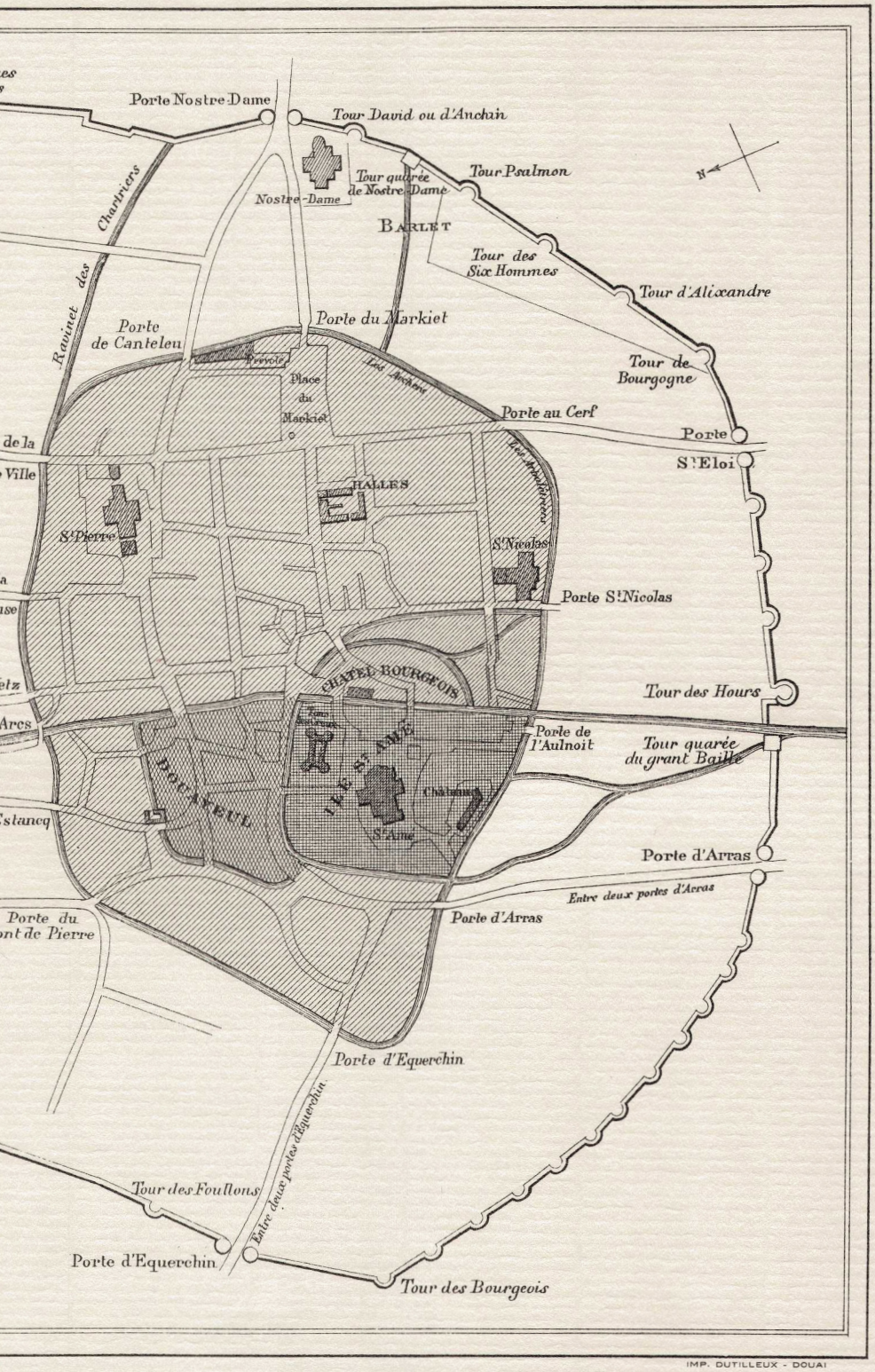

CESSIVES DE DOUAI

IMP. DUTILLEUX - DOUAI

fig. 43 : Carte historique, Douai, n°2

BRAUN

IMP. DUTILLEUX - DOUAI

fig. 44 : Carte historique, Douai, n°3

OUAY, AU XVII[E] SIÈCLE

IMP. DUTILLEUX - DOUAI

fig. 45 : Carte historique, Douai, n°4

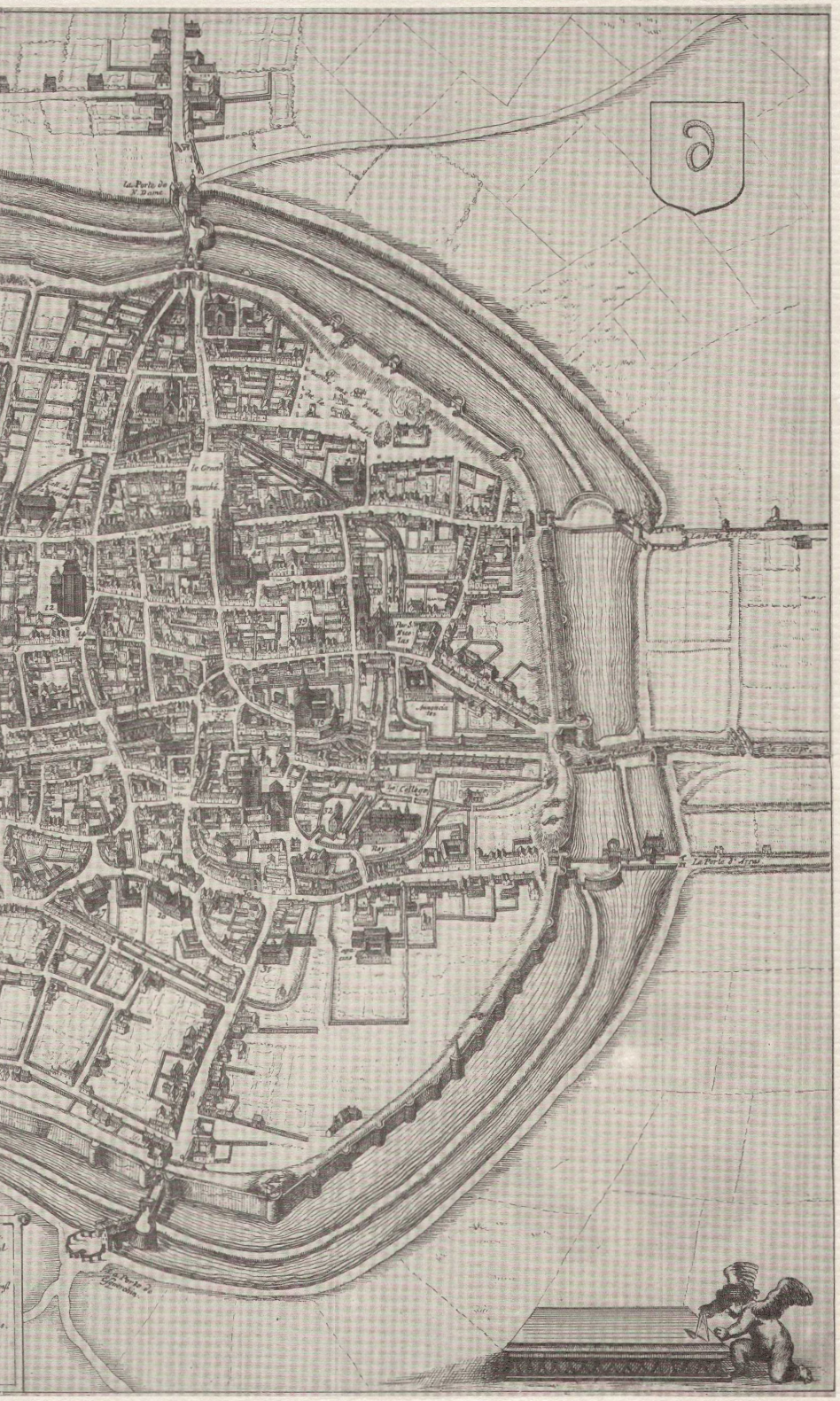

BLAEUW

IMP. DUTILLEUX - DOUAI

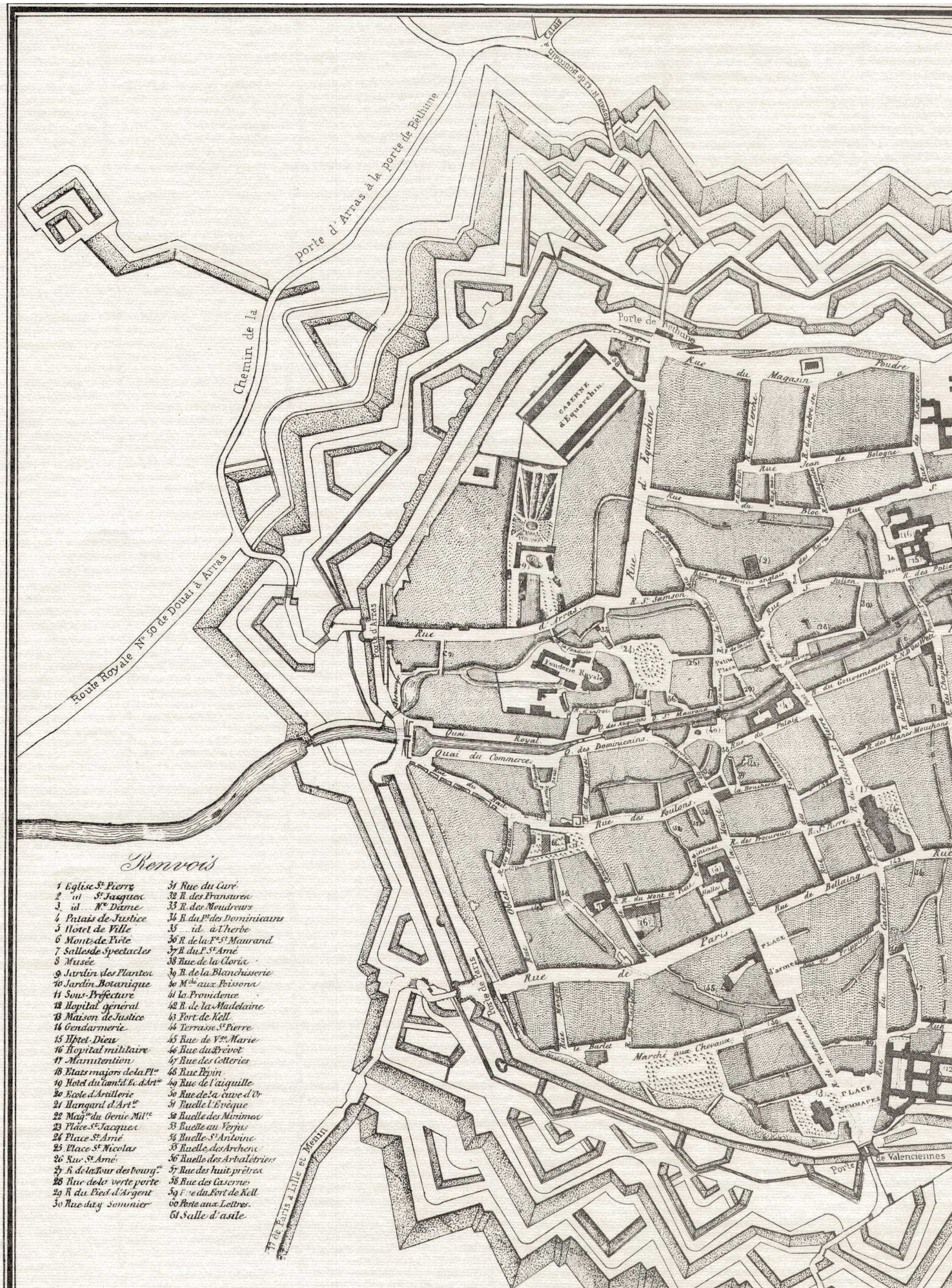

fig. 46 : Carte historique, Douai, n°5

PLAN
de la
Ville de Douai
1844
Chemin de la Porte de Béthune à la Porte d'Ocre
chemin du Polygone
Chemin vert aboutissant à l'Ecluse de la Haute Deûle.
Porte d'Ocre
MAGASIN d'artillerie des Chartreux
Rue du Mont
ABATTOIR
ANCIENNE ABBAYE DES PRÉS
RIVAGE S.t WAAST
ESPLANADE
MAGASIN aux FOURRAGES
Rue du Temple
CASERNE de Marchiennes
CASERNE S.t SULPICE
Rue des Ecoles
ARSENAL
Route Royale N.o 17 de Paris à Lille et Menin
Rue de Lille
Rue Mord
Rue S.t Jacques
Rue des Printains
Sortie des eaux
Chemin de Fer
Chemin de la Porte de Valenciennes à la porte de Lille
0 25 50 100 200 300 mètres
Lith F.x Rohaut

Beffroi et Hôtel-de-Ville.

Théâtre

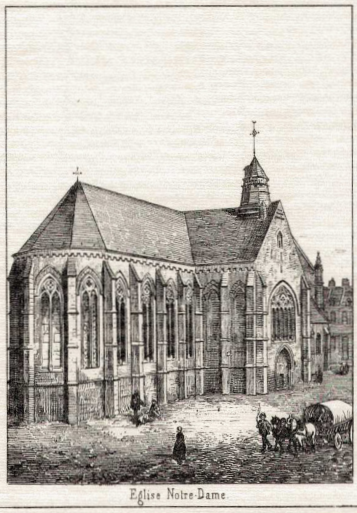

Eglise Notre-Dame.

PLAN DE

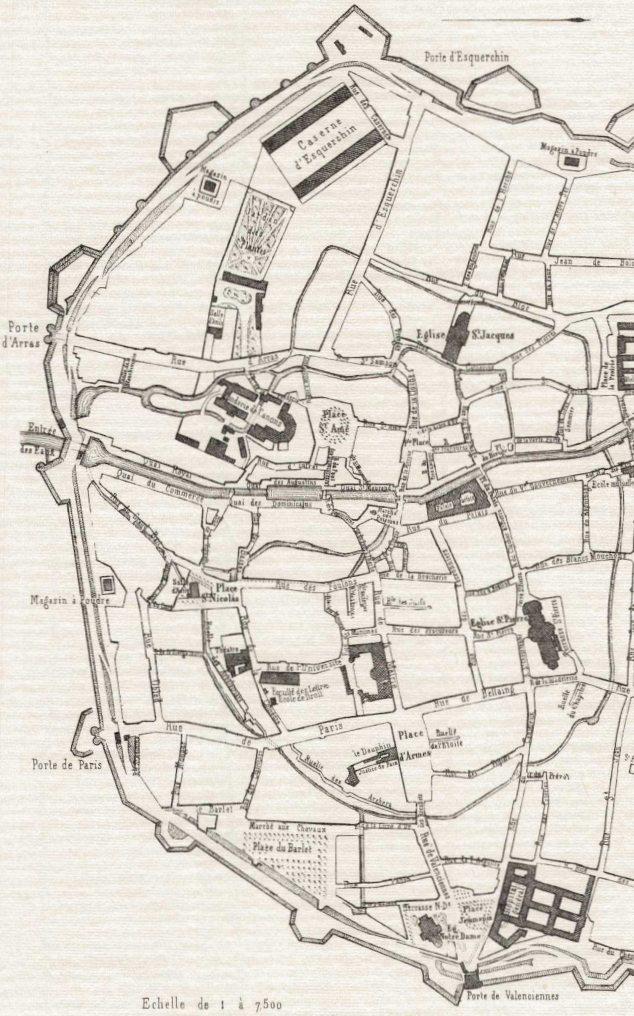

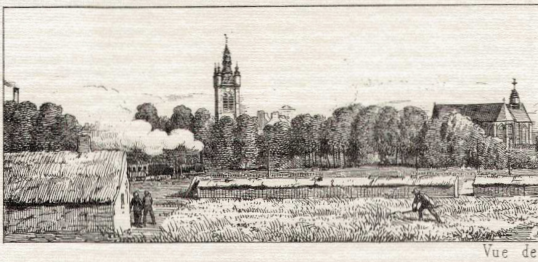

Vue de

Lith. de Ad Robaut

XIII · Douai au mil

fig. 47 : Carte historique, Douai, n°6

E DOUAI.

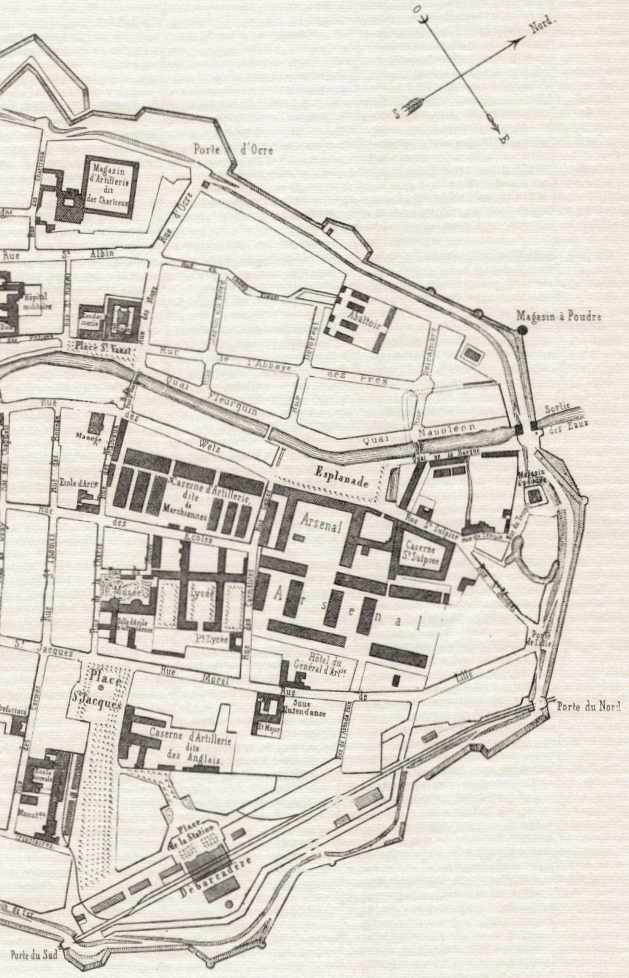

Douai.

Clocher de l'Eglise St Pierre.

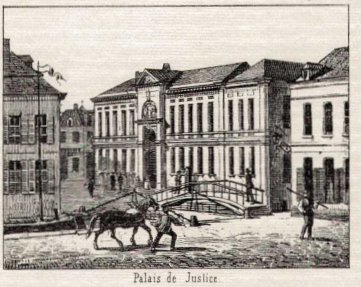

Palais de Justice.

Portail de l'Eglise St Jacques.

IMP. DUTILLEUX - DOUAI

lieu du XIXe siècle

fig. 48 : Carte historique, Douai, n°7

Porte du Polygone
NORD
Magasin d'Artillerie dit des Chartreux
Collège des Bénédictins Anglais
Caserne de Gendarmerie
Prison
Rue d'Ocre
Rue St Vaast
Place St Vaast
Quai St Vaast
Rue Albin
Rue François
Lemaire
Rue Deforest
Abattoir
Décembre
Rue de l'Abbaye des Prés
Sortie des Eaux
Quai d'Alsace
Quai de la Barque
Quai Fleurquin
Esplanade
Magasin aux Fourrages
Rue St Sulpice
Caserne d'Artillerie Conroux
Rue des Écoles
Arsenal
Caserne d'Aoust
Lycée
Rue Pierre Dubois
Porte de Lille
Rue de Lille
Porte du Nord
Rue St Jacques
Rue Morel
Rue Durutte
Caserne d'Artillerie dite Durutte
École des Maîtres Mineurs
Manutention des Vivres
Rue Cuvelle
Promenade Darnot
Débarcadère
Rue militaire
Porte du Sud
Edifices Civils ou Militaires.
Propriétés avec cour et jardin.
Alignements.
Canaux découverts.
Canaux souterrains.
Puits publics. Pompes publiques.
TRAL de ROBAUT
IMP. DUTILLEUX - DOUAI

Photographies, Caserne de Caux

fig. 49: Caserne de Caux, bâtiment Est, 2002

fig. 50 : Caserne de Caux, place d'Armes, 2002

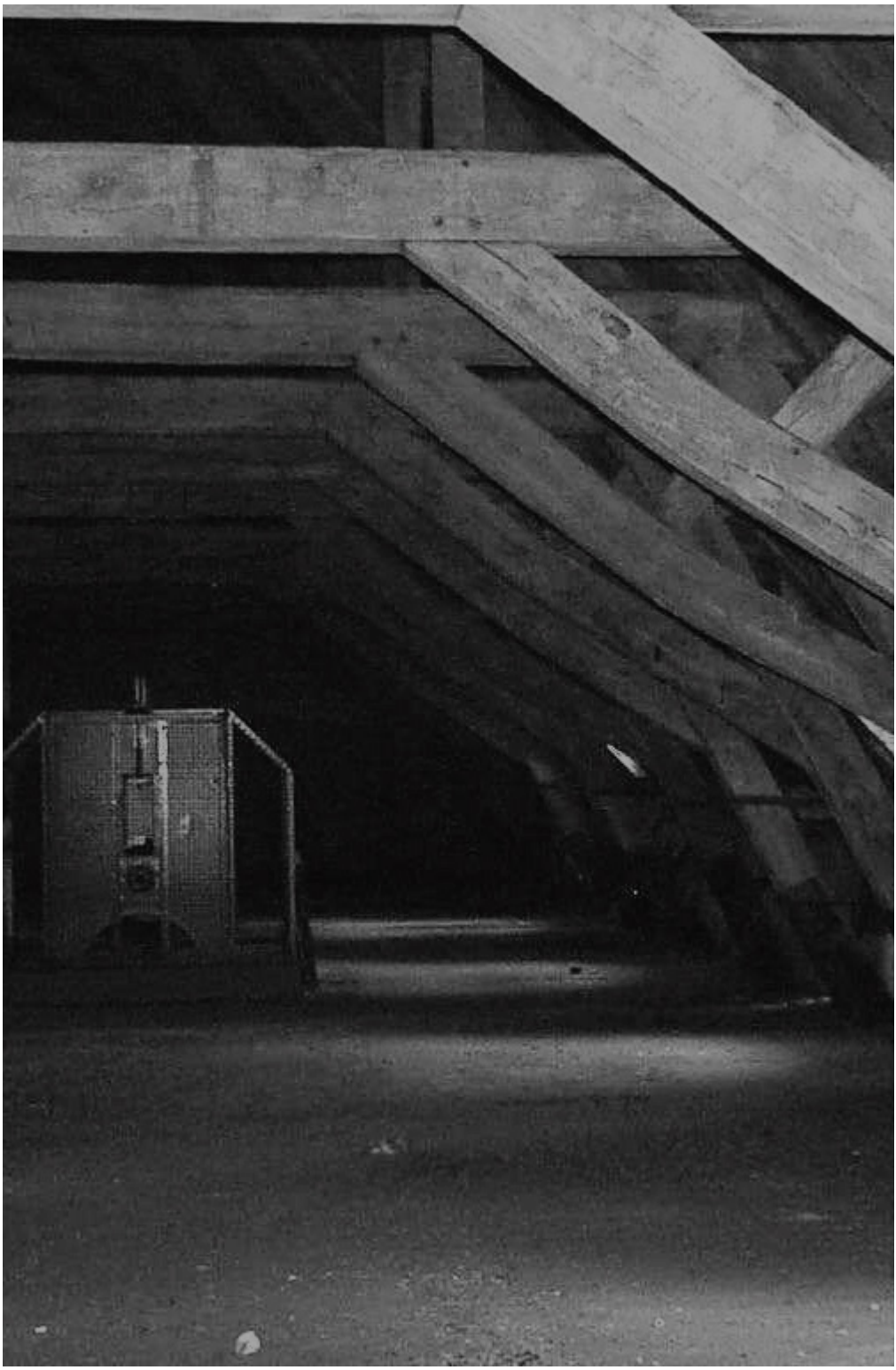

fig. 51 : Charpentes 1

fig. 52 : Charpentes 2

Plans de l’existant : Caserne de Caux
Bâtiment EST

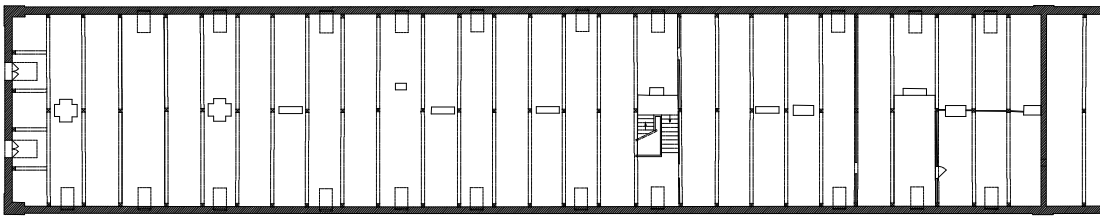

fig.56 : Bâtiment Est : Combles

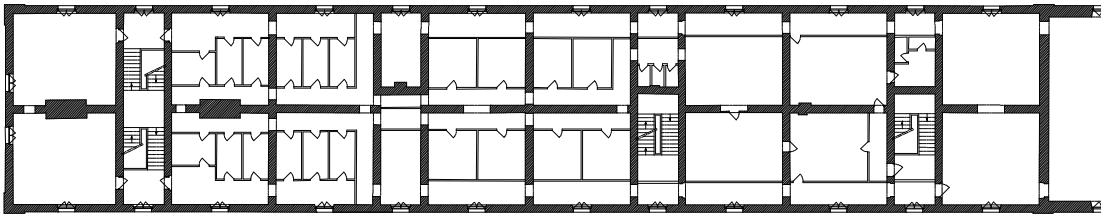

fig. 55 : Bâtiment Est : R+2

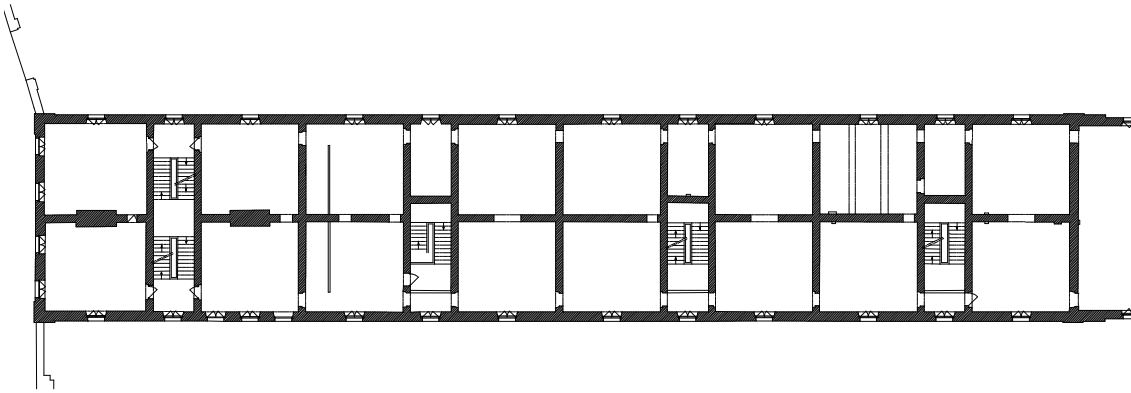

fig. 54 : Bâtiment Est : R+1

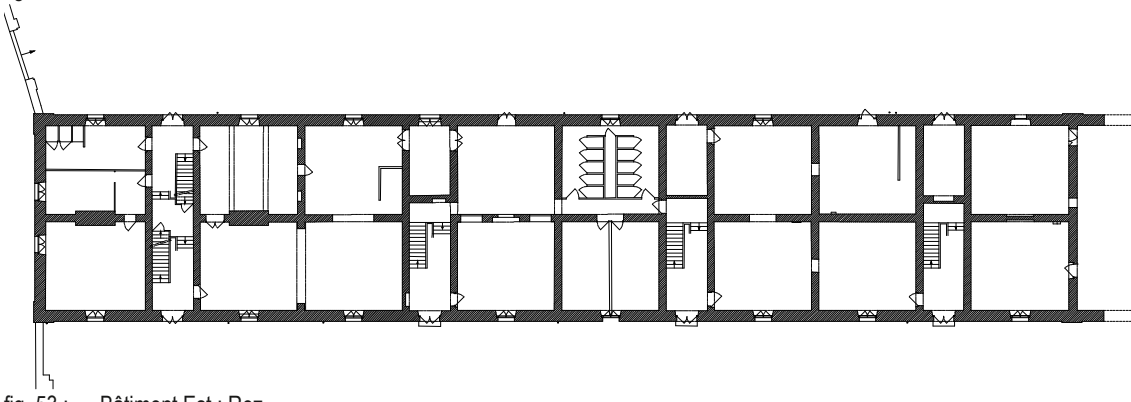

fig. 53 : Bâtiment Est : Rez

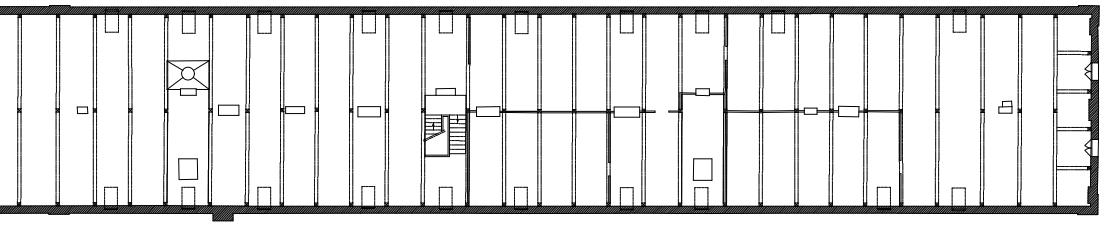

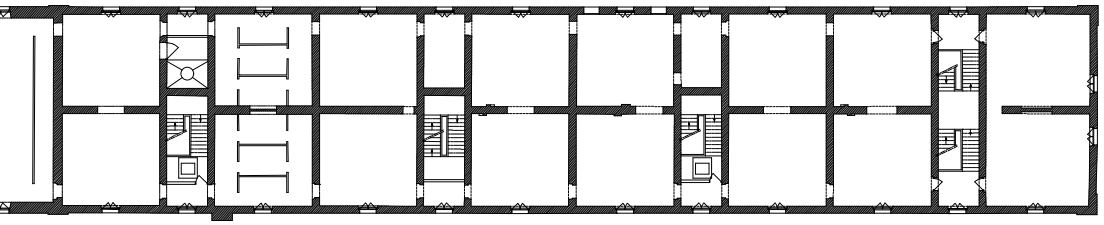

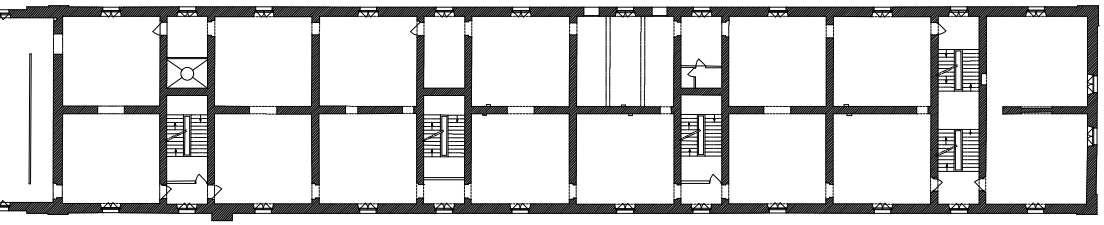

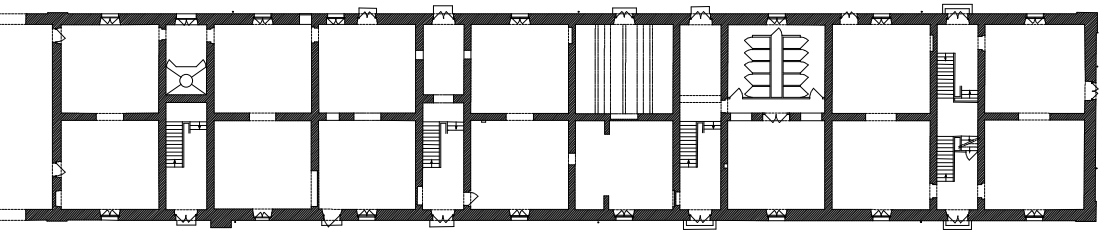

fig. 58 : Bâtiment Est : Coupes

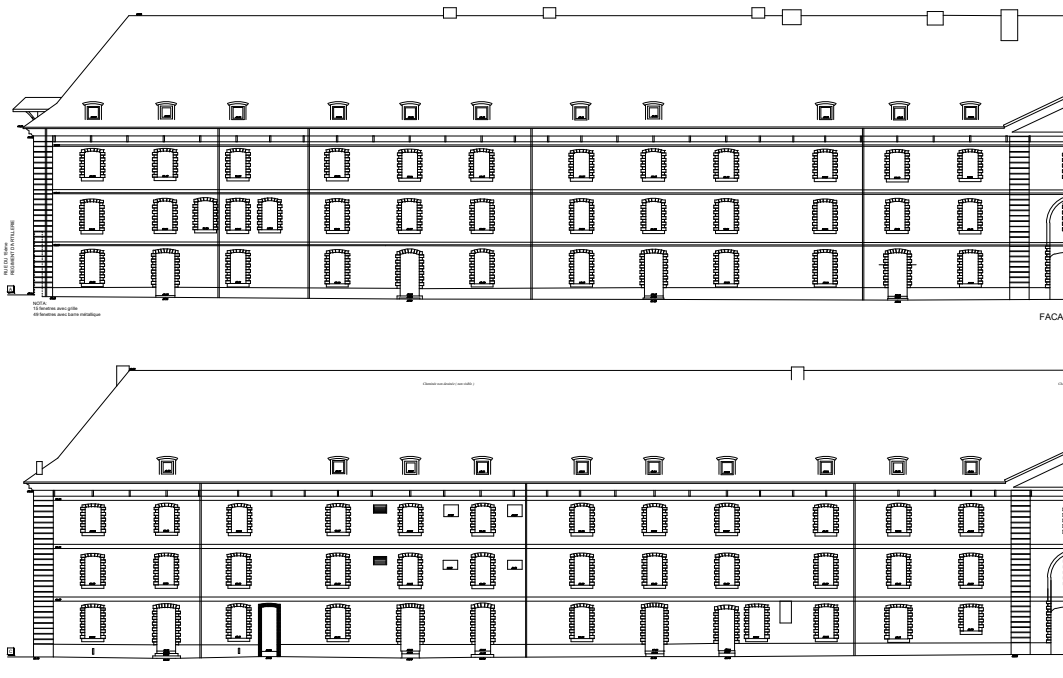

fig. 57 : Bâtiment Est : Façades

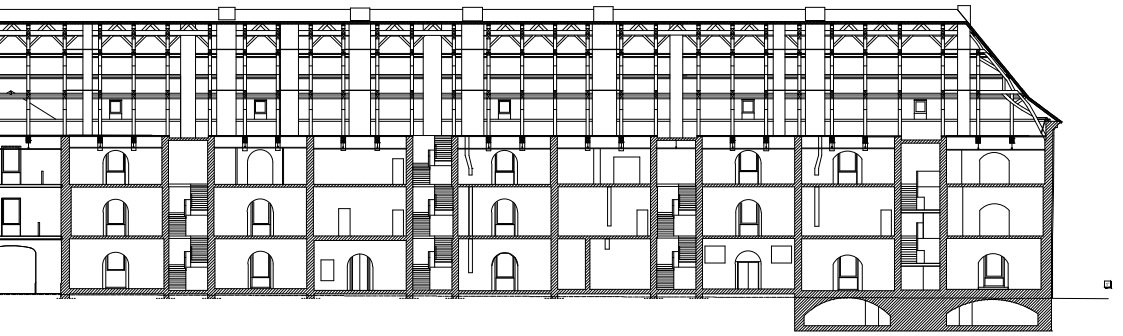

COUPE 1-1'

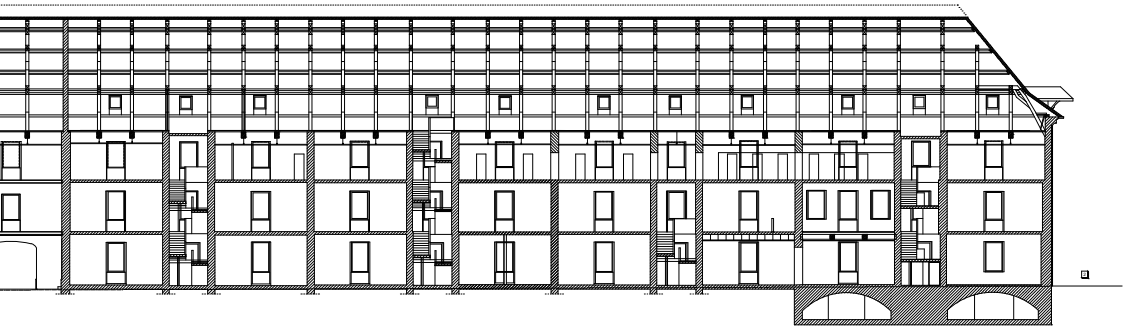

COUPE 2-2'

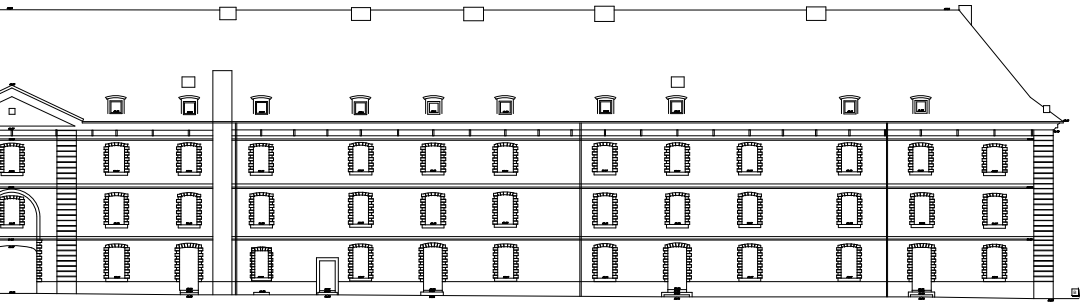

DE OUEST

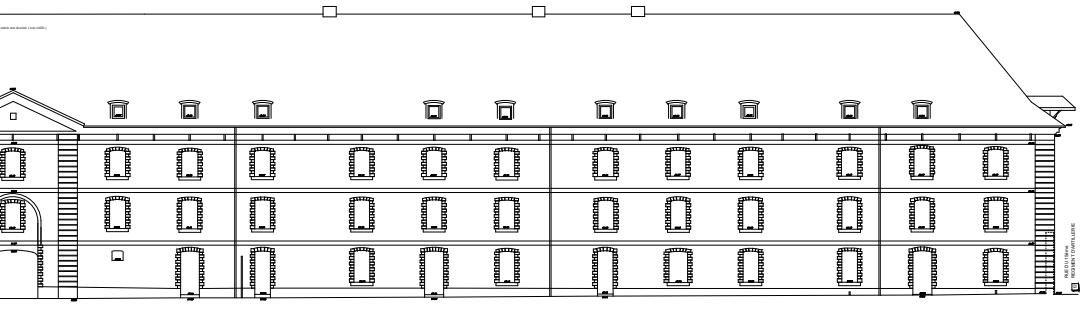

CADE EST

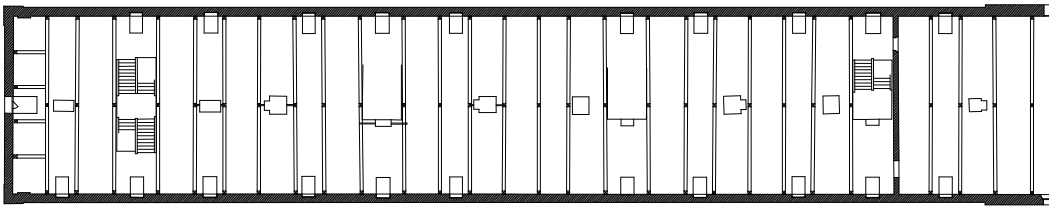

fig. 62 : Bâtiment OUEST : Combles

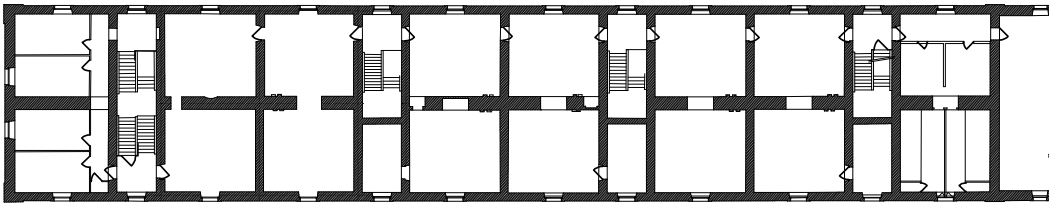

fig. 61 : Bâtiment OUEST : R+2

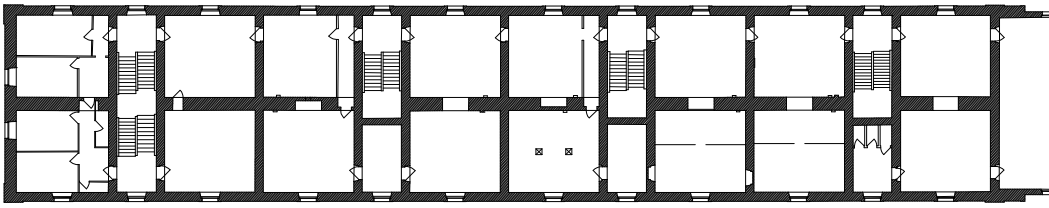

fig. 60 : Bâtiment OUEST : R+1

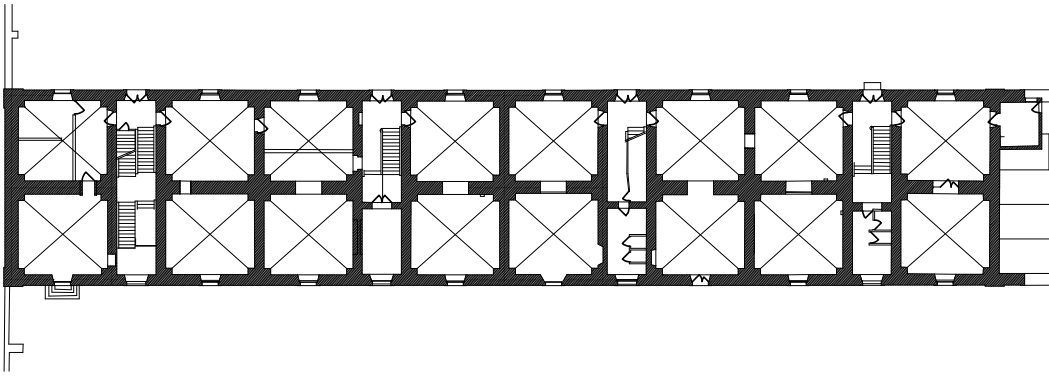

fig. 59 : Bâtiment OUEST : Rez

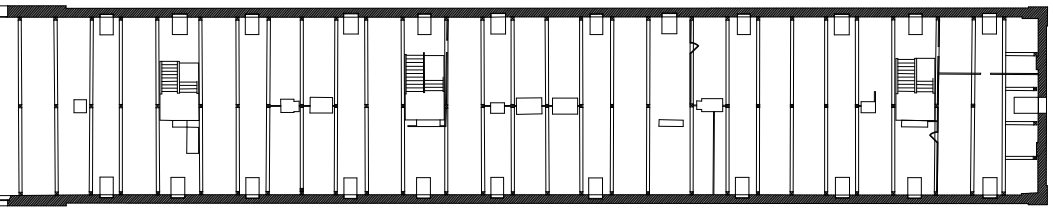

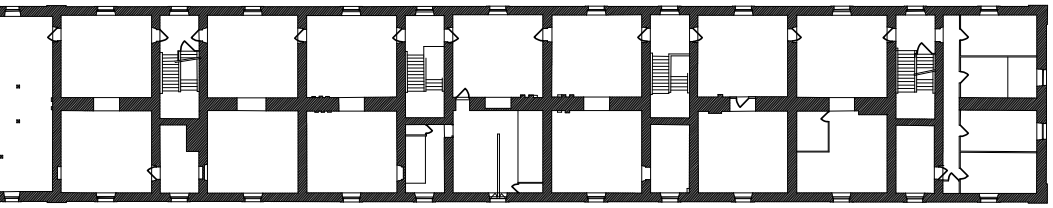

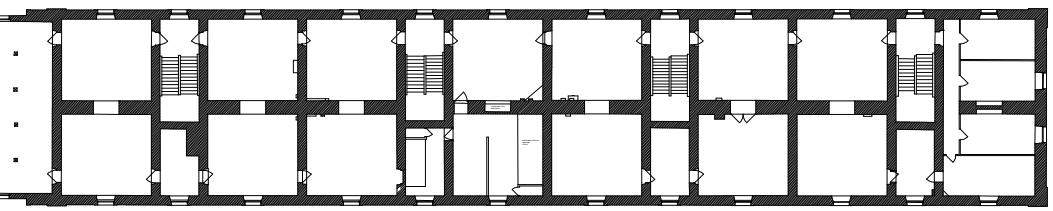

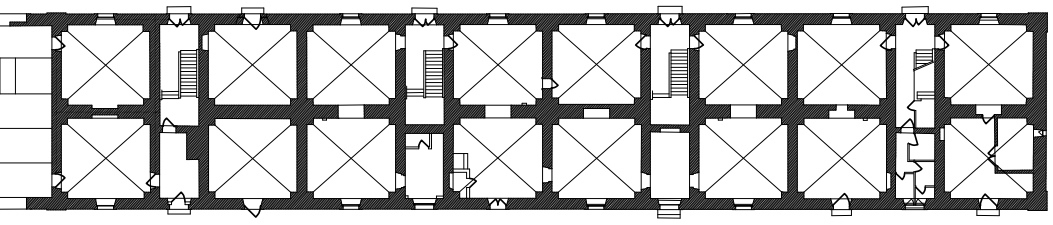

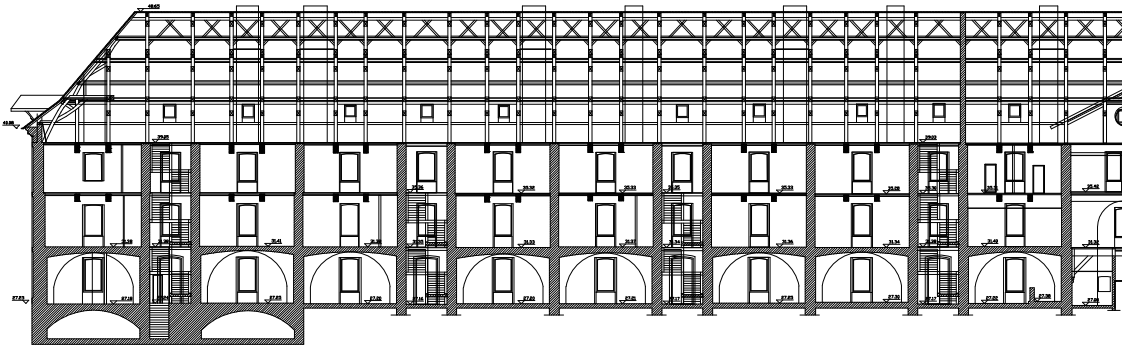

fig.64 : Bâtiment OUEST : Coupe

fig. 63 : Bâtiment OUEST : Façades

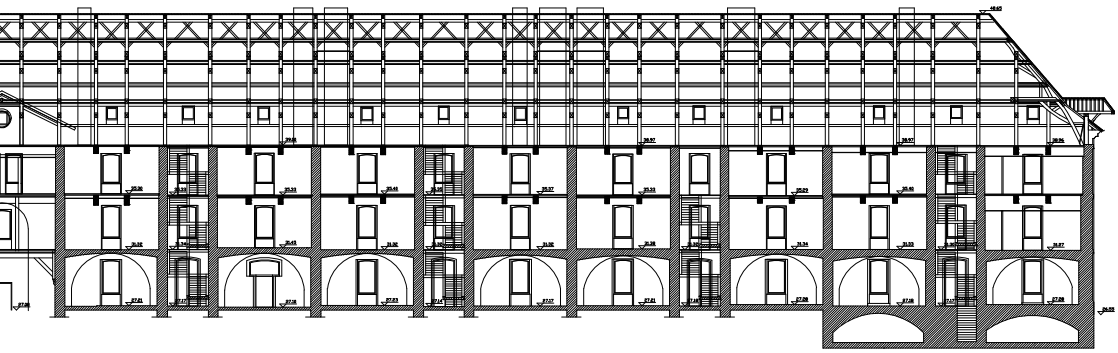

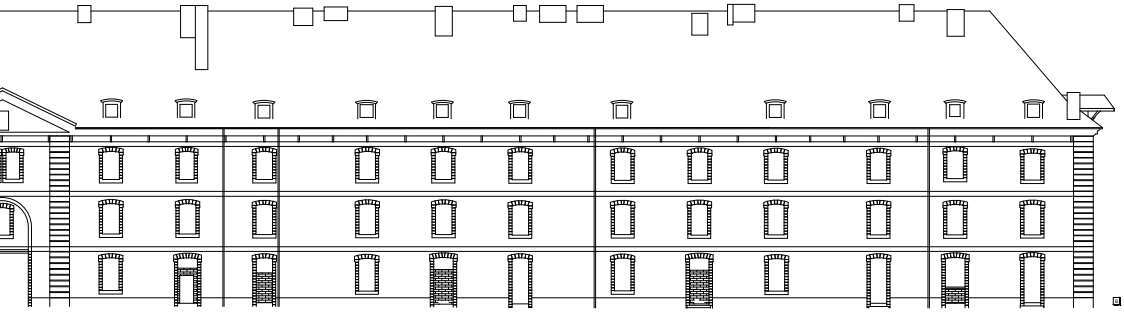

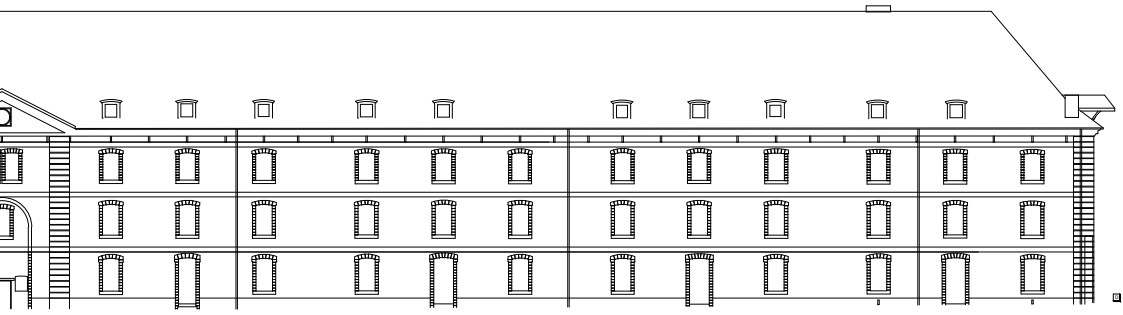

Photographies du projet : Maquette

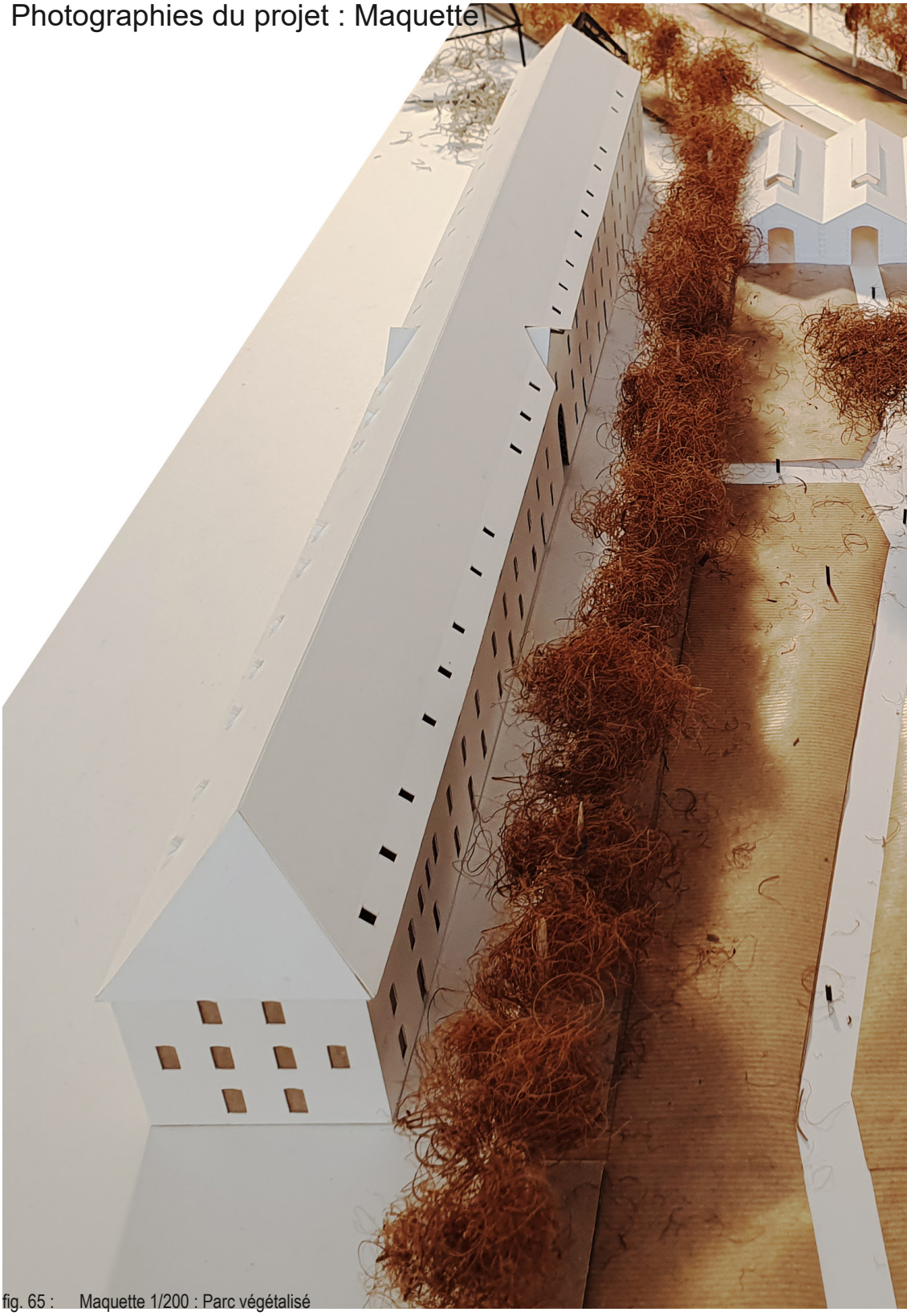

fig. 65 : Maquette 1/200 : Parc végétalisé

fig. 66 : Maquette 1/200 : Amphithéâtre n°1

fig. 67 : Maquette 1/200 : Amphithéâtre n°2

fig. 68 : Maquette 1/200 : Espace public

fig. 69 : Maquette 1/200 : Balade patrimoniale

fig. 70 : Maquette 1/200 : Halles Gourmandes

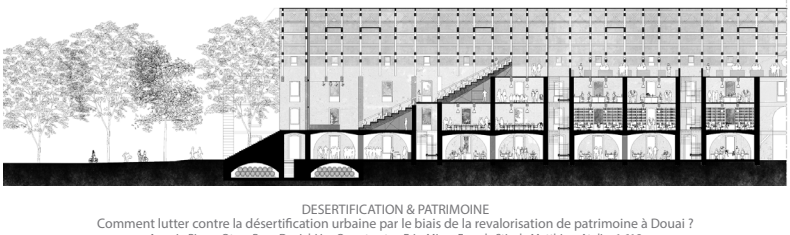

DESERTIFICATION & PATRIMOINE

Comment lutter contre la désertification urbaine par le biais de la revalorisation de patrimoine à Douai ?

Accarin Pierre, Otero Pena Daniel, Van Overstraeten Eric, Miner Franck, Stivala Matthieu, Atelier 1.618

MARINE SEBBE

C'est une collecte de données concrètes qui a permis de nourrir ce travail et développer une analyse solide sur plusieurs thèmes, permettant ainsi, l'élaboration d'un projet cohérent avec son territoire et ses besoins.

Tout d'abord, nous avons décortiqué les origines et fondements, qui ont fait de la Région Nord-Pas-de-Calais, et par extension Douai, une région dynamique et attractive. Néanmoins, la désindustrialisation a créée les acteurs de la désertification. Suite à l'installation de ces problèmes, des politiques de redynamisation ont vu le jours, nous en avons analysé trois, afin d'inscrire le projet En et Sur dans une logique concrète de réalité de terrain.

À l'image du Nord-Pas-De-Calais, Douai possède des paysages très différents : industriels, ruraux ou naturels, ainsi qu'un patrimoine diversifié. Il convient de faire vivre ce pat
juste et une réappropriation, au pro
Nous avons alors développé une réfl
et la place qu'il doit occuper dans n
vivre nos cœurs de villes. Une que
faire cohabiter l'ancien et le moder
ville et de son patrimoine, sans l'insu
lancolique de l'ancien, ni une exagé
En réponse, s'impose la transform
aux besoins sociétaux, économique
compte également des notions de p
patrimoine.
Un travail de recherche s'est appuyé
tentiels de requalification des patri

DESERTIFICATION

Comment lutter contre la désertification urbaine par

Accarin Pierre, Otero Pena Daniel, Van Overstraeten

MARINE

A1 n°1 : Balade patrimoniale / Coupe longitudinale : Amphithéâtre
A1 n°2 : Quartier de Caux / Photographie de l'amphithéâtre / Coupe transversale : Est-Ouest / Façade Nord
A1 n°3 : Photographies : Halles gourmandes - Parc végétalisé/ Plan Lycée Hôtelier/ Coupe transversale : Ouest-Est/ Coupe longitudinale : Halles gourmandes

rimoine, pour une reconnaissance
fit des besoins actuels et futurs.
exion sur la notion de "patrimoine"
notre société actuelle, afin de faire
stion en est ressortie : Comment
ne, au profit de l'attractivité de la
oire dans une contemplation mé-
ération de la modernité ?
ation comme étant une solution
s et culturels de la ville, en tenant
préservation et de valorisation du

é sur l'analyse historique et les po-
moines abandonnés, induisant la
balade patrimoniale comme réponse à une diminution de l'attractivité de la ville.
Suite à l'analyse de plusieurs études de cas répondant à des problématiques similaires, nous avons déduit de nouveaux critères d'élaboration du projet. Notamment, l'intégration et la connexion du projet au quartier et à son territoire, grâce à la dimension programmatique comme élément porteur de dynamisme.
Ces différents éléments, nous ont permis de concevoir un programme spécifique à Douai, ainsi qu'un choix de site en réponse aux caractéristiques établies précédemment, à savoir le Quartier de Caux et un Lycée Hôtelier/Agricole. Ce programme s'insère dans son quartier comme élément catalyseur, et, ferait de cet espace, un lieu incontournable de la vie Douaisienne.

I & PATRIMOINE
le biais de la revalorisation de patrimoine à Douai ?
Eric, Miner Franck, Stivala Matthieu, Atelier 1.618

SEBBE

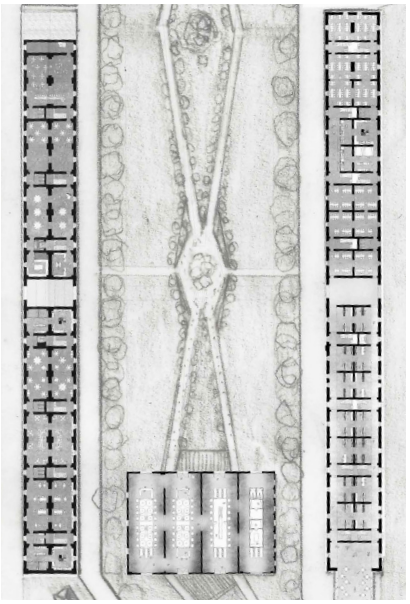

DESERTIFICATION & PATRIMOINE
Comment lutter contre la désertification urbaine par le biais de la revalorisation de patrimoine à Douai ?
Accarin Pierre, Otero Pena Daniel, Van Overstraeten Eric, Miner Franck, Stivala Matthieu, Atelier 1.618

MARINE SEBBE

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages complets :

- CATSAROS, Christophe. *Le Lieu Unique, Le chantier, Acte Culturel*, Edition L'impensé ACTES SUD, 2006

- CHOAY Françoise, *Le patrimoine en questions : Anthologie pour un combat,* Editions Seuil, coll « La couleur des idées», Paris, le 22 octobre 2009.

- CHOAY Françoise. *L'allégorie du patrimoine*, Editions du Seuil, Janvier 1992.

- DAMM, Paul (dir).*Rénover, réutiliser, reconvertir le patrimoine* (Actes du colloque régional), Paris, Somogy édition d'art, 2015

- DUBOIS, Guy. *LE NORD PAS-DE-CALAIS, pour les nuls*, Paris, Éditions First, avril 2016

- GEHL, Jan. *Pour des villes à échelle humaine*, Montréal (Québec), Les Éditions Eco-société, 2012

-G.H,Bailly, *Le patrimoine architectural*, Editions Delta, 1975

- GINTRAND Franck, *Le jour où les zones commerciales auront dévoré nos villes*, Vergère, Thierry Souccar Editions, 2018.

- IRVOAS-DANTEC, Dominique. MOREL, Fabienne. *C'est quoi le patrimoine ?* Paris : Autrement, 2004

- LANGLET, Agathe. LANGLET, Damien. *DOUAI, Des Hommes & des Lieux*. , Tourcoing, Editions Invenit, 2016

- LENNE, Frédéric(dir). *Faire battre le coeur des villes*, Paris, Editions La Découvertes, 2018

- LENNE, Frédéric(dir). *(Re)construire la ville sur mesure*, Paris, Editions La Découvertes, 2016

- RAMBERT, Francis (dir). RAMBERT, Martine (dir). CARBONI, Christine(dir). *Un Bâtiment, combien de vies : La transformation comme acte de création*, Paris et Milan, Cité de l'architecture & du patrimoine et Silvana Editorial, 2015.

- RAVET, Geneviève et Albert. *Mémoire d'une ville DOUAI,* Tours, Editions Sutton, 2018

- RAZEMON, Olivier. *Comment la France a tué ses villes,* Paris, l'écopoche, 2019.

- TEXIER, Simon. *L'architecture, pour les nuls,* Paris, First Editions, 2013

- VON MEISS, Pierre. *DE LA FORME AU LIEU + De la tectonique, Une introduction à l'étude de l'architecture,* Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2012.

- Charte de Venise, ICOMOS, 1964

Revues et articles :

- Braquet, Anne. DEWISME, Claire. Carnet de territoire du Douaisis, CAUE, le 25 Septembre 2015, (site consulté le 25 Decembre 2018), [En ligne], Adresse URL: http://www.caue-nord.com/fr/portail/41/publication/17837/carnet-de-territoire-du-douaisis.html

- CHEREAU, Frédéric, " ACTION COEUR DE VILLE", L'EXPÉRIENCE DE DOUAI, le 22 Novembre 2019 (consulté le 03 Décembre 2019), [En ligne], Adresse URL: https://jean-jaures.org/nos-productions/action-coeur-de-ville-l-experience-de-douai

- DELORME, Lucie. Dans les dix ans, les voitures devront faire de la place aux modes doux, dans LA VOIX DU NORD le 04 Mars 2016, (page consulté le 26 Décembre 2018), [En ligne], Adresse URL: http://s-pass.org/fr/mediatheque/37391/douaisis-les-chiffres-confirment-la-lente-erosion-de-la-population.html

- FAVRE, Hervé. Le premier plan en faveur des villes moyennes depuis... 1975, dans LA VOIX DU NORD le 27 Mars 2018, (page consulté le 26 Decembre 2018), [En ligne], Adresse URL : http://s-pass.org/fr/mediatheque/38368/urbanisme-le-premier-plan-en-faveur-des-villes-moyennes-depuis-1975.html

- Quel avenir pour les centres anciens ? , S_PASS TERRITOIRE le 19 Octobre 2018, (page consulté le 26 Decembre 2018), [En ligne], Adresse URL : http://s-pass.org/fr/mediatheque/40786/quel-avenir-pour-les-centres-anciens.html

- GILMAN, Julien. Ce que pourrait donner le futur pôle Gare-Scarpe-Vauban de Douai, dans LA VOIX DU NORD le 04 Avril 2018, (page consulté le 26 Decembre 2018), [En ligne], Adresse URL: http://s-pass.org/fr/mediatheque/38410/douai-ce-que-pourrait-donner-le-futur-pole-gare-scarpe-vauban.html

- GILMAN, Julien. Les chiffres confirment la lente érosion de la population, dans LA VOIX DU NORD le 26 Janvier 2018, (page consulté le 26 Decembre 2018), [En ligne], Adresses URL: http://s-pass.org/fr/mediatheque/37391/douaisis-les-chiffres-confirment-la-lente-erosion-de-la-population.html

- REAL, Emmanuelle. Reconversions. L'architecture industrielle réinventée. In Situ, Revues des Patrimoines. 2015, (page consulté le 06 février 2020) [En ligne], Adresse URL : https://journals.openedition.org/insitu/11745#tocto4n9

- RENARD, Camille. Des centres-villes de plus en plus déserts, dans France culture Février 2017, (page consulté le 09 Octobre 2018), [En ligne], Adresse URL : https://www.franceculture.fr/societe/des-centres-villes-de-plus-en-plus-desertsW

- ROCHART, Jean-Luc. L'opération «Reconquête de l'attractivité de Douai», plan napoléonien, dans LA VOIX DU NORD le 19 Juin 2018, (page consulté le 26 Decembre 2018), [En ligne], Adresse URL : http://s-pass.org/fr/mediatheque/39333/loperation-reconquete-de-lattractivite-de-douai-plan-napoleonien.html

- ROUVES, Christophe. 6 villes du Nord sélectionnées pour le plan «Action coeur de ville», CAUE du Nord, le 04 Avril 2018, (consulté le 27 Décembre 2018), [En ligne], Adresse URL: http://s-pass.org/fr/actualite/38420/6-villes-du-nord-selectionnees-pour-le-plan-action-coeur-de-ville.html

Sites web :

- https://www.letudiant.fr/palmares/liste-profils/palmares-des-villes-etudiantes/classement-des-villes-etudiantes-44-villes-pretes-a-vous-seduire/home.html, (consulté le 28/01/20)

- http://www.ville-douai.fr/index.php/Histoire-et-patrimoine?idpage=13978&afficheMenuContextuel=true (consulté le 27/12/18)

- https://www.canal-seine-nord-europe.fr/Objectifs (consulté le 13/02/20)

- https://www.euralens.org/territoire/au-coeur-de-leuroregion.html (consulté le 13/02/20)

- https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/coeur-de-ville/DP_Action-Coeur-de-ville_pre.pdf, (consulté le 27/12/18)

- https://www.la-fabrique.fr/fr/thematique/desindustrialisation-france-europe/ (consulté le 05/05/20)

- https://www.superprof.fr/ressources/scolaire/geographie/expose-geo/tous-niveaux-exp/economie-nordiste.html (consulté le 05/05/20)

- https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:jsJF6sHsGTUJ:https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1894366/no_ind_01_2.pdf+&cd=4&hl=fr&ct=clnk&gl=fr, (consulté le 07/05/20)

- https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/coeur-de-ville/acv-guide-deprogramme.pdf, (consulté le 27/17/18)

- http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Observatoire-des-territoires/Amenagement-du-territoire-et-urbanisme/Les-etudes/Amenagement-durable-des-centralites/Action-coeur-de-ville, (consulté le 27/12/18)

- http://fivescail-lille-hellemmes.fr/, (consulté le 12/02/20)

- https://besustainable.brussels/wp-content/uploads/2019/10/20191001_fiches-de-projet-DARWIN_FR.pdf, (consulté le 09/02/20)

- https://darwin.camp/projet-darwin/une-friche-urbaine-renovee/, (consulté le 09/02/20)

- https://www.lemoniteur.fr/article/lille-des-equipements-glisses-sous-des-halles.1039264#!, (consulté le 12/02/20)

Vidéos :

- Paris : Cité de l'architecture et du patrimoine, L'art de compléter la ville : conversation avec Renzo Piano, le 17 Février 2012
Disponible en ligne : https://www.citedelarchitecture.fr/fr/video/lart-de-completer-la-ville-conversation-avec-renzo-piano

- France 3 Hauts-de-France, Fives Cail, la métamorphose d'une friche, le 24 juin 2018
Disponible en ligne : https://www.youtube.com/watch?v=S4imNjYXkSQ

Mémoire :

INVERVO, Sabrina. *Comment redynamiser la ville grâce au patrimoine ? Tournai, un potentiel à révéler.* UCL. LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme, 2018, promoteur : Béatrice Renard

ICONOGRAPHIE

- Couverture : source : https://actudedouai.files.wordpress.com/2016/02/douaimonsieur-et-madame-gayant-devant-le-beffroi-3-mo1.jpg

-fig.1 : La première révolution industrielle et la naissance du monde moderne
Source : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/e/e5/Transition_d%C3%A9mographique.svg

-fig.2 : Carte du Bassin minier, Nord-Pas-de-Calais, Composition de l'auteur

-fig.3 : Hôtel de ville et Beffroi de Douai
Source : https://www.geneanet.org/cartes-postales/view/5233412#0

-fig.4 : Famille Gayant
Source : RAVET, Geneviève et Albert. Mémoire d'une ville DOUAI, Tours, Editions Sutton, 2018, p 143

-fig.5 : Désindustrialisation : Causes et conséquences
Source : https://www.contrepoints.org/2014/07/07/171470-reflexions-sur-la-desindustrialisation-de-la-france

-fig.6 : Villes bénéficiant du programme «Action cœur de ville»
Source : https://www.google.com/search?q=action+coeur+de+ville+carte&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=2ahUKEwiBi_GA197pAhWNGuwKHY_vBBMQ_AUoAnoECAwQBA&biw=2133&bih=986#imgrc=6QLEvtHlfEeBHM

-fig.7 : Euralens sur la carte de l'Europe
Source : https://www.euralens.org/territoire/au-coeur-de-leuroregion/euralens-sur-la-carte-de-leurope.html

-fig.8 : Tracé du projet Seine-Nord-Europe
Source : https://www.usinenouvelle.com/mediatheque/0/9/4/000794490_illustration_large.jpg

-fig.9 : Douai et ses «zones périphériques» , Composition de l'auteur

-fig.10 : Intervention et représentation d'E.Viollet-le-Duc, Notre-Dame de Paris
Source : https://www.pinterest.fr/pin/305541155950802103/

-fig.11 : Implantation Darwin, Bordeaux, Rive droite
Source : http://www.plateforme-socialdesign.net/en/decouvrir/plan-ressources

-fig.12 : Répartition du programme, Darwin
Source : https://besustainable.brussels/nl/inspiration/darwin-ecosysteem-bordeaux-frankrijk/

-fig.13 : Écosystème Darwin
Source : http://www.icom-communication.fr/dotclear/public/img/Julien/darwin.jpg

-fig.14 : Implantation Fives-Cail-Babcock
Source : https://fivescail-lille-hellemmes.eu/assets/uploads/2018/09/FCB_plandesituation_fives_map-2.png

-fig.15 : Réépartition du programme, Fives-Cail
Source : https://yesicannes.com/fr/lille-metropole-fives-cail-un-monde-plus-beau-43513

-fig.16 : Schéma programmatique
Source : http://i604.photobucket.com/albums/tt125/micou2/Lille%20metropole/rendu2copy.png?t=1273166711

-fig.17 : Usine Lu début, XX siècle
Source : https://mvistatic.com/photosmvi/2019/03/30/P19677901D3684745G_px_640_.jpg

-fig.18 : Plan masse, Lieu Unique, Nantes
CATSAROS, Christophe. *Le Lieu Unique, Le chantier, Acte Culturel*, Edition L'impensé ACTES SUD

-fig.19 : Intervalle entre la verrière de la Cour et la nouvelle toiture : un espace technique
CATSAROS, Christophe. *Le Lieu Unique, Le chantier, Acte Culturel*, Edition L'impensé ACTES SUD, p.83

-fig.20 : De haut en bas : Croquis de la Cour et du Grand Atelier
CATSAROS, Christophe. *Le Lieu Unique, Le chantier, Acte Culturel*, Edition L'impensé ACTES SUD, p.84

-fig.21 : Réhausse et extension du mur existant
CATSAROS, Christophe. *Le Lieu Unique, Le chantier, Acte Culturel*, Edition L'impensé ACTES SUD

-fig.22 : Le Grenier du Siècle actuellement
Source : https://ssl.c.photoshelter.com/img-get/I0000KIZ0_L85tfw/s/1200/I0000KIZ0_L85tfw.jpg

-fig 23 : Communauté d'agglomération du Douaisis
Source: https://s-pass.org/SPASSDATA/media/cache/portail_vignette_observatoire_wall/SPASSDATA/ALGEDIM/QOKQWR/D553/D55326.jpg

-fig.24 : Patrimoines abandonnés (jaune), lieux de vie (rouge) , Composition de l'auteur

-fig.25 : Bord de Scarpe, Douai, 2020,
Source : https://www.facebook.com/FrancoisGuiffard2020/photos/a.352414928657805/682698408962787/?type=3&theater

-fig.26 : Balade patrimoniale : Patrimoines et anciennes enceintes, Composition de l'auteur

-fig.27 : Quartier de Caux: Inventaire foncier et usages
Source : Conception et réalisation : Services bâtiments, Ville de Douai, Avril 2018

-fig.28 : Maquette 1/2500 : Quartier de Caux - Intervention, Composition de l'auteur

-fig.29 : Quartier de Caux: Intervention, Composition de l'auteur

-fig.30 : Caserne de Caux : Répartition des fonctions d'origines
Source : Conception et réalisation : Services bâtiments, Ville de Douai, Avril 2018

-fig.31 : Bâtiment Ouest, 2002
Source : Documents et archives de l'agence : Lalou + Lebec

-fig.32 : Magasins, 2002
Source : Documents et archives de l'agence : Lalou + Lebec

-fig.33 : Répartition des fonctions, Composition de l'auteur

-fig.34 : Maquette 1/200 : Entrée des Halles Gourmandes, Composition de l'auteur

-fig.35 : Coupe longitudinale : Halles Gourmandes, Composition de l'auteur

-fig.36 : Coupe transversale : Cantine, Internat, Bibliothèque / Séminaire, Amphithéâtre
Composition de l'auteur

-fig.37 : Coupe transversale : Restaurants d'applications, salles théoriques, cuisines pédagogiques / Halles Gourmandes, Composition de l'auteur

-fig.38 : Coupe longitudinale/ Élévation : Micro-brasserie, Composition de l'auteur

-fig.39 : Coupe longitudinale : Amphithéâtre, Composition de l'auteur

-fig.40 : Maquette 1/200 : Entrée de l'amphithéâtre, Composition de l'auteur

-fig.41 : Balade patrimoniale, Composition de l'auteur

-fig.42 : Carte historique, Douai, n°1
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.43 : Carte historique, Douai, n°2
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.44 : Carte historique, Douai, n°3
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.45 : Carte historique, Douai, n°4
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.46 : Carte historique, Douai, n°5
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.47 : Carte historique, Douai, n°6
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.48 : Carte historique, Douai, n°6
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.49 : Caserne de Caux, bâtiment Est, 2002
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.50 : Caserne de Caux, place d'Armes, 2002
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.51 : Charpentes 1
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.52 : Charpentes 2
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.53 : Bâtiment Est : Rez
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.54 : Bâtiment Est : R+1
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.55 : Bâtiment Est : R+2
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.56 : Bâtiment Est : Combles
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.57 : Bâtiment Est : Façades
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.58 : Bâtiment Est : Coupes
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.59 : Bâtiment OUEST : Rez
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.60 : Bâtiment OUEST : R+1
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.61 : Bâtiment OUEST : R+2
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.62 : Bâtiment OUEST : Combles
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.63 : Bâtiment OUEST : Façades
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.64 : Bâtiment OUEST : Coupe
Source : Archives de l'agence Atrium Architecte

-fig.65 : Maquette 1/200 : Parc végétalisé, Composition de l'auteur

-fig.66 : Maquette 1/200 : Amphithéâtre n°1, Composition de l'auteur

-fig.67 : Maquette 1/200 : Amphithéâtre n°2, Composition de l'auteur

-fig.68 : Maquette 1/200 : Espace public, Composition de l'auteur

-fig.69 : Maquette 1/200 : Balade patrimoniale, Composition de l'auteur

-fig.70 : Maquette 1/200 : Halles Gourmandes, Composition de l'auteur